

# A.B.S. 2017

ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX



1

DÉMOGRAPHIE  
FAMILLE  
ENFANCE  
JEUNESSE

2

SANTÉ  
ÂGE  
HANDICAP  
ACCESSIBILITÉ

3

CADRE DE VIE

4

ACTIVITÉ  
ÉCONOMIQUE  
EMPLOI  
INSERTION

5

PRÉCARITÉ

6

CULTURE  
CITOYENNETÉ

# Analyse des Besoins Sociaux 2017

**Présentée par**

**Monsieur Jackie GOULET**

Maire de la Ville de Saumur  
Président du CCAS

**Et**

**Madame Astrid LELIEVRE**

Adjointe au Maire, déléguée aux Affaires Sociales, à la Politique de la Ville,  
à la Petite Enfance, à la Santé et au Handicap  
Vice-présidente du CCAS

**Sous la direction de**

**Monsieur Yves LEPRÊTRE**

Directeur Général de la Ville de Saumur  
Directeur du CCAS

**Réalisée par**

**Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)**

Carole GAUTIER et Sonia MOLLÉ

(Contact : 02-41-83-30-64 - [abs@ville-saumur.fr](mailto:abs@ville-saumur.fr))

L'Analyse des Besoins Sociaux est également consultable sur  
le site internet de la Ville de Saumur à l'adresse suivante :  
<http://www.ville-saumur.fr>

N'hésitez pas à aller la consulter !

## Edito

Le CCAS de la Ville de Saumur a en charge le pilotage du projet social de territoire, élaboré en 2014.



Sa mission principale est la mise en œuvre des politiques sociales à destination des personnes en situation de précarité (précarité énergétique, précarité financière, précarité alimentaire), d'exclusion sociale mais aussi à destination des personnes âgées isolées.

Chaque année, le CCAS procède à l'analyse des besoins sociaux de la population. Cette observation repose sur six thématiques et les actions portées, tant par le CCAS que par la Ville ou les partenaires, s'articulent autour de ces thématiques et sont donc observées, année après année, pour en mesurer l'évolution ou apporter les ajustements opportuns. La prochaine A.B.S., conformément à la loi, se déroulera en 2020 afin de permettre une analyse plus significative.

Le CCAS joue un rôle primordial dans la proximité avec les habitants, dans l'accueil, l'information, l'orientation des publics, l'accès aux droits et la lutte contre le non recours.

Je remercie ici les élus, les partenaires, les agents qui contribuent, au quotidien, au bien vivre ensemble à Saumur.

Le Maire de la Ville de Saumur,  
Président du Centre Communal d'Action Sociale,  
Jackie GOULET

## Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes et institutions qui ont contribué à la réalisation de cette nouvelle édition de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) de la Ville de Saumur et sans qui cet outil n'aurait pu être réalisé : les élus qui ont rendu cette démarche possible, les acteurs locaux par la délivrance de données statistiques et les membres du Groupe d'Analyse Partagée (GAP) qui, par leur connaissance approfondie du territoire et des besoins des Saumurois ont contribué à la pertinence et à la légitimité de ce travail.

Que la lecture de ce document soit source d'enrichissement sans pour autant se substituer à la réflexion.

# Sommaire

Edito .....	3
Remerciements .....	4
Sommaire.....	5
Note de présentation .....	7

## THÉMATIQUE 1 : DÉMOGRAPHIE-FAMILLE-ENFANCE-JEUNESSE

### Démographie

Un dynamisme démographique en déclin .....	10
Une population vieillissante.....	10

### Ménages - Familles

Une stabilisation du nombre de ménages et une hausse des ménages d'une personne au détriment des ménages avec famille(s) .....	11
Une diminution du nombre de familles et une augmentation des familles sans enfant au détriment des familles avec enfant(s) .....	11
Un taux de couverture CAF inférieur à celui du département.....	12

### Petite Enfance - Enfance - Jeunesse

Une perte très importante de la population âgée de moins de 25 ans .....	13
Des effectifs stables dans les établissements scolaires et des résultats aux examens satisfaisants.....	13
Une offre d'accueil très satisfaisante pour les 0-3 ans mais à adapter pour les 3-5 ans.....	14

### Enjeu : Attractivité de la ville

Les constats des différentes Analyses des Besoins Sociaux.....	15
Les caractéristiques sociodémographiques des personnes entrées sur le territoire .....	16
La qualité de vie et l'attractivité du cadre de vie.....	20

## THÉMATIQUE 2 : SANTÉ-AGE-HANDICAP-ACCESSIBILITÉ

### Santé

Une couverture médicale qui ne semble pas satisfaisante et un vieillissement des professionnels de santé à anticiper .....	23
Une augmentation du nombre de patients mais une consommation moyenne de soins conforme à celle du département sauf pour les infirmiers.....	25
Une part importante de bénéficiaires de la CMUC (Couverture Maladie Universelle Complémentaire).....	25

### Age

Près d'un tiers des Saumurois âgés de 60 ans ou plus .....	26
Un taux d'équipement en lits médicalisés satisfaisant mais un taux d'équipement en places d'hébergement largement en dessous des tendances départementales et nationales.....	26

### Handicap - Accessibilité

7% des Saumurois touchés par le handicap .....	27
--	----

## THÉMATIQUE 3 : CADRE DE VIE

### Parc de logements

Une forte progression des logements vacants et des résidences secondaires ou occasionnelles.....	28
Un territoire qui se démarque par son évolution positive de personnes logées gratuitement.....	28
Un parc de logements ancien, voire vétuste .....	29
Une ville particulièrement bien dotée en logements sociaux mais inégalement répartis sur le territoire .....	30
Un poids de bénéficiaires des aides au logement supérieur à celui du département mais dont la progression est plus faible.....	30

### Enjeu : Précarité énergétique

Les constats de l'Analyse des Besoins Sociaux 2013.....	31
L'action mise en place par le CCAS pour faire face à ce phénomène de précarité énergétique.....	33
L'analyse de l'action mise en place.....	35

## THÉMATIQUE 4 : ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE-EMPLOI-INSERTION

### Activité économique

<i>Un territoire marqué par une forte économie présentielle et un secteur public qui préserve une partie des emplois des aléas conjoncturels</i> .....	39
<i>Un nombre d'emplois qui diminue mais un pôle économique attractif</i> .....	39

### Population active

<i>Des Saumurois qui semblent plus éloignés du marché de l'emploi que la population départementale et nationale</i> .....	40
---	----

### Formation - Qualification

<i>Une offre de formation peu diversifiée et peu qualifiante</i> .....	41
<i>Un niveau de qualification relativement faible</i> .....	41

### Mobilité des actifs

<i>Une mobilité professionnelle qui reste peu développée</i> .....	42
--	----

## THÉMATIQUE 5 : PRÉCARITÉ

### Revenus

<i>Peu de foyers fiscaux imposables et un impôt moyen sur le revenu en nette augmentation</i> .....	44
<i>Un taux de pauvreté élevé mais des inégalités de revenus moins importantes qu'à l'échelle départementale et nationale</i> .....	44

### Aides et dispositifs

<i>Un poids important de bénéficiaires des minima sociaux, notamment du RSA Socle parmi les allocataires CAF</i> .....	45
--	----

### Emergence d'une nouvelle précarité

<i>Un public inégalement touché par la précarité</i> .....	47
--	----

## THÉMATIQUE 6 : CULTURE-CITOYENNETÉ

### Culture

<i>Une saison culturelle qui séduit mais qui attire les plus âgés</i> .....	48
<i>Une fréquentation aux actions de sensibilisation du service Ville art et histoire en baisse mais une fréquentation aux Journées européennes du patrimoine en hausse</i> .....	48
<i>Une offre culturelle associative traitant majoritairement de l'histoire et du patrimoine ou de la musique</i> .....	48

### Citoyenneté

<i>Une stabilité du nombre d'inscrits sur les listes électorales mais un taux de participation global en baisse</i> ....	50
<i>Une création moyenne annuelle d'associations inférieure à la tendance observée en France</i> .....	51
<i>Une majorité d'associations à caractère social ou sportif comme à l'échelle nationale</i> .....	51

<b>Portraits Territoriaux Statistiques</b> .....	<b>52</b>
--	-----------

<b>Note de lecture</b> .....	<b>53</b>
------------------------------	-----------

<b>Comparatif</b> .....	<b>66</b>
-------------------------	-----------

<b>Annexe</b> .....	<b>67</b>
---------------------	-----------

# Note de présentation

## La démarche

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Saumur est engagé depuis 2010 dans une démarche visant à produire une Analyse des Besoins Sociaux (ABS). Cet outil de recensement des besoins de la population et d'aide à la décision est réalisé conjointement avec de nombreux partenaires associatifs et institutionnels locaux.

Cette démarche rendue obligatoire pour tous les CCAS par l'article R123-1 du code de l'action sociale et des familles<sup>1</sup> va bien au-delà d'une mise en conformité puisqu'il s'agit :

- d'améliorer notre connaissance du public et du territoire,
- de disposer d'un outil d'aide à la décision permettant d'ajuster les réponses apportées aux besoins identifiés mais aussi de débattre des orientations budgétaires,
- de disposer d'un support aux projets de services et/ou d'établissements,
- d'instaurer une dynamique partenariale.

Depuis la parution du décret 2016-824 du 21 juin 2016, ce diagnostic sociodémographique concerne l'ensemble de la population saumuroise (Saumur et communes associées) et s'articule autour des 6 grandes thématiques suivantes :

- Thématique 1 : DÉMOGRAPHIE-FAMILLE-ENFANCE-JEUNESSE
- Thématique 2 : SANTÉ-AGE-HANDICAP-ACCESSIBILITÉ
- Thématique 3 : CADRE DE VIE
- Thématique 4 : ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE-EMPLOI-INSERTION
- Thématique 5 : PRÉCARITÉ
- Thématique 6 : CULTURE-CITOYENNETÉ.

Il n'est plus obligatoirement produit annuellement mais au cours de l'année qui suit chaque élection municipale.

Au regard des ambitions qui peuvent être associées à l'ABS, la Ville de Saumur souhaite toutefois mener une démarche d'observation pluriannuelle. Si toutes les thématiques vont cette année être étudiées, les prochaines versions devraient comprendre une approche globale la première année et des études thématiques complémentaires les années suivantes.

Ainsi, pour cette année et pour chacune des thématiques, des données statistiques ont été collectées auprès d'une trentaine de partenaires (Insee, CAF, Saumur Habitat, services municipaux...). Pour ce faire, ont été organisées des conventions d'échanges de données.

Pour toutes les thématiques seront étudiés dans cette version :

- des indicateurs appelés « indicateurs généraux », qui permettent d'observer les grandes tendances du territoire et
- des données quantitatives infra communales appelées « portraits territoriaux statistiques », qui permettent de situer chaque quartier par rapport à la ville.

---

<sup>1</sup> Anciennement décret 95-562 du 6 mai 1995

Afin d'apporter une analyse qualitative approfondie sur des sujets plus ciblés, un enjeu prioritaire et le bilan d'un des enjeux évoqués en 2013 seront également étudiés lors d'un groupe de travail appelé Groupe d'Analyse Partagée (GAP) :

- pour la démographie, la famille, l'enfance et la jeunesse : « L'attractivité de la ville »,
- pour le cadre de vie : un bilan de l'action « Précarité énergétique ».

## Le Groupe d'Analyse partagée (GAP)

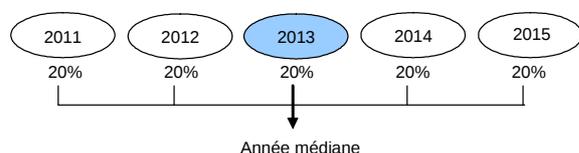
Afin de remplir au mieux les objectifs fixés et donner toute la cohérence nécessaire aux travaux menés, plusieurs partenaires associatifs et institutionnels sont associés à la démarche aux côtés des techniciens et élus de la Ville de Saumur.

Le rôle de ces acteurs locaux est d'apporter d'une part, une analyse qualitative qui relève de l'expérience et du ressenti en échangeant autour des indicateurs collectés et d'autre part, en permettant à des analyses divergentes ou convergentes de s'exprimer.

Ce groupe de travail est composé de partenaires élargis et non uniquement de partenaires en lien avec l'enjeu étudié (étude transversale des problématiques).

## La méthode de recensement

Ce document contient un certain nombre de données Insee issues du recensement de la population 2013. Ces chiffres présentés comme étant ceux du recensement de la population 2013 sont une moyenne entre les recensements effectués en 2011, 2012, 2013, 2014 et 2015<sup>2</sup>.



Les enquêtes de recensement étant réparties sur cinq ans, il est recommandé de calculer les évolutions sur des périodes quinquennales. La référence pour le calcul des évolutions est donc le recensement de 2008.

Les « fichiers détail » du recensement 2013 sont également obtenus en empilant les fichiers des cinq enquêtes annuelles réalisées de 2011 à 2015.

Chaque enregistrement correspond à un individu décrit selon ses caractéristiques sociodémographiques, celles du ménage<sup>3</sup> auquel il appartient, ainsi que les principales caractéristiques de sa résidence principale<sup>4</sup>.

L'utilisation des « fichiers détail » permet d'étudier une tranche de population particulière, de réaliser des analyses exploratoires de données ou encore de modéliser des comportements. Si les effectifs supérieurs à 500 peuvent être utilisés en toute confiance, ceux inférieurs à 200 doivent cependant être maniés avec précaution.

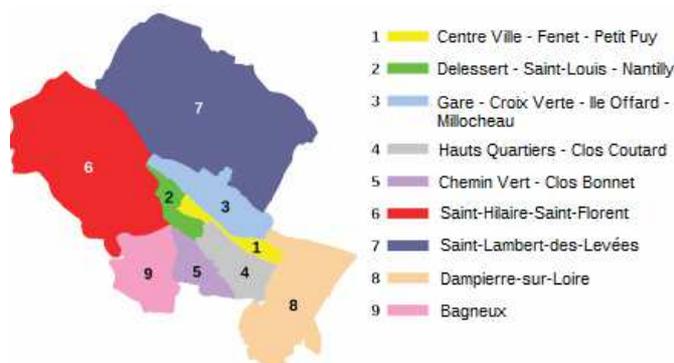
<sup>2</sup> Depuis 2004, les communes de plus de 10 000 habitants sont recensées chaque année par tranche de 20% de leur population. Cinq années de recensement sont donc nécessaires pour avoir une vision globale moyenne de la population d'une commune

<sup>3</sup> Ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté

<sup>4</sup> Logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ou plusieurs ménages

## La notion d'Ilots Regroupés pour l'Information Statistique (IRIS)

Découpage du territoire, développé par l'Insee dans le cadre de ses missions de recensement de la population, il sert de base en matière de diffusion de données statistiques infra communales<sup>5</sup>.



Dans un souci de simplification, Saint-Hilaire-Saint-Florent et Saint-Lambert-des-Levées (chacun divisé en deux IRIS) ont été regroupés et ont fait l'objet d'une étude globale. Notre diagnostic porte donc sur neuf quartiers : 5 pour Saumur ville (Iris 1, 2, 3, 4 et 5) et 4 pour les communes associées (Iris 6, 7, 8 et 9).

## La notion de quartiers prioritaires

Zones urbaines qui bénéficient d'une intervention publique spécifique dans différents domaines (éducation, accès à l'emploi, insertion, santé, culture, prévention...), afin de pallier les difficultés notamment économiques et sociales de la population. Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2015<sup>6</sup>, Saumur comptabilise quatre quartiers prioritaires (Chemin Vert, Croix Verte, Hauts Quartiers et Millocheau) répartis sur trois IRIS (Iris 3, 4 et 5).

## Le choix des territoires de comparaison

Les données relatives à la ville de Saumur sont comparées à celles du Maine-et-Loire, de la France métropolitaine mais également de la ville de Saintes. ville du Poitou-Charentes, Saintes comptabilise un nombre d'habitants semblable à celui de la ville de Saumur. Toutes deux sont dotées d'un Programme de Rénovation Urbaine (PRU)<sup>7</sup>, d'un Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)<sup>8</sup> et de tendances démographiques et économiques relativement proches.

## Précisions techniques

- Les sigles, abréviations et vocabulaires spécifiques sont définis dans le bandeau de gauche,
- Des clés de lecture apparaissent sous certains tableaux en violet,
- Les indicateurs qui ont fait l'objet d'une estimation municipale sont indiqués en bleu,
- Les données non disponibles sont indiquées par la mention « n.d. »,
- Les effectifs inférieurs à 10 individus sont indiqués sous la mention « < 10 »,
- Les données « France » font référence à la « France métropolitaine »,
- Les territoires définis comme « quartiers prioritaires » font référence aux IRIS et non pas aux seuls territoires des zones urbaines bénéficiant d'une intervention publique spécifique,
- Les données infra communales sont traitées dans les Portraits Territoriaux Statistiques. Aucune donnée chiffrée n'est indiquée sur les cartes qui servent uniquement de repère visuel.

<sup>5</sup> Depuis 2006, chaque ville d'au moins 10 000 habitants est subdivisée en un ou plusieurs IRIS

<sup>6</sup> La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine réforme la politique de la ville et instaure au 1<sup>er</sup> janvier 2015, des contrats de ville nouvelle génération qui s'appuient sur une nouvelle géographie prioritaire

<sup>7</sup> Il organise la transformation des quartiers prioritaires (réhabilitations et constructions de logements, implantations d'équipements publics...) afin de répondre aux problématiques d'exclusion et d'enclavement territorial

<sup>8</sup> Passé entre l'État et les collectivités territoriales, il engage la mise en œuvre d'actions concertées pour améliorer la vie quotidienne des habitants des quartiers connaissant une concentration de difficultés socioéconomiques (quartiers prioritaires)

## Population municipale

Elle comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur la commune (dans un logement ou une communauté), les détenus des établissements pénitentiaires situés sur la commune, les sans-abri et les personnes recensées sur la commune, résidant habituellement dans une habitation mobile.

## Quartiers prioritaires

Zones urbaines qui bénéficient d'une intervention publique spécifique (dans les domaines de l'éducation, l'accès à l'emploi, l'insertion, la santé, la culture, la prévention...), afin de pallier les difficultés notamment économiques et sociales de la population. Jusqu'au 31 décembre 2014, Saumur comptabilise quatre quartiers prioritaires.

## Indice de jeunesse

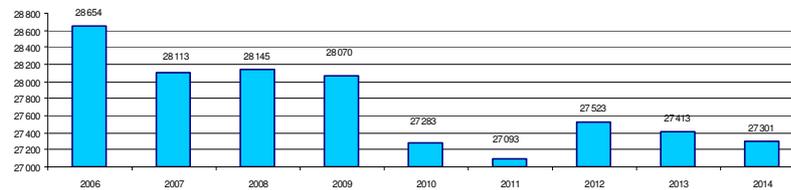
Rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle de 60 ans et plus. Plus l'indice est élevé et plus la population est jeune.

## Un dynamisme démographique en déclin

Malgré un léger accroissement de population observé en 2012, Saumur enregistre depuis une dizaine d'années, une diminution régulière de sa population municipale (-3% entre 2008 et 2013). Sur la même période, le Maine-et-Loire et la France métropolitaine ont vu la leur augmenter de 3%.

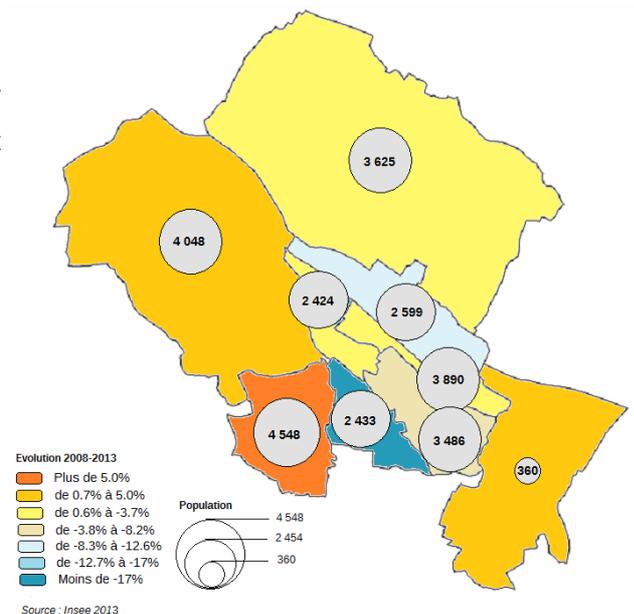
Evolution de la population municipale à Saumur

(Source : Insee)



Trois des quartiers de la ville de Saumur voient toutefois leur population croître entre 2008 et 2013 : Bagneux (+7%), Saint-Hilaire-Saint-Florent (+4%) et Dampierre-sur-Loire (+2%).

Avec -19% de population au Chemin Vert et -10% sur le quartier Gare-Croix Verte, les plus fortes baisses de population sont enregistrées dans les quartiers prioritaires de la ville.



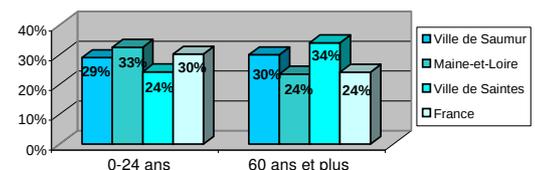
## Une population vieillissante

En 2013, Saumur compte 27 413 habitants. 29% de la population saumuroise est âgée de moins de 25 ans (7 969 personnes) et 30% de 60 ans et plus (8 248 personnes).

Le poids des moins de 25 ans, moins important à Saumur (29%) qu'en Maine-et-Loire (33%) et qu'en France métropolitaine (30%) s'explique par la diminution de cette population entre 2008 et 2013 (-4% soit -371 personnes) (voir thématique 1 page 13). Sur cette même période, les 60 ans et plus ont eux augmenté de 5% (+367 personnes). Ils représentent à Saumur une part plus importante (30%) qu'au niveau départemental ou national (24%).

Part des moins de 25 ans et des 60 ans et plus en 2013

(Source : Insee 2013)



## Indice de jeunesse

	Indice de jeunesse
Saumur	0,7
Maine-et-Loire	1,1
Saintes	0,6
France	1,0

Source : Insee 2013

Avec 70 jeunes de moins de 20 ans pour 100 personnes âgées de 60 ans et plus contre 100 et 110 jeunes pour 100 personnes âgées en France métropolitaine et en Maine-et-Loire, la population saumuroise est vieillissante.

## Ménage

Ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

## Autre ménage sans famille

Ménage composé de plusieurs isolés.

## Famille

Ménage comprenant au moins deux personnes. Constitué, soit d'un couple avec ou sans enfant, soit d'une personne seule avec enfant(s) (famille monoparentale).

## Famille monoparentale

(Au sens de l'Insee) Parent isolé avec enfant(s), quel que soit son âge, s'il est lui-même célibataire et qu'il n'a pas d'enfant.

## Une stabilisation du nombre de ménages et une hausse des ménages d'une personne au détriment des ménages avec famille(s)

Evolution de la structure des ménages à Saumur entre 2008 et 2013

	2013		Evolution 08-13
	Nombre	Pourcentage	
Ménages d'une personne	5 797	43%	6%
Autres ménages sans famille*	302	2%	24%
Ménages avec famille(s)	7 244	54%	-3%
<b>Nombre total de ménages</b>	<b>13 343</b>	<b>100%</b>	<b>1%</b>

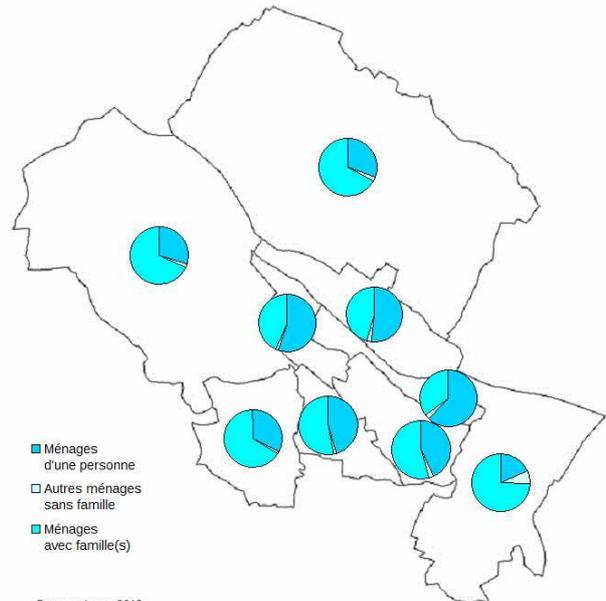
\*ménage composé de plusieurs isolés

Source : Insee

Si Saumur a vu sa population diminuer entre 2008 et 2013 (voir thématique 1 page 10), son nombre de ménages (13 343) reste stable (+1% soit 187 ménages). Avec respectivement -11% et +11% de ménages sur la période considérée, deux quartiers se démarquent du reste de la ville : Chemin Vert et Bagneux.

Entre 2008 et 2013, les ménages d'une personne ont augmenté (+6%) au détriment des « ménages avec famille(s) » (-3%). Avec une part importante de ménages d'une personne (43%), Saumur se rapproche de la ville de Saintes (48%) mais se détache des tendances départementales et nationales qui comptent 34% et 35% de ménages d'une personne. Cette tendance peut expliquer en partie la stabilisation du nombre de ménages alors que la population saumuroise diminue.

Le Centre Ville (62%) ainsi que les quartiers Delessert (55%) et Gare-Croix Verte (51%) enregistrent la plus grande concentration de ménages d'une personne. Les quatre communes associées ainsi que les quartiers Chemin Vert et Hauts Quartiers à l'inverse, comptabilisent un fort taux de « ménages avec famille(s) » (entre 53 et 74%).



Ces tendances peuvent s'expliquer par l'offre de logement présente dans ces quartiers (voir thématique 3 page 29).

## Une diminution du nombre de familles et une augmentation des familles sans enfant au détriment des familles avec enfant(s)

En 2013, 7 264 familles sont recensées à Saumur. Entre 2008 et 2013, leur nombre a diminué à Saintes (-5%) comme à Saumur (-3%) alors qu'il a augmenté dans le département (+3%) et en France métropolitaine (+2%). Cette diminution du nombre de familles est observée chez les familles avec enfant(s) (-8% contre +2% en France métropolitaine) mais pas chez les familles sans enfant qui

### Famille

Ménage comprenant au moins deux personnes. Constitué, soit d'un couple avec ou sans enfant, soit d'une personne seule avec enfant(s) (famille monoparentale).

### Famille monoparentale

(Au sens de l'Insee)  
Parent isolé avec enfant(s), quel que soit son âge, s'il est lui-même célibataire et qu'il n'a pas d'enfant.

### Taux de couverture CAF

(Au sens de la CAF)  
Rapport entre le nombre de personnes couvertes par la CAF sur un territoire et l'ensemble de la population. Les personnes couvertes par la CAF sont les allocataires et leurs ayants droit (conjoint, enfants et autres personnes à charge).

### Allocataire CAF

(Au sens de la CAF)  
Personne physique à qui est reconnu le droit aux prestations versées par la Caisse d'Allocations Familiales.

progressent de 3% sur la période considérée (+113 familles). Cette augmentation du nombre de familles sans enfant peut s'expliquer par le vieillissement de population et notamment l'augmentation du nombre de 60 ans et plus (voir [thématique 1 page 10](#)).

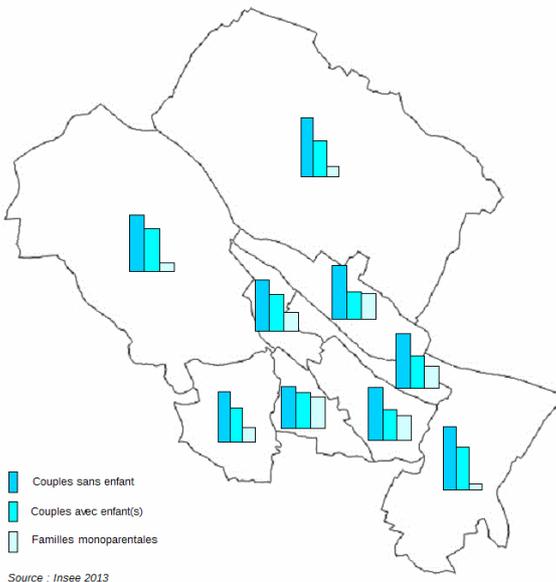
Ainsi, cette augmentation de la part des familles sans enfant (+3 points) qui se fait au détriment des familles avec enfant(s) (-3 points) fait que la ville compte autant de familles sans enfant (50%) que de famille avec enfant(s) (50%).

Parmi les familles avec enfant(s), 66% sont, en 2013, des couples et 34% des familles monoparentales.



Source : Insee 2013

Si Saumur se démarque des données départementales et nationales par son fort taux de familles monoparentales (34% contre respectivement 20% et 25%) leur nombre reste entre 2008 et 2013, stable (-1% contre respectivement +11% et +10%). Sur la même période, les couples avec enfant(s) ont connu une diminution de 12% (-317 familles).



Les couples sans enfant représentent près d'une famille sur deux dans la quasi-totalité des quartiers de Saumur ville. Le Chemin Vert se distingue par la mixité des structures familiales existantes sur son territoire. Ce quartier compte, en effet, à peu près autant de couples sans enfant (38%) que de couples avec enfant(s) (33%) ou de familles monoparentales (29%).

### Un taux de couverture CAF inférieur à celui du département

Au 31 décembre 2015, Saumur compte 5 702 allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), soit 12 629 personnes couvertes. Son taux de couverture, qui était de près d'un allocataire sur deux en 2011 (49%), perd 2 points et passe à 47% en 2014 (49% en Maine-et-Loire).

## Ménage

Ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

## Famille

Ménage comprenant au moins deux personnes. Constitué, soit d'un couple avec ou sans enfant, soit d'une personne seule avec enfant(s) (famille monoparentale).

## Famille monoparentale

(Au sens de l'Insee) Parent isolé avec enfant(s), quel que soit son âge, s'il est lui-même célibataire et qu'il n'a pas d'enfant.

## Taux de scolarisation

Part de la population scolarisée d'un âge donné sur la population totale du même âge.

## Une perte très importante de la population âgée de moins de 25 ans

En 2013, Saumur compte 1 671 enfants âgés de moins de 6 ans soit 6% de la population contre 7% en France métropolitaine et 8% en Maine-et-Loire.

Ces derniers ont diminué de 7% entre 2008 et 2013 (-132 enfants). Cette diminution concerne principalement les 3-5 ans qui ont perdu 13% (-121 enfants) de leurs effectifs sur la période considérée.

Saumur compte 6 298 jeunes âgés de 6 à 24 ans. Ces derniers représentent comme au niveau national 23% de la population (25% en Maine-et-Loire).

Leur nombre a diminué de 4% entre 2008 et 2013 (-239 jeunes). Cette diminution de population concerne exclusivement les 6-17 ans (-10%).

Dans les territoires de comparaison, si Saintes enregistre également une baisse de sa population âgée de moins de 25 ans (-11% de moins de 6 ans et -15% de 6-24 ans), le Maine-et-Loire et la France métropolitaine enregistrent une stabilisation de cette population (+1% pour les 0-6 ans et +2% et +0% pour les 6-24 ans).

La diminution des « ménages avec famille(s) » au profit des ménages d'une personne, conjuguée à la hausse des couples sans enfant, semble avoir une incidence directe sur l'évolution des moins de 6 ans à Saumur.

## Des effectifs stables dans les établissements scolaires et des résultats aux examens satisfaisants

À la rentrée 2015, Saumur compte 22 établissements du 1er degré et 12 du 2nd degré.

Malgré des effectifs stables entre 2009 et 2015, seuls les lycées voient leurs effectifs augmenter (+11% contre -18% en

maternelles et -2% dans les collèges et niveaux élémentaires). Ces tendances peuvent s'expliquer par l'évolution démographique de Saumur (perte des 3-17 ans) et le rayon d'attractivité des lycées qui dépasse le territoire de la ville.

Avec 97% de 15-17 ans scolarisés en 2013, le taux de scolarisation à Saumur paraît satisfaisant au regard des territoires de comparaison (97% en Maine-et-Loire, 96% en France métropolitaine et 92% à Saintes). Entre 2008 et 2013, les quartiers Chemin Vert et Hauts Quartiers se démarquent du reste de la ville par une forte progression de leur taux de scolarisation (+16 et +5 points). À l'inverse, Saint-Lambert-des-levées voit son taux de scolarisation diminuer de 5 points.

Evolution des moins de 6 ans entre 2008 et 2013 à Saumur

	2013		2008		Evolution 2008-2013
0-2 ans	845	3%	856	3%	-1%
3-5 ans	826	3%	947	3%	-13%
Moins de 6 ans	1 671	6%	1 803	6%	-7%

Les moins de 6 ans représentent 6% de la population à Saumur en 2013  
Source : Insee

Evolution des 6-24 ans entre 2008 et 2013 à Saumur

	2013		2008		Evolution 2008-2013
6-10 ans	1 390	5%	1 605	6%	-13%
11-17 ans	2 325	9%	2 503	9%	-7%
18-24 ans	2 583	10%	2 429	8%	6%
<b>6-24 ans</b>	<b>6 298</b>	<b>23%</b>	<b>6 537</b>	<b>23%</b>	<b>-4%</b>

Les 6-24 ans représente 23% de la population saumuroise en 2013  
Source : Insee

Evolution des effectifs dans les établissements

	2009/2010	2015/2016	Evolution 2009/2015
Collèges publics	1 326	1 302	-2%
Collèges privés	1 361	1 327	-2%
Lycées publics	2 048	2 220	8%
Lycées privés	1 033	1 208	17%
Elémentaires publiques	1 043	878	-16%
Elémentaires privées	714	837	17%
Maternelles publiques	803	603	-25%
Maternelles privées	425	405	-5%
<b>Ensemble</b>	<b>8 753</b>	<b>8 780</b>	<b>0%</b>

Source : Service Education

### Taux de réussite (aux examens)

Rapport entre le nombre d'admis à l'examen et le nombre de candidats présents à l'examen.

### Taux de couverture

Nombre de places proposées en accueil collectif et individuel pour 100 enfants de moins de 3 ans (hors écoles maternelles et salariés à domicile).

### Accueil collectif

Il peut être régulier ou occasionnel et est conçu pour recevoir collectivement au sein d'un établissement des enfants âgés de moins de trois ans.

### Accueil individuel

Accueil d'enfants de moins de 3 ans au domicile d'un assistant maternel agréé.

### Activités Éducatives Périscolaires (AEP)

Activités mises en œuvre par la ville en application de la loi sur la réforme des rythmes scolaires et du code de l'éducation. Elles sont gratuites et non obligatoires.

En 2015, si Saumur enregistre un taux de réussite au diplôme national du brevet (série générale) supérieur aux tendances nationales (89% contre 87%<sup>9</sup>), les résultats enregistrés dans le public sont inférieurs à ces tendances nationales de 8 points (79%). De même, avec un retard scolaire plus important dans le public qu'ailleurs (14% d'élèves en retard d'au moins un an en 6<sup>ème</sup>), des problèmes de réussite éducative sont, à Saumur, identifiés.

Réussite au baccalauréat à Saumur en 2015

	Saumur	Académie de Nantes	France
Filière générale	93%	94%	92%
Filière technologique	97%	95%	91%
Filière professionnelle	94%	n.d.	n.d.

Estimation Municipale

Résultats provisoires

Source : Inspection académique

Cette dernière tendance s'observe dans le public comme dans le privé, même si le privé enregistre des résultats supérieurs à ceux du public.

Le taux de réussite au baccalauréat en 2015 est à Saumur proche des tendances académiques et nationales concernant la filière générale mais supérieur pour la filière technologique.

## Une offre d'accueil très satisfaisante pour les 0-3 ans mais à adapter pour les 3-5 ans

Taux de couverture à Saumur en 2015

	2015
Capacité d'accueil toutes structures collectives	166
Capacité d'accueil en accueil individuel	474
Nombre d'enfants de moins de 3 ans	845
<b>Taux de couverture</b>	<b>76</b>

Estimation municipale sur la base du nombre d'enfants de moins de 3 ans en 2013

Source : Ville de Saumur

On estime à 76 le nombre de places pour 100 enfants de moins de 3 ans à Saumur en 2015 (58 en 2009).

L'augmentation en 2012 de la capacité d'accueil au sein des structures collectives ainsi que la hausse du nombre d'agrément chez les assistants maternels, ont permis au territoire de gagner 18 places pour 100 enfants de moins de 3 ans entre 2009 et 2015. L'offre d'accueil semble donc à Saumur très satisfaisante, comparée à l'offre moyenne en France dont le taux de couverture est estimé à 49 en 2013<sup>10</sup>.

Ouverts les mercredis et durant les vacances scolaires, les deux structures de loisirs que compte Saumur accueillent les enfants scolarisés de plus de 2 ans jusqu'au dernier jour des vacances d'été suivant leur 12<sup>ème</sup> anniversaire.

En 2015, 1 096 enfants différents y ont été accueillis : 591 au « Petit Souper » et 505 à « l'Ile des enfants ». Si le nombre d'enfants différents accueillis reste

Evolution du nombre d'enfants différents accueillis dans les structures d'accueil extra scolaires

	2015	Evolution 2010-2015
Petit Souper	591	-21%
Ile des enfants	505	41%
<b>Ensemble</b>	<b>1 096</b>	<b>-1%</b>

Source : DVC - Service Animation enfance jeunesse

stable, entre 2010 et 2015, il a évolué positivement à « l'Ile des enfants » (+41%) mais négativement au « Petit Souper » (-21%). Avec une diminution de 28% des 3-5 ans sur les deux structures, l'offre d'accueil pour cette tranche d'âge semble poser question.

70 enfants différents ont également été accueillis en 2015 dans le cadre des Activités Educatives Périscolaires (AEP) soit -28% entre 2009 et 2015.

<sup>9</sup> Estimation municipale pour Saumur et Education nationale, note d'information n°6, mars 2016 pour la France

<sup>10</sup> Observatoire national de la petite enfance

## Enjeu : Attractivité de la ville

### Les constats des différentes Analyses des Besoins Sociaux

#### Une constante diminution de population depuis 1975

Avec 27 301 habitants en 2014 contre 32 515 en 1975, Saumur enregistre une constante diminution de population confirmée, malgré un regain observé en 2012, par les derniers chiffres de l'Insee (-3% de population entre 2008 et 2013 contre +3% en Maine-et-Loire et en France métropolitaine) (voir thématique 1 page 10).

#### Un solde naturel négatif depuis 2008 qui ne permet plus de contrebalancer un solde migratoire négatif depuis plus de 50 ans

Solde migratoire et naturel

	Saumur					
	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2008	2008 à 2013
Variation annuelle moyenne de la population en %	+0,4	-0,2	-0,8	-0,1	-0,7	-0,5
due au solde naturel en %	+1,2	+0,8	+0,6	+0,4	+0,1	-0,1
due au solde apparent des entrées sorties en %	-0,8	-1,0	-1,4	-0,5	-0,8	-0,4

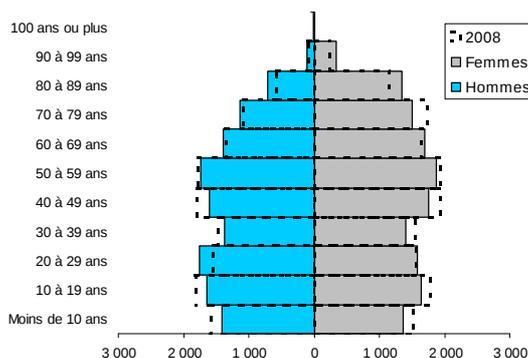
Source : Insee

Entre 1962 et 1975 le solde naturel positif contrebalançait le solde migratoire négatif de la ville et permettait ainsi à Saumur d'enregistrer une évolution positive de sa population. Entre 1975 et 2008, le solde naturel enregistré était positif mais si faible qu'il ne permettait plus de contrebalancer un solde migratoire toujours négatif entraînant ainsi une baisse de la population. Depuis 2008, le solde naturel enregistré à Saumur est comme le solde migratoire, négatif (1 453 naissances pour 1 560 décès et 625 départs de plus que d'arrivées entre 2008 et 2013).

Le Groupe d'Analyse Partagée (GAP) explique le déclin du solde migratoire de la ville par sa difficulté à séduire les plus jeunes (situation économique difficile, offre de formations limitée) et le déclin de son solde naturel par le vieillissement de population dû en partie à cette incapacité à séduire la population en âge de procréer (voir thématique 1 pages 10).

#### Un territoire qui semble plus attractif aux 60 ans et plus qu'aux jeunes et aux familles

Répartition de la population par sexe et âge à Saumur  
(Source : Insee 2013)



Entre 2008 et 2013, les moins de 25 ans ont diminué à Saumur de 4% au profit des 60 ans et plus qui, sur la période considérée, ont augmenté de 5% (+1% contre +14% en Maine-et-Loire et +1% contre +12% en France métropolitaine).

#### Solde naturel

Différence entre le nombre de naissances domiciliées et le nombre de décès domiciliés enregistrés au cours d'une période.

#### Naissances domiciliées

Naissances survenues sur le lieu de domicile de la mère.

#### Décès domiciliés

Décès survenus sur le lieu de résidence du défunt.

#### Solde migratoire

Différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période indépendamment de la natalité.

#### Famille

Ménage comprenant au moins deux personnes. Constitué, soit d'un couple avec ou sans enfant, soit d'une personne seule avec enfant(s) (famille monoparentale).

#### Famille monoparentale

(Au sens de l'Insee) Parent isolé avec enfant(s), quel que soit son âge, s'il est lui-même célibataire et qu'il n'a pas d'enfant.

## Enjeu : Attractivité de la ville

### Ménage

Ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

### Famille

Ménage comprenant au moins deux personnes. Constitué, soit d'un couple avec ou sans enfant, soit d'une personne seule avec enfant(s) (famille monoparentale).

### Famille monoparentale

(Au sens de l'Insee) Parent isolé avec enfant(s), quel que soit son âge, s'il est lui-même célibataire et qu'il n'a pas d'enfant.

Si l'évolution des 60 ans et plus est plus importante dans les territoires de comparaison qu'à Saumur, leur poids parmi la population totale y est bien plus faible (24% en Maine-et-Loire et France métropolitaine contre 30% à Saumur) (voir thématique 1 page 10).

De même que l'augmentation des ménages d'une personne (+6%) enregistrée sur la période considérée se fait au détriment des ménages avec famille(s) (-3%), la hausse des familles sans enfant (+3%) se fait au détriment des familles avec enfant(s) (-8%) (voir thématique 1 page 11).

Le Groupe d'Analyse Partagée (GAP) pense que la perte de population et notamment la perte des jeunes et des familles s'explique par :

- le prix de l'immobilier plus attractif dans les communes environnantes (voir enjeu page 20),
- le manque de formations qualifiantes qui pousse les jeunes diplômés qui en ont les moyens à quitter le territoire pour des villes plus universitaires (voir thématique 4 page 41),
- le manque d'emplois adaptés au faible niveau de qualification de la population (voir thématique 4 page 41).

Le GAP s'interroge également sur la population âgée de 60 ans et plus qui, bien que très représentée (30%), connaît une évolution à Saumur moins importante que dans les territoires de comparaison. Il est effectivement nécessaire d'être vigilant car si elle devait se poursuivre, cette tendance pourrait à terme engendrer une perte de cette population en plus de celle des jeunes (voir thématique 1 page 10).

## Les caractéristiques sociodémographiques des personnes entrées sur le territoire

En 2013, 8% de la population saumuroise (2 254 personnes) n'habitait pas la commune un an auparavant. Avec 8% en Maine-et-Loire et 7% en France métropolitaine, la même tendance est observée à Saumur que dans les territoires de comparaison.

### Des nouveaux entrants majoritairement jeunes...

Mobilité résidentielle : lieu d'habitation de la population saumuroise d'un an ou plus 1 an auparavant par âge

	Pas de changement de commune depuis 1 an	Population habitant une autre commune 1 an	Poids de chaque tranche d'âge chez les nouveaux arrivants
1 à 14 ans	90%	10%	18%
15 à 24 ans	81%	19%	31%
25 à 54 ans	90%	10%	40%
55 ans et plus	98%	2%	10%
<b>Ensemble</b>	<b>92%</b>	<b>8%</b>	<b>100%</b>

Parmi les 1-14 ans en 2013, 10% sont des nouveaux arrivants et n'habitaient pas la commune de Saumur 1 an auparavant

18% des nouveaux arrivants ont entre 1 et 14 ans

Source : Insee 2013

En 2013 toujours, 49% des nouveaux « entrants » sont âgés de moins de 25 ans (18% ont moins de 15 ans) et seuls 10% sont âgés de 55 ans et plus. Ainsi, 14% des moins de 25 ans (19% pour les 15-24 ans) n'habitaient pas Saumur un an auparavant contre 2% pour les 55 ans et plus.

## Enjeu : Attractivité de la ville

### Ménage

Ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

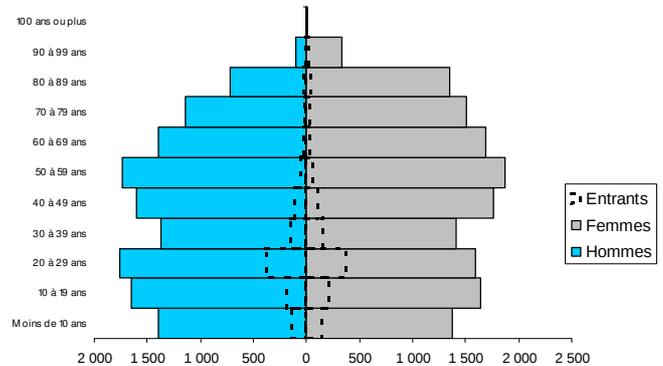
### Inactif

Personne ni en emploi ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés de 14 ans ou plus, retraités, parents au foyer, « autres inactifs » (personnes qui ne sont pas dans une démarche de recherche d'emploi ou en incapacité de travailler).

Avec 48% de nouveaux « entrants » âgés de moins de 25 ans en Maine-et-Loire et 12% de moins de 25 ans qui n'habitaient pas le département un an auparavant, les tendances observées à Saumur restent conformes aux tendances départementales mais sont légèrement supérieures aux tendances nationales (42% de nouveaux « entrants » de moins de 25 ans et 10% de moins de 25 ans qui n'habitaient pas Saumur un an auparavant).

De même, 52% des nouveaux « entrants » sont des femmes qui pour 63% d'entre elles ont moins de 30 ans et 9% 60 ans et plus lorsque à l'échelle de la population totale les femmes sont 53%, les moins de 30 ans 34% et les 60 ans et plus 30%.

Répartition de la population "entrante" par sexe et âge à Saumur  
(Source : Insee 2013)



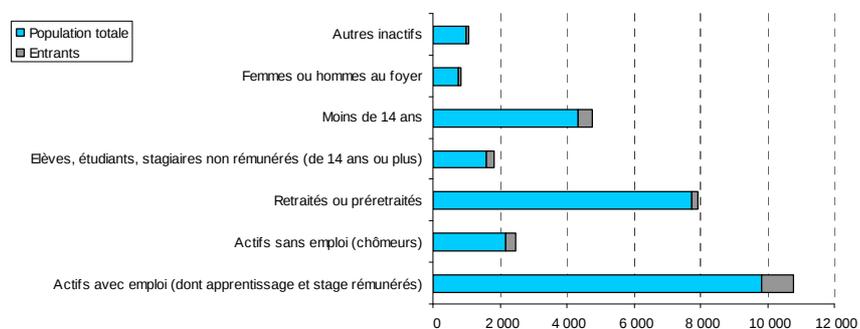
Ainsi, si la ville de Saumur enregistre une perte de population notamment chez les jeunes (voir thématique 1 page 10), l'étude de la population entrée sur le territoire en 2013 montre qu'elle a toutefois tendance à les attirer.

Le Groupe d'Analyse Partagée (GAP) pense que ce paradoxe trouve sa source dans l'installation d'une forte population étudiante venue bénéficier de l'enseignement très spécialisé dispensé dans certaines filières liées au tourisme, patrimoine, art équestre ou bijouterie/joaillerie/orfèvrerie mais qui, une fois sa formation dispensée, quitte le territoire.

Si l'installation de jeunes ménages paraît être un enjeu majeur, convaincre les plus jeunes de rester sur le territoire paraît tout aussi important.

### ... généralement éloignés de l'emploi...

Répartition de population par activité  
(Source : Insee - Fichier mobilité résidentielle 2013)



En 2013, 27% des nouveaux « entrants » en âge de travailler (15-64 ans) sont inactifs (28% à l'échelle de la ville). Avec 54% d'élèves, étudiants, stagiaires parmi ces inactifs, l'analyse ci-dessus du Groupe d'Analyse Partagée (GAP) sur

## Enjeu : Attractivité de la ville

### Actifs inoccupés ou chômeurs

(Au sens du recensement) Ensemble des personnes de 15 ans et plus, qui se sont déclarées sans emploi et en recherche d'emploi (inscrits ou non à Pôle Emploi).

### Actif occupé

Personne âgée de 15 à 64 ans ayant un emploi.

### Emploi précaire

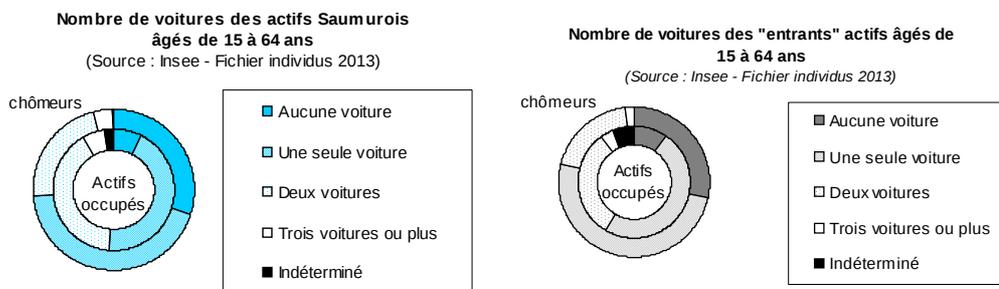
Intérim, Contrats à Durée Déterminée (CDD), emplois aidés, apprentissage, stages rémunérés.

### Niveaux de formation

- Niveau VI : personne sans diplôme, disposant du brevet des collèges ou d'un niveau V bis (CAP ou BEP sans obtention du diplôme),
- Niveau V : personne disposant d'un CAP, BEP ou sortie du 2nd cycle général et technologique en classe de 2<sup>nde</sup> ou de 1<sup>ère</sup>,
- Niveau IV : personne sortie de terminale avec ou sans le bac ou sortie des études supérieures sans diplôme (abandon),
- Niveau III : personne disposant d'un diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS...),
- Niveau II : personne disposant d'une licence, une maîtrise ou un master 1,
- Niveau I : personne diplômée d'un 3ème cycle universitaire (master 2, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école).

la présence d'une forte population étudiante parmi la population nouvellement arrivée semble se confirmer même si elle ne représente que 16% des nouveaux « entrants » en âge de travailler et 13% des nouveaux « entrants » tous âges confondus<sup>11</sup>.

Avec 17% d'actifs inoccupés et 56% d'actifs occupés parmi les nouveaux « entrants » contre 13 et 59% à l'échelle de la ville, la proportion de personnes éloignées de l'emploi semble encore plus prégnante dans la population nouvellement arrivée que parmi la population totale (voir thématique 4 page 40).



De même, le manque de mobilité parmi la population éloignée de l'emploi semble aussi problématique pour l'ensemble de la population (30% des chômeurs ne possèdent aucune voiture contre 7% parmi les actifs occupés) que pour les nouveaux « entrants » (28% des chômeurs contre 9% des actifs occupés) (voir thématique 4 page 42).

En outre, les nouveaux « entrants » avec emploi semblent plus touchés par la précarité de l'emploi que les Saumurois en général puisque 36% des 93% de salariés occupent un emploi précaire (16% un emploi à temps partiel) lorsque seuls 23% des 87% de salariés occupent un emploi précaire (20% un emploi à temps partiel) à l'échelle de la ville (voir thématique 4 page 40).

Le Groupe d'Analyse Partagée (GAP) attire l'attention sur le peu d'offres d'emploi à temps complet disponibles sur le territoire.

### ... mais plutôt plus qualifiés qu'à l'échelle de la ville

#### Niveau de formation des non scolarisés de 15 ans ou plus

	Population totale		Entrants	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Niveau VI (Aucun diplôme, CEP, BEPC)	8 292	40%	347	24%
Niveau V (CAP, BEP)	4 908	24%	276	19%
Niveau IV (Bac général, technologique ou professionnel)	3 058	15%	268	18%
Niveau III, II et I (Diplôme de niveau supérieur)	4 608	22%	560	39%
<b>Population non scolarisée de 15 ans ou plus</b>	<b>20 867</b>	<b>100%</b>	<b>1 451</b>	<b>100%</b>

Source : Insee - Fichier Individus 2013

En 2013, seuls 43% des nouveaux « entrants » non scolarisés de 15 ans ou plus ont un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V (64% parmi la population totale) lorsque 39% ont un niveau supérieur ou égal au niveau III (22% à l'échelle de la ville).

<sup>11</sup> Sur la base du nombre d'élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés de 14 ans ou plus, du nombre d'élèves déclarant avoir un emploi et du nombre d'élèves, étudiants se déclarant au chômage.

## Enjeu : Attractivité de la ville

### Catégories Socio-Professionnelles (CSP)

Nomenclature qui classe la population selon la profession exercée, la position hiérarchique tenue et le statut professionnel :

- les agriculteurs exploitants,
- les artisans, commerçants et chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus,
- les cadres et professions intellectuelles supérieures (cadres de la fonction publique, professeurs, cadres d'entreprise...),
- les professions intermédiaires (professeurs des écoles, professionnels de la santé et du travail social...),
- les employés (employés de la fonction publique, employés administratifs des entreprises...),
- les ouvriers (ouvriers de l'industrie et de l'artisanat, ouvriers agricoles...),
- les autres sans CSP identifiée (chômeur n'ayant jamais travaillé).

### Ménage

Ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

### Famille

Ménage comprenant au moins deux personnes. Constitué, soit d'un couple avec ou sans enfant, soit d'une personne seule avec enfant(s) (famille monoparentale).

### Famille monoparentale

(Au sens de l'Insee) Parent isolé avec enfant(s), quel que soit son âge, s'il est lui-même célibataire et qu'il n'a pas d'enfant.

De même, si le poids des nouveaux « entrants » âgés de 15 à 64 ans appartenant à la catégorie socioprofessionnelle des « employés » et « ouvriers » est tout aussi important (53%) que parmi l'ensemble des Saumurois (57%), la part de ceux appartenant à la catégorie socioprofessionnelle des professions intermédiaires est bien

supérieure (29% contre 23% parmi la population totale) (voir thématique page 41).

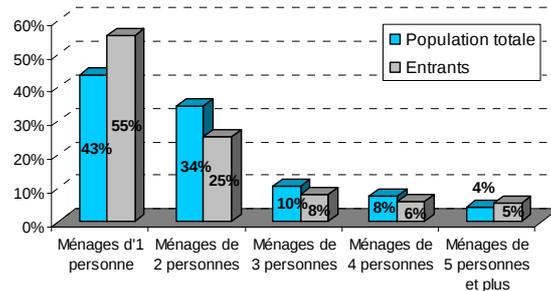
Répartition des 15 à 64 ans par catégories socioprofessionnelles

	Population totale	Entrants
Agriculteurs exploitants	86	6
Artisans, commerçants, chefs entreprise	729	31
Cadres, professions intellectuelles sup.	1 399	178
Professions intermédiaires	2 743	350
Employés	3 571	370
Ouvriers	3 222	286
Ensemble	11 750	1 221

Source : Insee - Fichier mobilité résidentielle 2013

## De nouveaux ménages principalement de petite taille...

Répartition des ménages par taille  
(Source : Insee - Fichier Individus 2013)



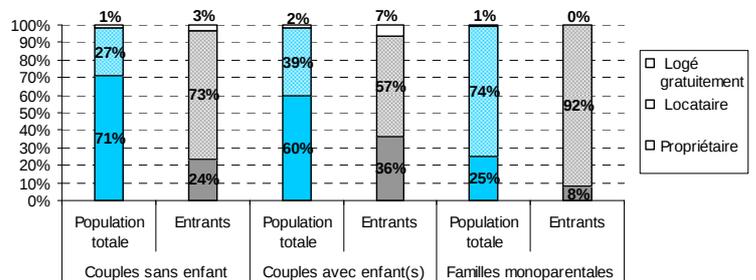
L'étude des ménages nouvellement installés en 2013, montre que 55% sont des ménages d'une personne (43% à l'échelle de la ville), 80% des ménages de moins de trois personnes (77% parmi la population totale) et 55% des

familles de deux personnes (61% parmi l'ensemble des Saumurois).

## ... Majoritairement locataires...

De même, Saumur compte une majorité de locataires parmi les nouveaux « entrants », une majorité de propriétaires parmi l'ensemble de la population et une

Statut d'occupation des familles  
(source : Insee - Fichier individus 2013)

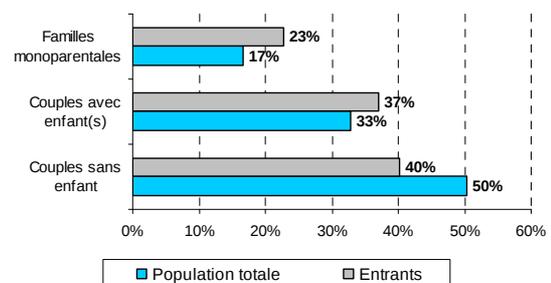


part plus importante de locataires parmi les familles monoparentales que parmi les familles composées d'un couple sans enfant ou d'un couple avec enfant(s).

## ... Et avec enfant(s) plutôt que sans

En 2013, seules 40% des familles nouvellement arrivées sur le territoire sont des familles sans enfant contre 50% à l'échelle de la ville.

Répartition des familles par type de famille  
(Source : Insee - Fichier individus 2013)



Les familles monoparentales représentent 38% des familles avec enfant(s) contre 34% pour l'ensemble des Saumurois (voir thématique 1 page 11).

### Multi-accueil

Les multi-accueils associent dans une même structure l'accueil collectif régulier (type crèche) et l'accueil collectif occasionnel (type halte-garderie). Ils visent à favoriser le passage d'un type d'accueil à l'autre afin de permettre une meilleure occupation des places et une souplesse d'adaptation aux besoins des parents.

### Maison d'Assistants Maternels (MAM)

Les MAM permettent à quatre assistant(e)s maternel(le)s au plus d'accueillir simultanément dans un local garantissant la sécurité et la santé des enfants chacun(e) un maximum de quatre enfants.

### Micro-crèche

À mi-chemin entre la crèche traditionnelle et l'assistant maternel, la micro-crèche est une structure pouvant accueillir un maximum de dix enfants âgés de deux mois à trois ans.

### Prix de vente médian

Valeur qui partage les prix de vente en deux parties égales. Ainsi 50% des prix se situent en dessous du prix de vente médian et 50% au dessus.

### Loyer médian

Valeur qui partage les logements en deux parties égales. Ainsi 50% des logements ont un loyer inférieur au loyer médian et 50% un loyer supérieur. Il correspond aux loyers hors charges des baux signés au cours de l'année et concerne les logements privés à loyers libres non meublés (hors HLM et logements conventionnés).

Le Groupe d'Analyse Partagée (GAP) pense que l'évolution des modes de vie et notamment la hausse des séparations peut avoir un impact en matière de cadre de vie (reconfiguration des logements trop grands pour les adapter aux besoins) mais aussi en matière d'attractivité de la ville (adaptation de l'offre d'accueil des enfants aux besoins des parents).

Outre les différentes structures municipales existantes (trois multi-accueils et une halte-garderie), trois Maisons d'Assistants Maternels (MAM) et trois micro-crèches ont, ces dernières années vu le jour sur notre territoire.

De même, le multi-accueil Chauvet, installé dans des locaux vieillissants, devrait, fin 2020, début 2021, intégrer la résidence Chanzy et ainsi passer de 43 à 50 places.

## La qualité de vie et l'attractivité du cadre de vie

**Un marché immobilier contraint et vétuste avec des prix de vente médians très proches voire plus élevés que ceux pratiqués à Cholet pourtant économiquement plus dynamique et des loyers médians dans le parc public relativement élevés au regard des territoires de comparaison**

Entre 2012 et 2015, Saumur enregistre 252 constructions dont 62% de type « maison ».

Les prix de vente au m<sup>2</sup> pratiqués à Saumur en 2015 sont bien inférieurs à ceux pratiqués à Angers mais très proches de ceux pratiqués à Cholet concernant les appartements de petite taille (-43€ du m<sup>2</sup>).

Les prix de vente au m<sup>2</sup> concernant les logements de type « maison » sont eux bien supérieurs à Saumur qu'à Cholet (+86€ du m<sup>2</sup>).

Le marché de l'accession\*

	Appartements T2-T4		Maisons T4-T6	
	Prix	Prix au m <sup>2</sup>	Prix	Prix au m <sup>2</sup>
Angers	97 000 €	1 672€ m <sup>2</sup>	203 000 €	2 090€ m <sup>2</sup>
Cholet	64 770 €	1 078€ m <sup>2</sup>	144 526 €	1 487€ m <sup>2</sup>
<b>Saumur</b>	<b>65 000 €</b>	<b>1 035€ m<sup>2</sup></b>	<b>151 050 €</b>	<b>1 573€ m<sup>2</sup></b>

\*Prix de vente médian (hors frais d'agence et notaire) de janvier à octobre 2015\*

Source : Adil49, Les notes de l'observatoire de l'habitat, "Ventes de logements anciens en 2015", n°7, Juin 2016

Le marché locatif privé au 1er janvier 2015

	Appartements		Maisons	
	Loyer médian	Loyer médian au m <sup>2</sup>	Loyer médian	Loyer médian au m <sup>2</sup>
Angers	446€	10€ m <sup>2</sup>	874€	8,4€ m <sup>2</sup>
Cholet	391€	8,3€ m <sup>2</sup>	684€	7€ m <sup>2</sup>
<b>Saumur</b>	<b>404€</b>	<b>7,6€ m<sup>2</sup></b>	<b>674€</b>	<b>6,7€ m<sup>2</sup></b>
Zone rurale	358€	6,9€ m <sup>2</sup>	624€	6,5€ m <sup>2</sup>

Source : Adil 49

Le marché locatif public au 1er janvier 2016\*

	Appartements		Maisons	
	Loyer médian	Loyer médian au m <sup>2</sup>	Loyer médian	Loyer médian au m <sup>2</sup>
Angers	344€	5,3€ m <sup>2</sup>	398€	5,0€ m <sup>2</sup>
Cholet	304€	4,5€ m <sup>2</sup>	464€	5,9€ m <sup>2</sup>
<b>Saumur</b>	<b>304€</b>	<b>4,6€ m<sup>2</sup></b>	<b>369€</b>	<b>5,1€ m<sup>2</sup></b>

\* Loyer médian hors charges

Source : Adil 49

Les loyers médians enregistrés dans le parc locatif privé au 1er janvier 2015, sont en moyenne plus bas à Saumur au m<sup>2</sup> qu'à Angers et Cholet mais les loyers du parc locatif public, identiques à Saumur et Cholet pour les logements de type « appartement » et identiques à Saumur et Angers pour les logements de type « maison ».

### Famille

Ménage comprenant au moins deux personnes. Constitué, soit d'un couple avec ou sans enfant, soit d'une personne seule avec enfant(s) (famille monoparentale).

### Famille monoparentale

(Au sens de l'Insee)  
Parent isolé avec enfant(s), quel que soit son âge, s'il est lui-même célibataire et qu'il n'a pas d'enfant.

### Agglomération

Voir Annexe page 67.

### Résidence principale

Logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ou plusieurs ménages.

### Ménage

Ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

Le Groupe d'Analyse Partagée (GAP) met l'accent sur le coût du logement à Saumur qui paraît, au regard des villes comme Angers et Cholet, élevé. Il pense que cela explique la fuite des familles sur l'extérieur et notamment sur l'agglomération.

Ce phénomène engendrerait même une diminution de l'accession à la propriété due aux difficultés de revente, principal frein à l'achat.

Avec 2.4% de logements qui, chaque année en moyenne, changent de propriétaire à Saumur contre 3% à Angers et 2.7% à Cholet<sup>12</sup>, la tendance observée à Saumur ne semble pourtant pas éloignée de celles observées dans les territoires de comparaison.

Outre que le coût du logement, l'ancienneté et la vétusté du parc peuvent expliquer la fuite des familles vers l'extérieur. Saumur compte en effet, en 2013, 34% de résidences principales construites avant 1946 contre 25% en Maine-et-Loire et en France métropolitaine (voir thématique 3 page 29)<sup>13</sup>.

Ainsi, 31% des logements des bénéficiaires de l'action de lutte contre la précarité énergétique<sup>14</sup> ont plus de 70 ans et 46% ont entre 46 à 70 ans. De même, plus d'un bénéficiaire sur deux (53%) a une consommation énergétique avant travaux estimée à plus de 230 kWhEP par m<sup>2</sup> et par an<sup>15</sup> (étiquette énergétique E, F et G) (voir enjeu page 35).

Résidences principales  
construites avant 1946 en 2013

	Résidences principales construites avant 1946
Saumur	34%
Maine-et-Loire	25%
Saintes	31%
France	25%

Estimation municipale

Source : Insee 2013

### Des équipements et services de proximité à développer

Au-delà de la nécessité de développer l'offre de service en matière de santé et de formation (voir observations du GAP page 23 et thématique 4 page 41), il semblerait pertinent de revoir la politique tarifaire mise en place par la Ville il y a quelques années en matière d'accès aux structures et services destinés aux jeunes et aux familles avec enfant(s). S'il avait été fait le choix de donner priorité aux habitants de la ville et d'appliquer une majoration financière aux habitants des communes limitrophes, ce choix ne semble plus approprié au regard de la demande strictement saumuroise (voir thématique 1 page 14).

<sup>12</sup> Adil49, « Les notes de l'observatoire de l'habitat n°7 », juin 2016

<sup>13</sup> Estimation municipale sur la base de l'ensemble des résidences principales de 2013 et non uniquement sur celles construites avant 2011

<sup>14</sup> Action initiée par la ville de Saumur en 2013 pour améliorer les conditions de vie des Saumurois via une meilleure maîtrise de leurs consommations d'énergie, participer à la réduction de leur facture énergétique et lutter contre le mal logement. Cette action se décline en trois étapes : la participation à un atelier de sensibilisation aux usages et aux comportements économes d'une durée de deux heures, la réalisation d'un diagnostic énergétique effectué à domicile par un thermicien et la réalisation de petits travaux dans le logement (installation d'ampoules basse consommation, d'un réducteur de pression d'eau, d'une douchette économique, d'une multiprise avec interrupteur...). Au 31 décembre 2016, 299 foyers ont participé à l'action et 274 diagnostics ont été réalisés

<sup>15</sup> Consommation en énergie primaire. Elle correspond à l'équivalent d'énergie disponible dans l'environnement et directement exploitable sans transformation qu'il faut utiliser pour produire l'électricité consommée. Étant donné les pertes d'énergie à chaque étape de transformation, stockage et transport, la quantité d'énergie primaire est toujours supérieure à l'énergie finale disponible

## Enjeu : Attractivité de la ville

### Agglomération

Voir Annexe page 67.

### Famille

Ménage comprenant au moins deux personnes. Constitué, soit d'un couple avec ou sans enfant, soit d'une personne seule avec enfant(s) (famille monoparentale).

### Famille monoparentale

(Au sens de l'Insee)  
Parent isolé avec enfant(s), quel que soit son âge, s'il est lui-même célibataire et qu'il n'a pas d'enfant.

Ainsi, ouvrir ces services aux habitants de l'agglomération permettrait aux différentes structures municipales de répondre aux besoins d'un territoire qui va bien au-delà des frontières de la ville.

Pour maintenir les habitants sur notre territoire, le Groupe d'Analyse Partagée (GAP) propose de développer l'offre de service en matière de santé et de formation (voir observations du GAP page 23 et thématique 4 page 41) mais aussi d'agir sur l'activité économique à travers :

- le développement d'une véritable stratégie de communication à destination des partenaires leur permettant de pallier leurs mauvaises connaissances du territoire en matière de recrutements et d'actions mises en place,
- la nécessité d'accompagner, de faire de la prévention et de la pédagogie avant d'orienter les publics vers une formation permettant l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi,
- la mise en place d'un travail de fond sur la culture de la mobilité, la mobilité intellectuelle et la mobilité psychique de certaines familles qui parfois sont des freins notamment chez les 12-13 ans déscolarisés (voir observations du GAP page 42). Pour ce faire, le GAP propose de développer le partage et la mixité de population qui selon lui sont trop peu développés sur notre territoire.

Pour attirer de nouveaux habitants, le GAP envisage également :

- de travailler sur l'image négative de la ville afin qu'elle ne soit plus perçue comme une ville essentiellement constituée d'une population précaire et ancrée dans le passé,
- de faire la promotion des services proposés aux familles,
- de favoriser les politiques familiales,
- de faciliter l'accès à la propriété des plus jeunes,
- d'influer sur le coût du logement et l'état du bâti (voir observations du GAP page 38).

Pour finir, le GAP met l'accent sur le développement du partenariat contribuant à une meilleure cohérence des actions et la nécessité de les pérenniser en favorisant le pilotage à plusieurs lorsque celles-ci sont trop lourdes à porter pour un seul et même partenaire.

Il attire également l'attention sur la particularité géographique de la ville de Saumur qui, contrairement à Saintes, est largement impactée par la proximité des grands pôles urbains que sont Angers, Tours et Nantes.

Ainsi, si les zones d'activités du département se situent en particulier à proximité des grands axes de communication, certains territoires, comme la ville de Saumur, sont moins favorisés et sont donc moins attractifs pour la population.

### Professionnels de santé libéraux dits de « premier recours »

Professionnels libéraux sollicités en premier : médecins généralistes, infirmiers, masseurs-kinésithérapeutes et dentistes.

### Densité de professionnels

Nombre de professionnels de santé pour 10 000 habitants.

### Consommation de soins

Nombre d'actes consommés par les habitants auprès des professionnels de santé libéraux. Elle est dite « moyenne » lorsqu'elle rapporte le nombre total d'actes consommés par les habitants d'un territoire, au nombre de patients du même territoire ayant consommé au moins un acte dans l'année. Elle permet de quantifier la demande et le recours des Saumurois aux soins de premier recours

## Une couverture médicale qui ne semble pas satisfaisante et un vieillissement des professionnels de santé à anticiper

Saumur compte en 2013, 38 médecins généralistes, 28 infirmiers, 24 masseurs-kinésithérapeutes et 24 dentistes exerçant une activité libérale.

À l'exception des médecins généralistes dont les effectifs ont diminué de 5% entre 2006 et 2013 (de 40 à 38 généralistes), on observe une augmentation du nombre de professionnels de santé libéraux de premier recours à Saumur (+27% d'infirmiers, +20% de masseurs-kinésithérapeutes et +9% de dentistes).

Densité de professionnels en 2013

	Densité de professionnels*		
	Saumur	Maine-et-Loire	Saintes
Généralistes	13,9	10,6	18,7
Infirmiers	10,2	6,4	10,2
Masseurs - kinésithérapeutes	8,8	6,2	14,1
Dentistes	8,8	4,1	9,4

\* Nombre de professionnels pour 10 000 habitants

Estimation municipale

Source : Urcam Pays de la Loire et Poitou-Charentes 2013

Avec une densité de professionnels supérieure à celle du département, la couverture médicale semble, en 2013, satisfaisante.

La ville compte, en effet, 13.9 médecins généralistes pour 10 000 habitants, contre 10.6 en Maine-et-Loire. Pour autant, 3 000 Saumurois seraient toujours à la recherche d'un médecin en 2018<sup>16</sup>. Le départ à la retraite d'un nombre important de généralistes pourrait nuire à la future densité médicale du territoire puisque 53% d'entre eux sont âgés de 55 ans et plus (contre 43% en 2006).

De même, le rayon d'attractivité de la commune est à prendre en considération. Si l'offre de soins existante venait à diminuer, la ville pourrait vite, face aux demandes extérieures, avoir une couverture médicale insuffisante.

Pour rendre la ville de Saumur plus attractive aux jeunes médecins généralistes et les inciter à s'y installer durablement, le Groupe d'Analyse Partagée (GAP) préconise :

- le développement des maisons de santé pluri professionnelles qui vainquent l'isolement, optimisent les tâches administratives et facilitent les échanges, le partage de compétences et la création d'un réseau,
- la mise en place de dispositifs d'accompagnement du conjoint notamment en matière d'employabilité,
- le développement d'une image plus positive du centre hospitalier et d'une communication personnalisée sur l'attractivité du territoire (offres de services...),
- l'incitation à l'installation via le versement d'aides financières locales.

Le GAP met l'accent sur la nécessité d'identifier les freins à l'installation des jeunes médecins qui ont tendance à privilégier leur vie familiale, afin de mettre en place une véritable stratégie permettant de « vendre la ville ».

Pour ce faire, il propose d'interpeller les médecins qui, pour la plupart, accueillent des stagiaires.

<sup>16</sup> Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Données 2018

### Résidence autonomie

Ouvertes aux personnes généralement autonomes de plus de 60 ans qui souhaitent vivre dans un espace sécurisé et utiliser des services collectifs (restauration, ménage, animations...) tout en bénéficiant d'un loyer modéré. Elles remplacent les logements-foyers.

Pour faire face à la pénurie de professionnels de santé et inciter leur implantation sur la commune, la Ville de Saumur a, en mai 2018, décidé d'octroyer une aide à l'installation du cabinet. Cette aide, conditionnée par l'engagement du praticien à exercer son activité au moins trois jours par semaine pendant 3 ans, couvre trois mois de loyers dans la limite d'un certain plafond.

En outre, la municipalité souhaite, le temps de retrouver des médecins de ville, ouvrir un centre communal de santé s'articulant autour de médecins généralistes retraités, vacataires de la Fonction Publique Territoriale, à hauteur de deux Equivalent Temps Plein (ETP), d'une secrétaire médicale (1,25 ETP) et de deux internes. Initialement situé dans les locaux de la résidence autonomie Clair Soleil, ce centre de santé a vocation à intégrer, fin 2019, une maison pluridisciplinaire de santé dont la Ville vient d'acquérir le local situé sur le quartier du Chemin Vert.

## Consommation de soins

Voir page précédente.

### Couverture Maladie Universelle

#### Complémentaire (CMUC)

Elle offre une protection complémentaire santé gratuite aux demandeurs dont les ressources des 12 derniers mois sont inférieures à un plafond, fixé annuellement par décret et dont le montant varie en fonction de la composition du foyer, soit 726,92€ mensuel pour une personne seule au 1<sup>er</sup> avril 2017. C'est une des principales mesures (avec la Couverture Maladie Universelle et l'Acquisition à une Complémentaire Santé) permettant d'améliorer l'accès aux soins des plus défavorisés.

### Couverture Maladie Universelle (CMU)

Elle permet à toute personne résidant en France de manière stable et régulière, qui n'a pas droit à l'Assurance Maladie au titre de l'activité professionnelle, de bénéficier de l'ensemble des prestations en nature dans les mêmes conditions que tous les assurés sociaux. Le bénéficiaire paie directement ses dépenses de santé et l'Assurance Maladie lui rembourse la part obligatoire. La part complémentaire, le forfait journalier, la participation forfaitaire et les franchises médicales restent à sa charge.

### Aide à l'acquisition d'une Complémentaire Santé (ACS)

Cette aide vise à atténuer l'effet de seuil de la CMUC et s'adresse aux personnes dont les revenus ne dépassent pas, au 1<sup>er</sup> avril 2017, 35% du plafond d'attribution de la CMUC (soit 981,33€ mensuel pour une personne seule).

### Quartiers prioritaires

Zones urbaines qui bénéficient d'une intervention publique spécifique (dans les domaines de l'éducation, l'accès à l'emploi, l'insertion, la santé, la culture, la prévention...), afin de pallier les difficultés notamment économiques et sociales de la population. Jusqu'au 31 décembre 2014, Saumur comptabilise quatre quartiers prioritaires.

## Une augmentation du nombre de patients mais une consommation moyenne de soins conforme à celle du département sauf pour les infirmiers

Consommation de soins à Saumur en 2013

	Actes consommés*	Patients**
Généralistes	98 081	19 571
Infirmiers	179 528	3 967
Masseurs - kinésithérapeutes	66 771	3 145
Dentistes	23 444	7 481

\* Nombre d'actes consommés par les habitants de Saumur

\*\* Habitants de Saumur ayant consommé au moins un acte dans l'année

Source : Urcam Pays de la Loire 2013

19 571 Saumurois ont consommé au moins un acte et ont donc consulté au moins une fois un généraliste en 2013.

7 481 ont fait appel à un dentiste, 3 967

à un infirmier et 3 145 à un masseur-kiné. Avec 45 actes consommés en moyenne par patient, contre 5 actes chez un généraliste, 21 actes chez un kinésithérapeute et 3 actes chez un dentiste, les infirmiers libéraux sont les professionnels les plus sollicités. Contrairement aux autres professionnels de santé de premier recours, cette consommation de soins est bien supérieure à la tendance départementale (45 actes contre 31).

Evolution de la consommation de soins à Saumur entre 2006 et 2013

	Généralistes	Infirmiers	Masseurs - Kinés	Dentistes
Nombre de professionnels	-5%	27%	20%	9%
Nombre de patients*	0%	17%	7%	3%
Nombre d'actes consommés**	-12%	36%	14%	-5%

\* Habitants de Saumur ayant consommé au moins un acte dans l'année

\*\* Nombre d'actes consommés par les habitants de Saumur

Source : Urcam Pays de la Loire

Entre 2006 et 2013, malgré un nombre total de patients qui reste

stable (+0%) et un nombre d'actes consommés en baisse (-12%), le nombre moyen de patients pour un généraliste passe de 489 à 515 patients (+26 patients). La baisse des effectifs des généralistes (-2) sur la période considérée semble donc avoir un incident sur l'évolution du nombre moyen de patients par professionnel. De la même manière, l'augmentation des effectifs des autres professionnels de santé de premier recours semble répondre à l'augmentation du nombre de patients et de la consommation de soins des Saumurois.

## Une part importante de bénéficiaires de la CMUC (Couverture Maladie Universelle Complémentaire)

En 2014, 18 979 Saumurois sont couverts par la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CNAM). Parmi eux, 11% sont bénéficiaires de la CMUC (soit 2 112 personnes). On estime ainsi que les bénéficiaires de la CMUC représentent au moins 8% de la population saumuroise (contre 5% en Maine-et-Loire et 7% en France métropolitaine tous régimes confondus).

Entre 2009 et 2014, la population CNAM a diminué de 6% (-1 120 personnes) et le nombre de bénéficiaires CMUC de 3% (-61 personnes). Ainsi, on estime que les quartiers Prioritaires comptent, en 2014, la part de bénéficiaires de la CMUC la plus importante : au moins 22% au Chemin Vert, 13% au Hauts Quartiers et 11% à la Croix Verte,<sup>17</sup> d'où

l'implantation d'une maison médicale sur le quartier du Chemin Vert. (voir thématique 2 page 24).

Poids des bénéficiaires CMUC sur la population en 2014

	Poids des bénéficiaires sur la population
Saumur*	8%
Saintes*	n.d.
Maine-et-Loire**	5%
France**	7%

\* Population CNAM

\*\* Population CNAM, MSA (régime agricole) et RSI (régime des indépendants)

Estimation municipale

Source : Caisse Nationale d'Assurance Maladie 2014 - Etude du fonds de financement de la CMU

<sup>17</sup> Estimation municipale sur la base des bénéficiaires CNAM en 2014 et de la population en 2013

### Indice d'évolution des générations

Rapport entre la population âgée de 60 à 74 ans et celle âgée de 75 ans et plus. Plus cet indice est élevé, plus le vieillissement attendu sur le territoire est important.

### Taux d'équipement en lits médicalisés

Nombre de lits en EHPAD et unités de soins de longue durée, pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus.

### Taux d'équipement en places d'hébergement

Nombre de logements (logements-foyers) et de lits en maisons de retraite, hébergements temporaires et unités de soins de longue durée, pour 1 000 personnes âgées de 75 ans et plus.

### Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD)

Structure médicalisée ayant vocation à accueillir des personnes âgées dépendantes.

### Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées (EHPA)

Structure non médicalisée ayant vocation à accueillir des personnes âgées en perte d'autonomie (foyer logement, résidence service).

## Près d'un tiers des Saumurois âgés de 60 ans ou plus

Evolution des 60 ans et plus à Saumur entre 2008 et 2013

	2013		2008		Evolution 2008-2013
60-74 ans	4 462	16%	4 415	16%	1%
75-84 ans	2 506	9%	2 461	9%	2%
85 ans ou plus	1 280	5%	1 004	4%	27%
<b>60 ans ou plus</b>	<b>8 248</b>	<b>30%</b>	<b>7 880</b>	<b>29%</b>	<b>5%</b>

Source : Insee

En 2013, 8 248 personnes ont 60 ans ou plus à Saumur soit 30% de la population. Si le poids de cette population est beaucoup plus important à Saumur qu'au niveau national ou départemental (30% contre 24%), elle augmente entre 2008 et 2013 de façon moins considérable qu'ailleurs (+5% contre +10% à Saintes, +14% en Maine-et-Loire et +12% en France métropolitaine) (voir thématique 1 page 15). De même, si on observe une forte augmentation des 85 ans et plus sur la période considérée (+27%), la population âgée de 60 à 84 ans reste stable.

Avec un indice d'évolution des générations de 1.18, la population âgée saumuroise devrait augmenter moins vite que sur les territoires de comparaison notamment au Chemin vert (0,90) et à Delessert (0,79).

A noter, de tous les quartiers de la ville, le Centre Ville concentre la plus faible part des 60 ans et plus (20%).

Pour pallier la baisse de mobilité en luttant contre l'isolement, le CCAS de la Ville de Saumur organise depuis 2017, un système de transport basé sur la solidarité et le volontariat. Ce dispositif s'adresse aux habitants de la ville de Saumur, concerne les déplacements s'effectuant sur son territoire et est principalement utilisé par les personnes âgées.

Indice d'évolution des générations

	Indice d'évolution des générations
<b>Saumur</b>	<b>1,18</b>
Maine-et-Loire	1,52
Saintes	1,26
France	1,62

Source : Insee 2013

## Un taux d'équipement en lits médicalisés satisfaisant mais un taux d'équipement en places d'hébergement largement en dessous des tendances départementales et nationales

En 2013, 46% des personnes âgées de 80 ans et plus déclarent vivre seules à Saumur (69% au Centre Ville). Cela peut devenir problématique notamment pour les personnes en perte d'autonomie.

Saumur compte 9 établissements d'hébergement pour personnes âgées soit 559 lits (460 en EHPAD et 99 en EHPA).

Si le taux d'équipement en lits médicalisés semble satisfaisant au regard des autres territoires de

Taux d'équipement en places d'hébergement et en lits médicalisés

	Places d'hébergement		Lits médicalisés	
	2011	2015	2011	2015
<b>Saumur</b>	<b>35,8</b>	<b>34,1</b>	<b>137,0</b>	<b>128,6</b>
Maine-et-Loire	188,7	173,0	148,8	138,3
France	125,2	122,9	100,6	102,5

Estimation municipale sur la base de la population 2011 et 2013  
Sources : Drees/ARS/DRJSCS, Statiss 2011 et 2015 et Insee

comparaison, le taux d'équipement en places d'hébergement est quant à lui largement en dessous des tendances départementales et nationales. Entre 2011 et 2015, la majorité des territoires voit ses taux d'équipement diminuer.

Le CCAS de Saumur porte un projet d'extension de 19 places à l'EHPAD La Sagesse qui vient de recevoir l'aval de l'Agence Régionale de Santé (ARS) et du Département.

## Maison Départementale de l'Autonomie (MDA)

Lieu unique qui informe et accompagne dans leurs démarches toutes personnes ayant besoin d'une aide à l'autonomie.

## Établissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT)

Il permet à une personne handicapée d'exercer une activité dans un milieu protégé si elle n'a pas acquis assez d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire.

## Entreprise Adaptée (EA)

Elle s'adresse aux personnes qui ne peuvent, durablement ou non, s'insérer dans le milieu ordinaire, mais qui possèdent une capacité de travail supérieure à celle des travailleurs d'ESAT.

## Foyer de Vie ou Foyer Occupationnel

Il accueille des personnes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle, mais qui bénéficient d'une autonomie suffisante pour se livrer à des occupations quotidiennes.

## Maison d'Accueil Spécialisée (MAS)

Elle accueille des personnes atteintes d'un handicap intellectuel, moteur ou somatique grave, ou gravement polyhandicapées, qui nécessitent une surveillance médicale et des soins constants.

## Institut Médico-Éducatif (IME)

Il accueille des enfants et adolescents âgés de 6 à 20 ans atteints de déficience intellectuelle.

## Service d'Éducation et de Soins Spécialisés A Domicile (SESSAD)

Il accompagne dans leur environnement naturel des enfants et des adolescents (moins de 20 ans) déficients mentaux, atteints d'autisme (ou de troubles apparentés), ou polyhandicapés.

## 7% des Saumurois touchés par le handicap<sup>18</sup>

Au 31 décembre 2015, 1 929 Saumurois bénéficient d'un droit ouvert par la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA<sup>19</sup>) soit 23% de bénéficiaires en moins par rapport à 2013. Ainsi, on estime que 7% de la population saumuroise est concernée par un droit « MDA ».

On estime à 368<sup>20</sup> le nombre de places en structures d'accueil et d'hébergement pour personnes porteuses de handicap à Saumur :

- Pour les adultes : les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT), les Entreprises Adaptées (EA), les Foyers de Vie ou Foyers Occupationnels et les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) ;

- Pour les enfants et adolescents : les Instituts Médico-Éducatifs (IME) et les Services d'Éducation et de Soins Spécialisés A Domicile (SESSAD).

Les structures d'accueil pour personnes handicapées à Saumur en 2015

Structures	Type de structure	Nombre de Places
ESAT "Le Pigeonnier"	Établissement et Service d'Aide par le Travail	54
IME "Chantemerle"	Institut Médico-Educatif	40
SESSAD "Chantemerle"	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile	18
IME "Le Coteau"	Institut Médico-Educatif	60
SESSAD "Le Coteau"	Service d'Éducation Spéciale et de Soins à Domicile	4
EA « Les Guèderies »	Entreprise Adaptée	92
Maison "Perce Neige"	Foyer Occupationnel et centre d'activités de jour	30*
MAS "Les Romans"	Maison d'Accueil Spécialisée	70**
<b>Total</b>		<b>368</b>

\* dont 2 places temporaires et 3 places en accueil de jour

\*\* dont 5 places temporaires et 7 places en accueil de jour

Estimation municipale sur la base du nombre de places en 2011 pour le SESSAD "Le Coteau" et 2014 pour les "Guèderies"

Source : Structures d'accueil pour personnes handicapées

Engagée auprès des plus jeunes et soucieuse de l'égalité des droits et des chances, la Ville de Saumur, reconnue « Ville Amie des Enfants » par l'UNICEF, souhaite que ses activités soient accessibles à tous. Et pour que le handicap ne soit pas un frein à la participation des enfants qui en sont atteints, elle s'est engagée à respecter la charte départementale de l'accueil des enfants en situation de handicap élaborée par l'État, le Département, la Mutualité Sociale Agricole et la Caisse d'Allocations Familiales. Ainsi, depuis l'été 2016, les enfants qui nécessitent une attention particulière peuvent participer aux activités organisées par la Ville via la mise en place d'un encadrement renforcé et le financement, par son Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de personnel supplémentaire. En sus du projet d'extension de 19 places dont 9 en Unité pour Personnes Handicapées Agées (UPHA) à l'EHPAD La Sagesse, le CCAS de Saumur porte également, en partenariat avec l'Association départementale de parents et d'amis des personnes handicapées mentales (ADAPEI) et l'association Perce Neige, un projet de construction de 10 studios adaptés aux personnes adultes handicapées.

<sup>18</sup> Estimation municipale sur la base de la population 2014

<sup>19</sup> La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) a fait place à la Maison Départementale de l'Autonomie (MDA) suite à sa fusion en 2013 avec le pôle « Action gérontologique » du Conseil Général de Maine-et-Loire

<sup>20</sup> Estimation municipale sur la base du nombre de places en 2011 pour le SESSAD « Le Coteau » et 2014 pour les « Guèderies »

## Logement vacant

Logement inoccupé (proposé à la vente ou la location, ou déjà attribué et en attente d'occupation...).

## Résidence secondaire ou occasionnelle

Logement utilisé pour les week-ends, les loisirs, les vacances et logement meublé loué ou à louer pour des séjours touristiques.

## Résidence principale

Logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ou plusieurs ménages.

## Ménage

Ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

## Logé gratuitement

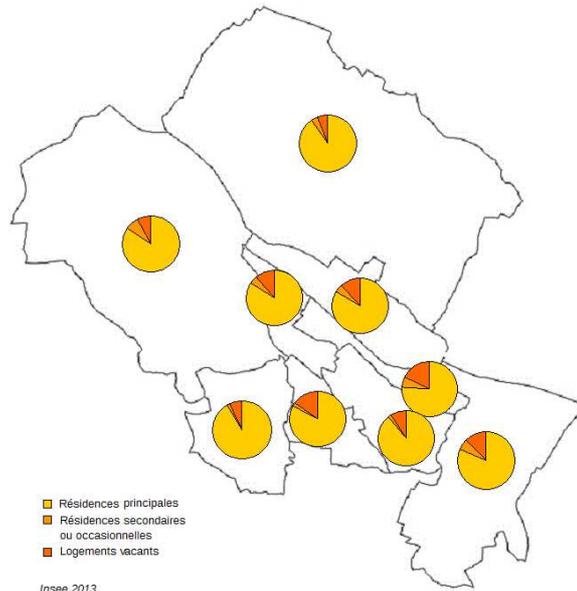
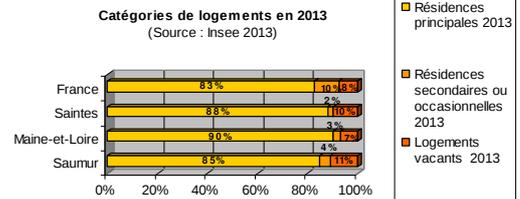
Le statut de logé gratuitement s'applique aux ménages qui ne sont pas propriétaires de leur logement et qui ne paient pas de loyer (personnes hébergées).

## Une forte progression des logements vacants et des résidences secondaires ou occasionnelles

Entre 2008 et 2013, le nombre de logements a augmenté à Saumur de 4% (15 761 logements contre 15 102 en 2008). Cette évolution reste en dessous des tendances départementales (+7%) et nationales (+6%).

Saumur se distingue également par son fort taux de logements vacants (11% contre 7% en Maine-et-Loire et 8% en France métropolitaine).

De même, si le nombre de résidences principales reste, entre 2008 et 2013, stable (+189), le nombre de résidences secondaires ou occasionnelles a augmenté de 42% (+198) et celui des logements vacants de 18% (+273).

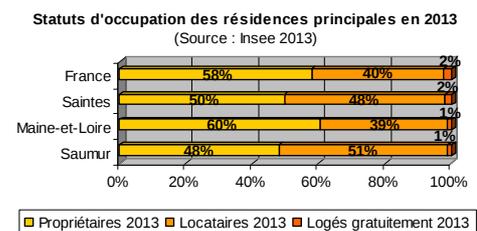


Les quartiers de la ville qui comptent, en 2013, la part de résidences principales la plus importante sont : les Hauts Quartiers (89%), Saint-Lambert-des-Levées (91%) et Bagneux (92%). Les quartiers Chemin Vert et Centre Ville, quant à eux, se caractérisent par une part importante de logements vacants (15% et 18%).

## Un territoire qui se démarque par son évolution positive de personnes logées gratuitement

En 2013, Saumur compte autant de propriétaires (48%) que de locataires (51%) mais est en deçà des tendances nationales et départementales qui enregistrent près de 60% de propriétaires.

Si entre 2008 et 2013, le nombre de propriétaires a augmenté plus faiblement à Saumur (+3%) qu'à l'échelle départementale (+7%) et nationale (+5%), c'est le seul territoire à avoir enregistré une stabilisation de son nombre de locataires (0%) et une forte évolution du nombre de personnes logées gratuitement (+23% contre -16% en Maine-et-Loire, +8% à Saintes et -10% en France métropolitaine).



## Parc de logements

### Résidence principale

Logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ou plusieurs ménages.

### Ménage

Ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté

### Logement indigne

Forme la plus dégradée d'habitat. Ce sont, d'une part, les logements dont l'état constitue un risque à la santé, à la sécurité et à la dignité des occupants et, d'autre part, les locaux inappropriés à l'habitation (caves, sous-sols, combles, garages, pièces dépourvues d'ouverture sur l'extérieur...).

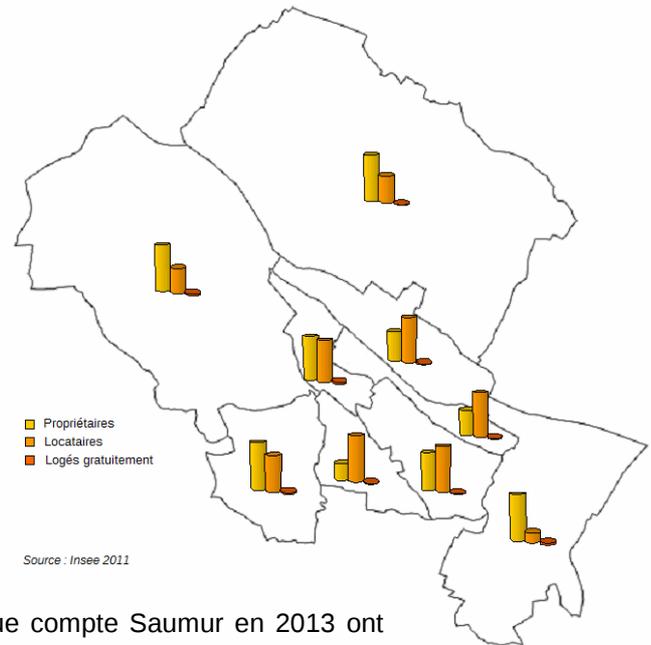
### Agglomération

Voir Annexe page 67.

### Précarité énergétique

Est en précarité énergétique toute personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires, en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources et de ses conditions d'habitat.

Alors que les communes associées enregistrent en 2013, une majorité de propriétaires parmi les occupants de leurs résidences principales (entre 60% et 84%), la tendance inverse est observée dans les autres quartiers de la ville. Seul le quartier Delessert se démarque par sa proportion quasi égale de propriétaires et de locataires (46% et 52%).



Source : Insee 2011

20% des résidences principales que compte Saumur en 2013 ont moins de trois pièces. Ainsi, les logements de petite taille ont augmenté de 14% entre 2008 et 2013. Cette tendance est à mettre en relation avec le poids des ménages d'une personne observé à Saumur (43%) (voir thématique 1 page 11).

À noter, au sein du quartier Centre Ville, le poids des logements de petite taille atteint 41% contre 8, 10 et 11% dans les communes associées.

## Un parc de logements ancien, voire vétuste

En 2013, les logements potentiellement indignes représenteraient à Saumur entre 2.5% et 5% des résidences principales privées (contre 2.3% en Maine-et-Loire et 4.8% à l'échelle de l'agglomération)<sup>21</sup>.

Résidences principales construites avant 1946 en 2013

	Résidences principales construites avant 1946
Saumur	34%
Maine-et-Loire	25%
Saintes	31%
France	25%

Estimation municipale  
Source : Insee 2013

En 2013, 34% des résidences principales de la ville de Saumur auraient été construites avant 1946 (25% à l'échelle du département)<sup>22</sup>. Ces logements très anciens et généralement vétustes, nécessitent la programmation de travaux de rénovation.

Diverses politiques pour l'amélioration de l'habitat sont donc menées sur le territoire, et, notamment, la mise en place par le CCAS de la Ville de Saumur d'une action expérimentale d'accompagnement des ménages en situation de précarité énergétique (voir enjeu page 33).

<sup>21</sup> Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement des Pays de la Loire (DREAL), "Le Parc Privé Potentiellement Indigne en Pays de la Loire", novembre 2016

<sup>22</sup> Estimation municipale sur la base de l'ensemble des résidences principales de 2013 et non uniquement sur celles construites avant 2011.

### Logement social

Destiné aux personnes aux revenus modestes : les logements HLM, logements conventionnés avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) dont l'accès est soumis à condition de ressources, les logements-foyers de jeunes travailleurs, travailleurs migrants, personnes handicapées ou âgées, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale, les logements financés par l'Etat ou les collectivités locales occupés à titre gratuit.

### Quartiers prioritaires

Zones urbaines qui bénéficient d'une intervention publique spécifique (dans les domaines de l'éducation, l'accès à l'emploi, l'insertion, la santé, la culture, la prévention...), afin de pallier les difficultés notamment économiques et sociales de la population. Jusqu'au 31 décembre 2014, Saumur comptabilise quatre quartiers prioritaires.

### Aides au logement

Prestations versées par la CAF aux ménages disposant de ressources modestes qui paient un loyer ou remboursent un prêt pour leur résidence principale. Au nombre de trois : Allocation Personnalisée au Logement (APL), l'Allocation de Logement Familial (ALF) et l'Allocation de Logement Social (ALS) ; elles ne sont pas cumulables.

### Ménage

Ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

### Résidence principale

Logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ou plusieurs ménages.

### Allocataire CAF

(Au sens de la CAF)  
Personne physique à qui est reconnu le droit aux prestations versées par la Caisse d'Allocations Familiales.

### Logement vacant

Logement inoccupé (proposé à la vente ou la location, ou déjà attribué et en attente d'occupation...).

## Une ville particulièrement bien dotée en logements sociaux mais inégalement répartis sur le territoire

Avec un taux de 26% en 2015, la ville de Saumur est particulièrement bien dotée en logements sociaux<sup>23</sup> même si certains quartiers notamment les quartiers prioritaires sont beaucoup mieux pourvus que d'autres (95% au Chemin Vert, 54% au Hauts Quartiers et 36% à la Croix Verte)<sup>24</sup>.

## Un poids de bénéficiaires des aides au logement supérieur à celui du département mais dont la progression est plus faible

A Saumur, au 31 décembre 2015, 68% des allocataires CAF (3 873) bénéficient d'une aide au logement contre 55% en Maine-et-Loire. Si leur poids parmi l'ensemble des allocataires CAF est plus important à Saumur que dans le département, leur nombre a connu, entre 2008 et 2015, une évolution plus faible (+8% à Saumur contre +25% en Maine-et-Loire).

Dans une volonté de favoriser la diversité des logements proposés, d'encourager la mixité sociale et urbaine, de faire face à la progression des logements vacants et au déséquilibre qui subsiste entre l'offre et la demande de logements qui frappent plus particulièrement les ménages aux revenus les plus modestes, la municipalité a, au 1<sup>er</sup> janvier 2008, instauré une imposition des logements vacants depuis plus de 5 ans.

<sup>23</sup> La loi n° 2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain, dite loi SRU, a créé l'obligation pour les communes de garantir la mixité sociale en fixant un taux de logements sociaux obligatoire (20% pour les communes de plus de 3 500 habitants). Selon la loi n° 2013-61 du 18 janvier 2013 relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social, un relèvement de ce taux pourrait voir le jour d'ici 2025

<sup>24</sup> Estimation municipale sur la base du patrimoine de Saumur Habitat en 2015 et du nombre de résidences principales en 2013

## Enjeu : Précarité énergétique

### Les constats de l'Analyse des Besoins Sociaux 2013

#### Une identification du phénomène de précarité énergétique à l'échelle de la ville

La précarité énergétique résulte souvent de la combinaison des facteurs suivants : la qualité thermique du logement, la fragilité économique du ménage (ressources) et les conditions d'accès à l'énergie notamment en matière de prix.

L'ancienneté d'un logement influe donc en partie sur son confort thermique et les logements très anciens sont généralement moins confortables en termes d'isolation et de chauffage.

#### Résidences principales construites avant 1949 en 2008

	Part des résidences principales construites avant 1949
Centre Ville - Fenet - Petit Puy	80%
Delessert - St-Louis - Nantilly	51%
Gare - Croix Verte - Ile Offard - Millocheau	32%
Hauts Quartiers - Clos Coutard	13%
Le Chemin Vert - Clos Bonnet	8%
Saint-Hilaire-Saint-Florent	34%
Saint-Lambert-des-Levées	39%
Dampierre-sur-Loire	73%
Bagneux	25%
<b>Saumur</b>	<b>38%</b>

Source : Insee 2008

En 2008, 38% des résidences principales de la ville de Saumur ont été construites avant 1949 contre seulement 29% à l'échelle départementale et 30% à l'échelle nationale. Le Centre Ville et Dampierre-sur-Loire étant les quartiers où la part de ces logements anciens est la plus importante (80 et 73%).

Selon une étude publiée en 2010<sup>25</sup>, sur l'agglomération saumuroise, un peu plus de 9% des résidences du parc privé seraient potentiellement indignes soit 820 résidences principales.

Par ailleurs, il est constaté une augmentation constante des secours attribués aux Saumurois pour couvrir leurs dépenses d'énergie. Ainsi, le budget total accordé dans ce cadre par le CCAS de Saumur entre 2007 et 2011, a plus que doublé (16 692€ en 2011 contre 4 971€ en 2007).

#### Un taux d'effort énergétique moyen plus élevé sur trois des quartiers de la ville

##### Taux d'effort énergétique moyen

Si la majorité des quartiers de la ville présente en 2013 un taux d'effort énergétique moyen inférieur à 10% toutes énergies et tous types de chauffage confondus, 39% des ménages saumurois seraient en situation de précarité énergétique (soit 4 937 ménages)<sup>26</sup>.

	Taux d'effort énergétique moyen*
Centre Ville - Fenet - Petit Puy	9,8%
Delessert - St-Louis - Nantilly	8,4%
Gare - Croix Verte - Ile Offard - Millocheau	10,1%
Hauts Quartiers - Clos Coutard	8,2%
Le Chemin Vert - Clos Bonnet	9,1%
Saint-Hilaire-Saint-Florent	6,9%
Saint-Lambert-des-Levées	7,8%
Dampierre-sur-Loire	7,4%
Bagneux	6,8%

\* Toutes énergies et tous types de chauffage confondus

Source : GDF SUEZ énergie France, rapport d'étude

"la précarité énergétique sur le territoire de Saumur", 2013

#### Précarité énergétique

Est en précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires, en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources et de ses conditions d'habitat.

#### Ménage

Ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

#### Résidence principale

Logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ou plusieurs ménages.

#### Agglomération

Voir Annexe page 67.

#### Logement indigne

Forme la plus dégradée d'habitat qui comprend d'une part les logements dont l'état constitue un risque à la santé, à la sécurité et à la dignité des occupants et d'autre part, les locaux inappropriés à l'habitation (caves, sous-sols, combles, garages, pièces dépourvues d'ouverture sur l'extérieur...).

#### Taux d'effort énergétique

Poids des ressources consacrées aux dépenses d'énergie sur l'ensemble des ressources. Au-delà d'un seuil usuellement fixé à 10%, le ménage est considéré comme se trouvant en situation de précarité énergétique.

<sup>25</sup> La lettre de l'observatoire de l'habitat du Maine-et-Loire, « L'habitat indigne », janvier 2010

<sup>26</sup> GDF SUEZ énergie France, rapport d'étude « la précarité énergétique sur le territoire de Saumur », 2013 - Estimation sur la base de nombre de ménages fiscaux en 2009

## Enjeu : Précarité énergétique

Avec un taux d'effort supérieur à 10% selon le type d'énergie et compris entre 9.3 et 11.2% selon le type de chauffage, les quartiers Croix Verte, Chemin Vert et Centre Ville seraient plus exposés.

Au regard du nombre important de logements sociaux reliés à la chaufferie à bois et de l'âge peu élevé du bâti (8% seulement de résidences principales construites avant 1949 en 2008), le taux d'effort énergétique élevé (9.1%) du Chemin Vert pourrait s'expliquer par l'état du bâti du parc privé de ce quartier mais surtout par la présence d'une population particulièrement vulnérable économiquement (population aux revenus les plus faibles, majoritairement locataire, fortement affectée par le chômage, principalement constituée de familles monoparentales, résidant en appartement et présentant une facture énergétique annuelle faible qui suggère des situations de restriction volontaire d'énergie).

### Une vulnérabilité des ménages accrue sur ces quartiers<sup>27</sup>

Taux de vulnérabilité énergétique

	Gaz individuel	Electrique individuel	Fioul individuel	Gaz collectif	Fioul collectif
Centre Ville - Fenet - Petit Puy	40 à 50%	50 à 60%	50 à 60%	20 à 30%	40 à 50%
Delessert - St-Louis - Nantilly	30 à 40%	40 à 50%	50 à 60%	10 à 20%	30 à 40%
Gare - Croix Verte - Ile Offard - Millocheau	40 à 50%	50 à 60%	60 à 70%	20 à 30%	50 à 60%
Hauts Quartiers - Clos Coutard	30 à 40%	40 à 50%	50 à 60%	20 à 30%	40 à 50%
Le Chemin Vert - Clos Bonnet	50 à 60%	60 à 70%	60 à 70%	30 à 40%	50 à 60%
Saint-Hilaire-Saint-Florent	20 à 30%	20 à 40%	30 à 50%	n.d.	n.d.
Saint-Lambert-des-Levées	30 à 40%	30 à 40%	40 à 50%	10 à 20%	30 à 40%
Dampierre-sur-Loire	20 à 30%	20 à 30%	30 à 40%	n.d.	n.d.
Bagneux	20 à 30%	30 à 40%	30 à 40%	10 à 20%	30 à 40%

40 à 50% des ménages du Centre Ville ont un revenu annuel inférieur au revenu plafond dont la valeur est égale à 10 fois le montant de la dépense énergétique moyenne annuelle de gaz individuel du quartier.

Source : GDF SUEZ énergie France, rapport d'étude "La précarité énergétique sur le territoire de Saumur", 2013

Comme pour le taux d'effort énergétique, les quartiers les plus vulnérables au phénomène de précarité énergétique sont le Chemin Vert, la Croix Verte et le Centre Ville. Ces résultats sont plus prononcés pour le chauffage individuel que pour le chauffage collectif. Par ailleurs, la situation est plus marquée pour le chauffage électrique que pour le chauffage au gaz mais c'est pour le chauffage au fioul que la situation est la plus prégnante.

Si la prédominance de logements sociaux (66% et 31% en 2009) occupés par une population modeste et majoritairement non diplômée, où prévalent les ouvriers et employés, peut expliquer les taux élevés de vulnérabilité des quartiers Chemin Vert et Croix Verte, la concentration de logements de petite surface (41% de une ou deux pièces) généralement occupés par une population tout aussi modeste, peut expliquer celui du Centre Ville.

### Une vulnérabilité encore plus importante à anticiper du fait de l'évolution des prix des énergies<sup>28</sup>

Dans un objectif d'anticipation de l'évolution des prix de l'énergie, le scénario prospectif à moyen terme basé sur les hypothèses suivantes : hausse de 10%

<sup>27</sup> GDF SUEZ énergie France, rapport d'étude « la précarité énergétique sur le territoire de Saumur », 2013

<sup>28</sup> GDF SUEZ énergie France, rapport d'étude « la précarité énergétique sur le territoire de Saumur », 2013

#### Taux d'effort énergétique

Poids des ressources consacrées aux dépenses d'énergie sur l'ensemble des ressources. Au-delà d'un seuil usuellement fixé à 10%, le ménage est considéré comme se trouvant en situation de précarité énergétique.

#### Ménage

Ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

#### Précarité énergétique

Est en précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires, en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources et de ses conditions d'habitat.

#### Logement social

Destiné aux personnes aux revenus modestes : les logements HLM, logements conventionnés avec l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) dont l'accès est soumis à condition de ressources, les logements-foyers de jeunes travailleurs, travailleurs migrants, personnes handicapées ou âgées, les centres d'hébergement et de réinsertion sociale, les logements financés par l'Etat ou les collectivités locales occupés à titre gratuit.

#### Résidence principale

Logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ou plusieurs ménages.

#### Famille monoparentale

(Au sens de l'Insee)  
Parent isolé avec enfant(s), quel que soit son âge, s'il est lui-même célibataire et qu'il n'a pas d'enfant.

#### Taux de vulnérabilité énergétique

Part des ménages qui disposent d'un revenu inférieur à un plafond défini à partir de la facture énergétique moyenne de chaque IRIS. Il permet d'évaluer l'intensité de l'exposition des ménages aux risques de précarité énergétique.

### Précarité énergétique

Est en précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires, en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources et de ses conditions d'habitat.

### Ménage

Ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

### Taux d'effort énergétique

Poids des ressources consacrées aux dépenses d'énergie sur l'ensemble des ressources. Au-delà d'un seuil usuellement fixé à 10%, le ménage est considéré comme se trouvant en situation de précarité énergétique.

## Enjeu : Précarité énergétique

pour le gaz naturel, 20% pour l'électricité et 15% pour le fioul, conduit à faire « basculer » au-delà du seuil de précarité énergétique près de 10% des ménages saumurois en sus des effectifs déjà identifiés.

Ainsi, selon ce scénario, ce ne serait plus 39% de ménages qui seraient en situation de précarité énergétique mais 48% (soit 6 105 ménages).

Taux d'effort énergétique moyen par scénario

	Scénario de référence (situation en 2013)		Scénario à moyen terme (+10% gaz, +20% électricité, + 15% Fioul)	
	Taux d'effort énergétique moyen*	Nombre de ménages concernés	Taux d'effort énergétique moyen*	Nombre de ménages concernés
Centre Ville - Fenet - Petit Puy	9,8%	1 041	11,6%	1 214
Delessert - St-Louis - Nantilly	8,4%	483	9,7%	612
Gare - Croix Verte - Ile Offard - Millocheau	10,1%	719	11,8%	864
Hauts Quartiers - Clos Coutard	8,2%	610	9,5%	762
Le Chemin Vert - Clos Bonnet	9,1%	501	11,2%	646
Saint-Hilaire-Saint-Florent	6,9%	474	8,0%	624
Saint-Lambert-des-Levées	7,8%	505	9,1%	640
Dampierre-sur-Loire	7,4%	48	8,8%	63
Bagneux	6,8%	555	8,0%	680
<b>Saumur</b>	-	<b>4 937</b>	-	<b>6 105</b>

\* Toutes énergies et tous types de chauffage confondus

Source : GDF SUEZ énergie France, rapport d'étude "la précarité énergétique sur le territoire de Saumur", 2013

Avec un taux d'effort énergétique de plus de 11%, les quartiers Croix Verte, Centre Ville et Chemin Vert seraient toujours les plus sensibles mais en se rapprochant d'un taux d'effort énergétique de 10%, les quartiers Delessert (9.7%) et Hauts Quartiers (9.5%) appelleraient à une certaine vigilance.

Par ailleurs, Bagneux est identifié comme vulnérable économiquement mais semble présenter une sensibilité aux évolutions des prix de l'énergie nettement plus modérée que les cinq quartiers de Saumur ville qui seraient plus vulnérables que les communes associées.

## L'action mise en place par le CCAS pour faire face à ce phénomène de précarité énergétique

### Une action aux multiples objectifs

Entre 1989 et 2016, le prix de l'électricité a augmenté de 51%, celui du fioul de 105% et celui du gaz naturel de 95%<sup>29</sup>. Dans ce contexte inflationniste, il paraît difficile de maîtriser ce facteur source de précarité énergétique comme il semble difficile de maîtriser le facteur « fragilité économique » des ménages saumurois (voir thématique 4 page 40 et thématique 5 page 44).

Ainsi, la qualité thermique des logements semble l'unique facteur sur lequel la Ville de Saumur peut intervenir pour faire face au phénomène de précarité énergétique dont les conséquences financières, techniques, sanitaires, sociales et environnementales sont multiples (endettement, mécanismes de restriction ou de privation, détérioration de l'habitat, insalubrité, problèmes de santé...).

<sup>29</sup> Pour 100 kWh (puissance 12 kVA - tarif bleu option heures creuses pour l'électricité, tarif B1 - consommation annuelle comprise entre 6 et 30 MWh pour le chauffage, l'eau chaude sanitaire et/ou la cuisson pour le gaz et tarif C1 - livraison de 2 000 à 5 000 litres pour une maison de taille moyenne avec chauffage et eau chaude sanitaire pour le fioul)

## Précarité énergétique

Est en précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires, en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources et de ses conditions d'habitat.

## Ménage

Ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

## Enjeu : Précarité énergétique

Pour ce faire, le CCAS de la Ville de Saumur a, dès 2013, mis en place une action innovante et expérimentale<sup>30</sup>. Appelée « Action de lutte contre la précarité énergétique », elle vise à :

- améliorer les conditions de vie des Saumurois via une meilleure maîtrise des consommations d'énergie,
- participer à la réduction de leur facture énergétique,
- lutter contre le mal logement.



## Un déroulé de l'action en trois étapes

Cette action se décline en trois étapes :

- la participation à un atelier de sensibilisation aux usages et comportements économes d'une durée de deux heures qui a pour objectif de présenter des outils et gestes simples facilitant la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie,
- la réalisation d'un diagnostic énergétique effectué à domicile par un thermicien où sont listées des préconisations amenées à réduire la consommation énergétique des ménages,
- la mise en œuvre de petits travaux favorisant l'efficacité énergétique du logement (installation d'ampoules basse consommation, d'un réducteur de pression d'eau, d'une douchette économique...).

Au 31 décembre 2016, 25 ateliers de sensibilisation ont été programmés, 299 foyers y ont assisté et 274 diagnostics ont été réalisés.

### Chiffres clés

	2013	2014	2015	2016	Total
Nbre de forums	5	8	6	6	25
Nbre de Participants	n.d.		129	118	n.d
Nbre de foyers concernés	105		103	91	299
Nbre de diagnostics réalisés	89		85	100	274
Nbre de foyers sans diagnostic*	16		7	2	25

\* Nombre de foyers qui ont participé au forum sans aller jusqu'au diagnostic (refus, déménagement...)  
Source : Ville de Saumur - CCAS

## Un public cible élargi d'année en année

Les destinataires de cette action sont les locataires du parc public ou privé et les propriétaires occupants qui habitent sur le territoire de la ville de Saumur et en priorité ceux dont le reste à vivre est inférieur à un plafond fixé par le CCAS en fonction de la composition familiale. Sont concernés :

- en 2013, les habitants des quartiers identifiés par le diagnostic commandé à GDF SUEZ par la Ville de Saumur et le Conseil Général de Maine-et-Loire pour disposer d'un état des lieux relatif au phénomène de précarité énergétique (le Centre Ville, la Croix Verte et le Chemin Vert) (voir enjeu page 31).
- dès 2015, les bénéficiaires de la commission de secours du CCAS<sup>31</sup>,

<sup>30</sup> Cette action a obtenu les prix « Energie citoyenne » en 2014 et 2017, « Eco Maires » en 2015 et le trophée «Energie solidaire » de l'UNCCAS en 2016

<sup>31</sup> Cette instance se réunit mensuellement et examine les demandes d'aides financières qui émanent des travailleurs sociaux. Ces secours versés aux plus démunis sont attribués sous conditions dans le cadre de l'aide facultative du CCAS de la Ville de Saumur

## Enjeu : Précarité énergétique

### Précarité énergétique

Est en précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires, en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources et de ses conditions d'habitat.

### Logement insalubre

Logement qui présente un danger pour la santé des locataires ou/et du voisinage. Les deux principaux facteurs d'insalubrité sont un bâti et/ou un équipement dégradé et des conditions anormales d'occupation du logement. L'insalubrité est évaluée suivant une liste de 29 critères comme la superficie du logement, l'état du bâti, des installations sanitaires, électriques et de chauffage, la présence de matériaux nocifs ou l'absence d'ouverture donnant sur l'extérieur.

### Logement dégradé

Logements en mauvais état mais qui ne peuvent être qualifiés d'indignes ou d'insalubres.

### Logement indigne

Forme la plus dégradée d'habitat qui comprend d'une part les logements dont l'état constitue un risque à la santé, à la sécurité et à la dignité des occupants et d'autre part, les locaux inappropriés à l'habitation (caves, sous-sols, combles, garages, pièces dépourvues d'ouverture sur l'extérieur...).

➤ À partir de 2017, les habitants des bâtiments identifiés par la thermographie effectuée en 2016 par la municipalité sur tout le territoire ainsi que les bénéficiaires du micro-crédit<sup>32</sup> initié par le CCAS courant 2017.

En 2015-2016, un participant sur deux est orienté par la commission de secours du CCAS et 74% des foyers orientés par cette commission ont participé à l'action.

## L'analyse de l'action mise en place

### Des bénéficiaires qui habitent majoritairement dans les quartiers identifiés comme les plus exposés au phénomène de précarité énergétique

#### Répartition géographique des bénéficiaires des diagnostics

	2013-2016	
Centre Ville - Fenet - Petit Puy	40	15%
Delessert - St-Louis - Nantilly	28	10%
Gare - Croix Verte - Ile Offard - Millocheau	77	28%
Hauts Quartiers - Clos Coutard	47	17%
Le Chemin Vert - Clos Bonnet	33	12%
Saint-Hilaire-Saint-Florent	10	4%
Saint-Lambert-des-Levées	17	6%
Dampierre-sur-Loire	0	0%
Bagneux	22	8%
<b>Ensemble</b>	<b>274</b>	<b>100%</b>

Source : Ville de Saumur - CCAS

Au 31 décembre 2016, 55% des bénéficiaires des diagnostics énergétiques habitent les quartiers identifiés comme les plus exposés au phénomène de précarité énergétique (le Chemin Vert, la Croix Verte et le Centre Ville) et 27% habitent les quartiers qui appellent une certaine attention du fait de l'évolution des prix des énergies à court et moyen terme (les Hauts Quartiers et Delessert) (voir enjeu page 31).

Si le Chemin Vert est, en 2013, l'un des trois quartiers les plus touchés par la problématique de précarité énergétique, les bénéficiaires des diagnostics habitant ce quartier sont moins nombreux (12%) que ceux vivant dans les Hauts Quartiers (17%) pourtant moins vulnérables.

### Des logements particulièrement anciens et très énergivores

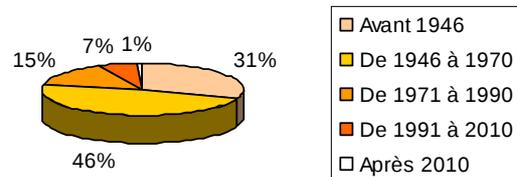
77% des logements qui ont fait l'objet d'un diagnostic énergétique au 31 décembre 2016 sont âgés de plus de 46 ans et 31% de plus de 70 ans. Comme à l'échelle de la ville, les logements concernés par l'action du CCAS sont particulièrement anciens (voir thématique 3 page 29).

Parmi ces logements, huit ont été identifiés comme insalubres et/ou dégradés dont quatre insalubres et dégradés.

Par ailleurs, les logements concernés par l'action seraient très énergivores. Plus d'un logement sur deux (53%) aurait une consommation énergétique avant

#### Ancienneté des logements des bénéficiaires de l'action

Source : Ville de Saumur - CCAS



<sup>32</sup> Destiné aux personnes physiques rencontrant des difficultés pour accéder aux prêts bancaires et disposant d'une capacité de remboursement suffisante pour honorer leur prêt

### Précarité énergétique

Est en précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires, en raison notamment de l'inadaptation de ses ressources et de ses conditions d'habitat.

### Préconisations de niveau 1

Préconisations de petits travaux ou d'équipements complémentaires. Elles se rapportent aux comportements économes et à la 3ème étape de l'action : installation d'ampoules basse consommation, d'un réducteur de pression d'eau, d'une douchette économique....

### Préconisations de niveau 2

Préconisations de grands travaux se rapportant généralement au bâti (isolation, menuiserie, chauffage....)

## Enjeu : Précarité énergétique

travaux estimée à plus de 230 kWhEP<sup>33</sup> par m<sup>2</sup> et par an (étiquette énergétique E, F et G). Parmi ces logements très énergivores (147), 96% ont un mode de chauffage individuel, 52% utilisent le gaz comme combustible principal et 37% l'électricité.

En outre, 55% sont des logements de petite surface (moins de 60 m<sup>2</sup>) et 33% des logements de moyenne surface (de 60 à 99 m<sup>2</sup>). Au vu de ces éléments, les constats observés via les diagnostics énergétiques effectués par le thermicien semblent confirmer les constats du diagnostic effectué par GDF SUEZ sur les caractéristiques des logements occupés par la population la plus vulnérable au phénomène de précarité énergétique.

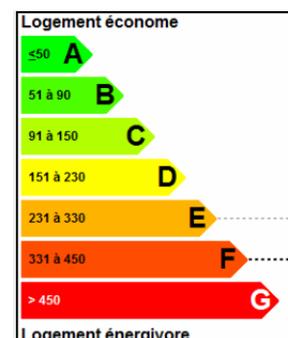
### Une précarité énergétique qui semble s'expliquer essentiellement par l'état du bâti

Etiquettes énergétiques des logements des bénéficiaires de l'action

	A	B	C	D	E	F	G
Etiquette avant travaux	0%	1%	17%	27%	28%	17%	8%
Etiquette après P1	0%	5%	18%	31%	26%	14%	5%
Etiquette après P1 + P2	0%	26%	58%	15%	0%	0%	0%

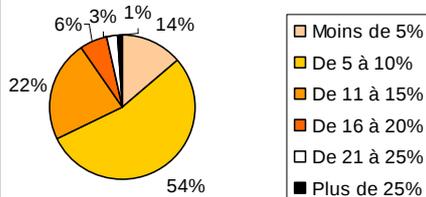
Source : Ville de Saumur - CCAS

Si 53% des 274 logements qui ont, au 31 décembre 2016, fait l'objet d'un diagnostic énergétique présentent une consommation énergétique de plus de 230 kWhEP, ils ne sont plus que 45% après préconisations de niveau 1 et aucun après préconisations de niveaux 1 et 2.



Estimation de l'économie réalisée après préconisations de niveau 1

Source : Ville de Saumur - CCAS

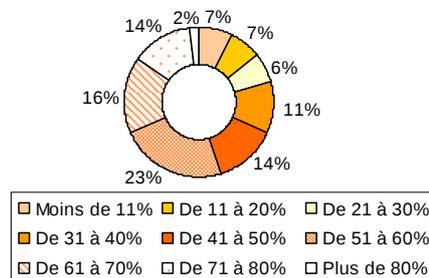


Ainsi, l'estimation de l'économie réalisée après préconisations de niveau 1 est inférieure ou égale à 10% pour 68% des bénéficiaires de l'action mais supérieure à 50% pour 55% des bénéficiaires après préconisations de niveaux 1 et 2.

Contrairement à l'état du bâti, le comportement des Saumurois en matière de consommation d'énergie ne semble pas être la cause principale du phénomène de précarité énergétique constaté à l'échelle de la ville, même si beaucoup reconnaissent avoir obtenu des

Estimation de l'économie après préconisations de niveaux 1 et 2

Source : Ville de Saumur - CCAS



informations utiles et de nombreuses astuces lors de l'atelier de sensibilisation aux gestes économes (voir enjeu page 34).

<sup>33</sup> Consommation énergétique en énergie primaire soit l'énergie disponible dans l'environnement et directement exploitable sans transformation qu'il faut utiliser pour produire l'électricité consommée. Étant donné les pertes d'énergie à chaque étape de transformation, stockage et transport, la quantité d'énergie primaire est toujours supérieure à l'énergie finale disponible

## Enjeu : Précarité énergétique

### Une réhabilitation du bâti rendue difficile par le montant estimé des travaux à réaliser

#### Préconisations de niveau 2

Préconisations de grands travaux se rapportant généralement au bâti (isolation, menuiserie, chauffage...)

#### Logement dégradé

Logements en mauvais état mais qui ne peuvent être qualifiés d'indignes ou d'insalubres.

#### Logement indigne

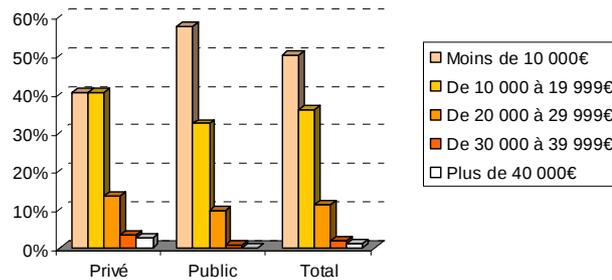
Forme la plus dégradée d'habitat qui comprend d'une part les logements dont l'état constitue un risque à la santé, à la sécurité et à la dignité des occupants et d'autre part, les locaux inappropriés à l'habitation (caves, sous-sols, combles, garages, pièces dépourvues d'ouverture sur l'extérieur...).

#### Logement insalubre

Logement qui présente un danger pour la santé des locataires ou/et du voisinage. Les deux principaux facteurs d'insalubrité sont un bâti et/ou un équipement dégradé et des conditions anormales d'occupation du logement. L'insalubrité est évaluée suivant une liste de 29 critères comme la superficie du logement, l'état du bâti, des installations sanitaires, électriques et de chauffage, la présence de matériaux nocifs ou l'absence d'ouverture donnant sur l'extérieur.

Estimation du montant des travaux de préconisations de niveau 2

Source : Ville de Saumur - CCAS



Pour 50% des bénéficiaires de l'action, le montant estimé des travaux de niveau 2 est supérieur à 10 000€.

Avec 60% de bénéficiaires concernés dans le parc privé contre 43% dans le parc public, l'habitat semble donc plus dégradé dans le privé que dans le public.

S'il existe des possibilités de financement<sup>34</sup> permettant de faire face aux travaux nécessaires à la réhabilitation des logements du parc privé, la décision finale appartient au bailleur qui peut être difficile à approcher et parfois lui-même en difficulté.

Statut d'occupation des logements

	Privé	Public	Ensemble
Locataire	83	155	87%
Propriétaire	36	0	13%
<b>Ensemble</b>	<b>119</b>	<b>155</b>	<b>100%</b>

Sources : Insee 2013 et Ville de Saumur - CCAS

Au 31 décembre 2016, 87% des bénéficiaires de l'action sont locataires. 65% dans le parc public et 35% dans le parc privé.

Par ailleurs, seuls 119 des 274 participants au diagnostic énergétique (43%) sont potentiellement éligibles aux diverses subventions existantes (locataires du parc privé ou propriétaires occupants). Sur ces 119 participants, 70% sont locataires (83 personnes) et n'ont pas, dans la majorité des cas, obtenu de retours suite à la communication au propriétaire des résultats de leur diagnostic.

Malgré les échanges réguliers entre le comité technique de l'action et le bailleur social, ce constat est également observé chez les locataires du parc public.

Ce manque de retours des bailleurs peut s'expliquer par l'importance du montant des travaux à effectuer notamment dans le parc privé car, si les travaux peuvent pour certains être subventionnés, ils ne peuvent l'être qu'à hauteur, primes comprises, de 30 à 49% pour 39% d'entre eux.

<sup>34</sup> L'agence nationale de l'habitat (ANAH) aide à la rénovation énergétique des logements à hauteur de 25% à 30% du montant HT des travaux dans la limite de 750€ par m<sup>2</sup> pour les propriétaires bailleurs (conditions uniquement applicables pour les travaux d'économie d'énergie) et à hauteur de 35% à 50% du montant HT des travaux dans la limite de 20 000€ HT pour les propriétaires occupants, sous réserve d'éligibilité du projet, sans pouvoir dépasser 80% du montant total des travaux. Une prime complémentaire de l'ANAH et du département peut également être versée suivant les mêmes conditions d'éligibilité. Ces conditions changent d'une année sur l'autre

## Enjeu : Précarité énergétique

Pour faire face à cette problématique, le CCAS de la Ville de Saumur a ouvert son dispositif de micro crédit personnel aux propriétaires occupants à faibles ressources. Initialement destiné aux personnes physiques rencontrant des difficultés pour accéder aux prêts bancaires et disposant d'une capacité de remboursement suffisante pour honorer leur prêt, il permet notamment de financer la réalisation de travaux d'isolation.

Afin d'améliorer la qualité de l'habitat saumurois, le Groupe d'Analyse Partagée (GAP) propose :

- d'adapter l'offre de logements (taille) aux besoins notamment dans le parc public,
- de développer l'offre de logements éco responsables,
- de sensibiliser, soutenir et accompagner les propriétaires privés et principalement les plus démunis, aux différentes mesures d'amélioration du logement via une meilleure communication et le versement d'aides financières par les collectivités locales,
- de travailler avec les architectes des bâtiments de France pour que les conditions de rénovation dans les secteurs historiques sauvegardés soient plus souples, notamment au Centre Ville,
- de travailler auprès des propriétaires comme des locataires sur l'amélioration des conditions d'entretien (puces, termites, cafards...). Pour ce faire, le GAP propose de travailler en étroite collaboration avec les services juridiques de la Ville et d'instaurer un protocole « nuisibles » ou un accompagnement individuel qui pourrait avoir lieu lors des ateliers de sensibilisation aux usages et comportements économes mis en place dans le cadre de l'action « Précarité énergétique » (voir enjeu page 33).

Le GAP met l'accent sur la nécessité de sensibiliser les propriétaires et principalement les investisseurs qui, pour la plupart, n'habitent pas Saumur et propose de les identifier à partir des fichiers de la taxe foncière.

## Un territoire marqué par une forte économie présentielle et un secteur public qui préserve une partie des emplois des aléas conjoncturels

Nombre d'établissements et effectifs salariés par secteur d'activité en 2013

	Effectifs salariés	Evolution 2011-2013
Agriculture, sylviculture, pêche	191	-3%
Industrie	1 833	0%
Construction	518	-11%
Commerce, transports, services divers	4 098	-7%
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	5 000	2%
<b>Ensemble</b>	<b>11 640</b>	<b>-2%</b>

Source : Insee, Données au 31 décembre 2013

Au 31 décembre 2013, les établissements saumurois emploient 11 640 salariés dont 43% dans le secteur des « administrations publiques, enseignement, santé et action sociale ».

Sphères présentielles en 2014

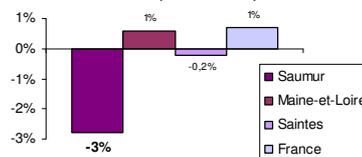
Par ailleurs, au 31 décembre 2014, la ville de Saumur est marquée par une forte économie présentielle (77% des emplois de la commune contre 62% en Maine-et-Loire et 65% en France métropolitaine).

	Sphère présentielle
Saumur	77%
Maine et Loire	62%
Saintes	81%
France	65%

Source : Insee - Dossiers complets 2013

## Un nombre d'emplois qui diminue mais un pôle économique attractif

Evolution du nombre d'emplois entre 2008 et 2013 (Source : Insee)



Contrairement aux territoires de comparaison qui ont vu leur nombre d'emplois stagner entre 2008 et 2013, le nombre d'emplois, à Saumur, a diminué de 3% sur la période considérée (-440).

Avec 156 emplois pour 100 actifs qui ont un emploi et qui résident à Saumur, contre 98 et 99 en Maine-et-Loire et en France métropolitaine, Saumur est en 2013, un pôle économique attractif où un nombre important de personnes qui y travaillent n'y habitent pas.

Indicateur de concentration d'emploi à Saumur en 2013

	2013
Nombre d'emplois dans la zone	15 339
Actifs ayant un emploi et résidant dans la zone	9 829
Indicateur de concentration d'emploi	156

Sources : Insee 2013

### Économie présentielle

Économie liée aux activités de production de biens et de services mis en œuvre localement pour satisfaire les besoins des personnes présentes sur le territoire, qu'elles soient résidentes ou touristes. Elle suppose qu'une partie de l'activité économique du territoire provient de la présence de personnes sur ce territoire.

### Établissement

Unité de production juridiquement dépendante de l'entreprise qui produit des biens ou des services (usines, boulangeries, hôtels...). Il constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'étude de l'économie d'un territoire.

### Entreprise

Unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes.

### Indicateur de

### concentration d'emploi

Nombre d'emplois dans la zone pour 100 actifs ayant un emploi et résidant dans la zone. Lorsque cet indicateur est supérieur à 100, cela signifie que le territoire accueille quotidiennement, un nombre important d'actifs qui n'y vivent pas.

### Actifs ou Population active

Population âgée de 15 à 64 ans ayant un emploi (actifs occupés) et chômeurs.

### Chômeurs ou Actifs inoccupés

(Au sens du recensement) Ensemble des personnes de 15 ans et plus, qui se sont déclarées sans emploi et en recherche d'emploi (inscrits ou non à Pôle Emploi).

**Actifs ou Population active**  
Population âgée de 15 à 64 ans ayant un emploi (actifs occupés) et chômeurs.

### Actif occupé

Personne âgée de 15 à 64 ans ayant un emploi.

### Actifs inoccupés ou chômeurs

(Au sens du recensement) Ensemble des personnes de 15 ans et plus, qui se sont déclarées sans emploi et en recherche d'emploi (inscrits ou non à Pôle Emploi).

### Inactif

Personne ni en emploi ni au chômage : jeunes de moins de 15 ans, élèves, étudiants, stagiaires non rémunérés de 14 ans ou plus, retraités, parents au foyer, « autres inactifs » (personnes qui ne sont pas dans une démarche de recherche d'emploi ou en incapacité de travailler).

### Taux d'activité

Rapport entre le nombre d'actifs (actifs ayant un emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population en âge de travailler.

### Taux d'emploi

Rapport entre le nombre d'actifs ayant un emploi (actifs occupés) et l'ensemble de la population en âge de travailler.

### Taux de chômage

Part des chômeurs parmi la population active. Au sens du recensement, il concerne les 15-64 ans qui se sont déclarés à la recherche d'un emploi lors du recensement de population.

### Quartiers prioritaires

Zones urbaines qui bénéficient d'une intervention publique spécifique (dans les domaines de l'éducation, l'accès à l'emploi, l'insertion, la santé, la culture, la prévention...), afin de pallier les difficultés notamment économiques et sociales de la population. Jusqu'au 31 décembre 2014, Saumur comptabilise quatre quartiers prioritaires.

### Emploi précaire

Intérim, Contrats à Durée Déterminée (CDD), emplois aidés, apprentissage, stages rémunérés.

## Des Saumurois qui semblent plus éloignés du marché de l'emploi que la population départementale et nationale

En 2013, la population saumuroise compte 16 505 personnes en âge de travailler (15-64 ans). Parmi elles, 59% sont des actifs occupés (9 718), 13% des actifs inoccupés (2 174) et 28% des inactifs (4 613).

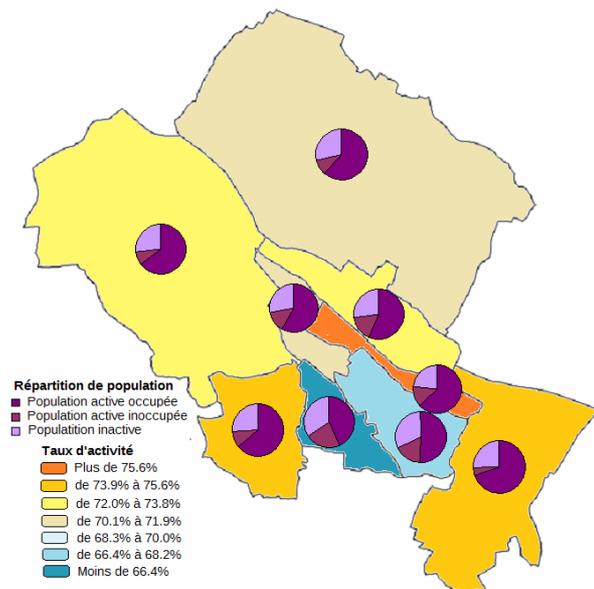
Avec un taux d'activité de 72% contre 75% en Maine-et-Loire et 73% en France métropolitaine, Saumur compte plus d'inactifs (de 15 à 64 ans) que les territoires de comparaison. Leur diminution entre 2008 et 2013 est

cependant deux fois plus importante à Saumur qu'ailleurs (-9% contre -5%).

Taux d'activité en 2013

	Taux d'activité
Saumur	72%
Maine-et-Loire	75%
Saintes	70%
France	73%

Source : Insee 2013



Source : Insee 2013

inférieur à celui de la ville, les quartiers Chemin Vert et Hauts Quartiers (quartiers prioritaires) se distinguent particulièrement (66% et 67% contre 72%).

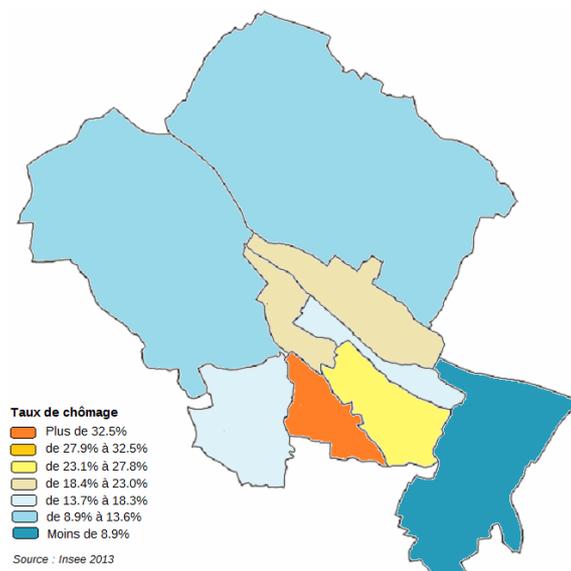
De même, si Saumur enregistre un taux de chômage en 2013 de 18% (12% en Maine-et-Loire et 13% en France métropolitaine), les quartiers de la ville sont différemment touchés (entre 7 et 14%

dans les communes associées et entre 23 et 35% dans les quartiers prioritaires).

Taux de chômage des 15-64 ans

	2008	2013
Saumur	14,6%	18,3%
Maine-et-Loire	9,6%	12,0%
Saintes	14,6%	18,5%
France	11,1%	13,1%

Estimation municipale  
Source : Insee



Source : Insee 2013

À noter, en 2013, 23% des 8 548 salariés de 15 ans et plus avec emploi ont un emploi précaire et 20% sont à temps partiel. Entre 2008 et 2013, Saumur a perdu 540 salariés (-6%). Ainsi, les emplois précaires ont augmenté de 2% et les emplois à temps partiel diminué de 8%.

## Niveaux de formation

- Niveau VI : personne sans diplôme, disposant du brevet des collèges ou d'un niveau V bis (CAP ou BEP sans obtention du diplôme),
- Niveau V : personne disposant d'un CAP, BEP ou sortie du 2nd cycle général et technologique en classe de 2<sup>nde</sup> ou de 1<sup>ère</sup>,
- Niveau IV : personne sortie de terminale avec ou sans le bac ou sortie des études supérieures sans diplôme (abandon),
- Niveau III : personne disposant d'un diplôme de niveau bac+2 (DUT, BTS...),
- Niveau II : personne disposant d'une licence, une maîtrise ou un master 1,
- Niveau I : personne diplômée d'un 3ème cycle universitaire (master 2, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école).

## Formation initiale ou scolaire

Elle conduit à l'exercice d'un métier ou d'une profession par l'acquisition de compétences. De durée variable, elle est toujours sanctionnée par un diplôme.

## Formation en alternance

Via le principe d'un contrat de travail, elle combine enseignements et activités professionnels en entreprise. Accessible aux 16-25 ans souhaitant compléter leur formation initiale, elle permet d'acquérir une qualification professionnelle (contrat de qualification ou de professionnalisation), de s'adapter à un emploi, de faciliter l'insertion professionnelle (contrat d'orientation et contrat d'adaptation) ou d'obtenir un diplôme de l'enseignement professionnel (contrat d'apprentissage).

## Formation professionnelle continue

Elle concerne l'ensemble des dispositifs de formation s'adressant au public sorti du système scolaire.

## Population non scolarisée

Ensemble des personnes de 15 ans ou plus non inscrites dans un établissement d'enseignement.

## Population active ou Actifs (Voir page suivante)

## Catégories Socio-Professionnelles (CSP) (Voir page suivante).

## Une offre de formation peu diversifiée et peu qualifiante

75 formations sont proposées sur Saumur en 2015 contre 117 en 2013.

Offre de formations à Saumur en 2015

	Nombre de formations	
	Nombre	Pourcentage
Niveau Indéterminé	3	4%
Fin de scolarité (niveau VI) sortie fin de 5ème	1	1%
Niveau V (CAP, BEP)	27	36%
Niveau IV (Bac)	31	41%
Niveau III (Bac + 2)	13	17%
Niveau II (Bac + 3 et 4)	0	0%
Niveau I (Bac + 5 et plus)	0	0%
<b>Ensemble</b>	<b>75</b>	<b>100%</b>

Source : Carif-Oref des Pays de la Loire-Safran 2015

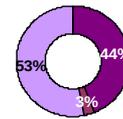
37% correspondent à un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V, 41% sont de niveau IV et 17% supérieurs ou égaux au niveau III.

73% touchent trois domaines : les services aux personnes, les échanges ou la gestion et la transformation.

De même, 44% des formations proposées concernent la formation initiale et 53% la formation en alternance. Au regard du faible niveau de qualification de la population, les niveaux ainsi que le faible nombre de formations continues proposées (3%) apparaissent problématiques.

Modalités des formations proposées à Saumur en 2015

Source : Carif-Oref des Pays de la Loire-Safran 2015



■ Formation initiale ou scolaire	44%
■ Formation professionnelle continue	3%
■ Formation en alternance (Apprentissage)	53%

À la rentrée 2014-2015, le CFA de Saumur comptabilise 392 apprentis soit une baisse des effectifs de 23% depuis la rentrée 2006-2007 (-118 apprentis).

## Un niveau de qualification relativement faible

Taux de scolarisation des 18-24 ans

	2013	2008
<b>Saumur</b>	<b>37%</b>	<b>39%</b>
Maine-et-Loire	53%	53%
Saintes	44%	46%
France	52%	52%

Source : Insee

A Saumur en 2013, seuls 37% des 18-24 ans sont scolarisés contre 52 et 53% à l'échelle nationale et départementale. De même, 63% de la population non scolarisée de 15 ans ou plus dispose d'un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V.

Bien que très faible, Saumur observe, comme les territoires de comparaison, une augmentation du niveau de formation de sa population non scolarisée entre 2008 et 2013.

Population non scolarisée dont le niveau de formation est inférieur ou égal au niveau V

	2013	2008
<b>Saumur</b>	<b>63%</b>	<b>68%</b>
Maine-et-Loire	60%	65%
Saintes	60%	64%
France	56%	61%

Source : Insee

Evolution des catégories socioprofessionnelles de la population active saumuroise entre 2008 et 2013

	2013	Evolution 2008-2013
Agriculteurs exploitants	86	1%
Artisans, commerçants, chefs entreprise	729	6%
Cadres, professions intellectuelles sup.	1 399	12%
Professions intermédiaires	2 743	23%
Employés	3 571	30%
Ouvriers	3 222	27%

Source : Insee

En 2013, 57% de la population active saumuroise appartient à la Catégorie Socioprofessionnelle (CSP) des « employés » et « ouvriers » (soit 6 793 actifs).

Cette proportion reste conforme à la tendance départementale (57%) mais est au-dessus de la tendance nationale (52%). Si Saumur enregistre, entre 2008 et 2013, une diminution des effectifs de ces deux CSP, dans les territoires de comparaison seuls les effectifs des ouvriers diminuent. De même, si une augmentation des « cadres » et « professions intermédiaires » est observée à Saumur comme ailleurs, cette évolution y est moins importante (+2 et +1% contre +10 et +7% en Maine-et-Loire et +9 et +5% en France métropolitaine).

### Une mobilité professionnelle qui reste peu développée

Lieu de travail des actifs occupés de 15 ans et plus à Saumur

	2013	2008
Dans la commune de résidence	66%	68%
Hors commune de résidence	34%	32%

Source : Insee

Avec 66% d'actifs qui habitent et travaillent sur la commune (68% en 2008), Saumur enregistre un taux élevé de maintien des actifs sur son territoire.

Cette tendance observée dans les deux autres pôles urbains du Maine-et-Loire (65% à Angers et 69% à Cholet<sup>35</sup>) est beaucoup moins marquée à l'échelle du département où ils ne sont que 39%<sup>36</sup>.

De même, les transports en commun semblent plus facilement utilisés à Angers (16% des actifs occupés) qu'à Saumur (5.5%) ou Cholet (5.2%)<sup>37</sup>.

Pour faciliter la mobilité professionnelle peu développée des personnes sans emploi, le Groupe d'Analyse Partagée (GAP) suggère :

- de développer les différents moyens de transport (vélo, motorcycle, cheval...) et notamment le réseau de bus (amélioration des liaisons inter quartiers, articulation des horaires avec ceux de la SNCF),
- d'instaurer un transport à la demande dédié aux bénéficiaires des actions « emploi formation » qui serait moins coûteux que les dispositifs existants,
- de créer une plateforme de covoiturage ou pro voiturage pilotée par la Ville,
- de sensibiliser les étudiants et lycéens à l'ouverture professionnelle sur l'extérieur. Pour ce faire, le GAP propose de les mobiliser via les loisirs et les vacances car les problèmes de mobilité commencent très tôt,
- de développer la communication sur les aides existantes à l'obtention ou au financement du permis de conduire (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi, AFODIL...) car il y a une réelle méconnaissance des dispositifs par les partenaires. Pour y remédier, le GAP propose d'orienter les jeunes vers le Point Information Jeunesse (PIJ) ou de créer un annuaire numérique destiné aux professionnels.

Le GAP attire l'attention sur les problématiques particulières des familles monoparentales (horaires, organisation familiale, rapport bénéfice/perte d'un retour à l'emploi) et des demandeurs d'emploi qui, parfois, doivent faire face à des barrières physiques mais aussi intellectuelles, et/ou psychiques (voir enjeu 3 page 100 de l'Analyse des Besoins 2013 sur les barrières naturelles et urbaines de la ville de Saumur).

#### Population active ou Actifs

Population âgée de 15 à 64 ans ayant un emploi (actifs occupés) et chômeurs

#### Chômeurs ou Actifs inoccupés

(Au sens du recensement)

Ensemble des personnes de 15 ans et plus, qui se sont déclarées sans emploi et en recherche d'emploi (inscrits ou non à Pôle Emploi).

#### Catégories Socio-Professionnelles (CSP)

Nomenclature qui classe la population selon la profession exercée, la position hiérarchique tenue et le statut professionnel :

- les agriculteurs exploitants,
- les artisans, commerçants et chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus,
- les cadres et professions intellectuelles supérieures (cadres de la fonction publique, professeurs, cadres d'entreprise...),
- les professions intermédiaires (professeurs des écoles, professionnels de la santé et du travail social...),
- les employés (employés de la fonction publique, employés administratifs des entreprises...),
- les ouvriers (ouvriers de l'industrie et de l'artisanat, ouvriers agricoles...),
- les autres sans CSP identifiée (chômeur n'ayant jamais travaillé).

#### Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE)

Il propose durant les six premiers mois d'accès à l'emploi durable, un accompagnement individuel et renforcé (diagnostic des compétences, difficultés et attentes, construction coordination et suivi d'un parcours d'insertion).

#### AFODIL

Association qui permet aux personnes accompagnées socio professionnellement d'accéder à la conduite supervisée.

#### Point Information Jeunesse (PIJ)

Il oriente et répond aux questions des jeunes.

#### Famille monoparentale

(Au sens de l'Insee)  
Parent isolé avec enfant(s), quel que soit son âge, s'il est lui-même célibataire et qu'il n'a pas d'enfant.

<sup>35</sup> Source : ORES, données Insee, fichier détail 2012

<sup>36</sup> Direction Départementale des Territoires de Maine-et-Loire, « Déplacements domicile-travail en 2008 », septembre 2012

<sup>37</sup> Observatoire régional économique et social des Pays de la Loire, Fiches mobilités domicile-travail 2012

## Mobilité des actifs

- Pour faciliter la mobilité et l'insertion professionnelle des jeunes sans emploi, le CCAS de la Ville de Saumur souhaite engager une action appelée « Permis citoyen ». Cette action favorisant, sous condition de ressources, l'accès au permis de conduire des 18 à 25 ans, repose sur l'octroi d'une aide à hauteur de 30% dans la limite d'un certain plafond. Le bénéficiaire s'engage en contrepartie à effectuer un nombre d'heures de bénévolat.
- De la même manière, le CCAS souhaite, dans le cadre de son action « Aide à la mobilité », accompagner via la location d'un véhicule léger à un euro par jour sur une durée d'un mois maximum, les personnes non mobiles qui ne peuvent se porter acquéreur d'un moyen de locomotion.

**Foyer fiscal**

Ensemble des personnes inscrites sur une même déclaration de revenus. Il peut y avoir plusieurs foyers fiscaux dans un seul ménage (un couple non marié où chacun remplit sa propre déclaration de revenus compte pour deux foyers fiscaux).

**Ménage**

Ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

**Taux de pauvreté**

(Au sens de l'Insee) Part des ménages dont les ressources (revenus disponibles) sont inférieures à un seuil fixé à 60% du revenu médian mensuel par unité de consommation en France métropolitaine (soit 1008€ en 2014).

**Revenu médian**

Valeur qui partage les revenus fiscaux déclarés en deux parties égales. Ainsi, 50% des revenus se situent en-dessous du revenu médian et 50% se situent au-dessus.

**Revenu fiscal**

Ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration de revenus, avant tout abattement.

**Unité de Consommation (UC)**

(Au sens de l'Insee) Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer le niveau de vie des ménages de taille ou de composition différentes. Le nombre de personnes est ainsi ramené à un nombre d'unités de consommation (1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans).

**Déciles**

Rapportés à l'unité de consommation, ils partagent les revenus des ménages en dix parties égales. Ainsi, le 1er décile (D1) fait référence aux 10% des revenus les plus bas et le 9ème (D9) aux 10% les plus hauts. Le 5ème décile (D5) correspondant au revenu médian. Les rapports inter-déciles mesurent les inégalités de revenus.

**Peu de foyers fiscaux imposables et un impôt moyen sur le revenu en nette augmentation**

Foyers fiscaux imposables à Saumur en 2015

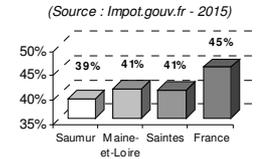
Nombre de foyers fiscaux	Foyers fiscaux imposables
16 055	39%

Source : Impot.gouv.fr - données 2015

En 2015, Saumur compte 16 055 foyers fiscaux (16 435 en 2006). Contrairement aux territoires de comparaison, leur nombre a diminué de 2% (+6% en Maine-et-Loire, +7% en France métropolitaine, +3% à Saintes).

Toujours en 2015, 39% des foyers fiscaux sont imposables contre 41% à Saintes et dans le Maine-et-Loire et 45% en France métropolitaine. Si entre 2006 et 2015, le nombre de foyers fiscaux des territoires de comparaison augmente, le nombre de foyers fiscaux imposables diminue dans l'ensemble des territoires (-21% à Saumur, -15% en Maine-et-Loire, -13% à Saintes et -10% au niveau national).

Part des foyers fiscaux imposables en 2015



L'impôt moyen sur le revenu 2015 (perçus en 2014) atteint à Saumur 1 214€ soit 96€ de plus qu'en Maine-et-Loire, 85€ de moins qu'à Saintes et 578€ de moins qu'en France métropolitaine (1 792€).

Entre 2011 et 2015, l'augmentation du montant total de l'impôt sur le revenu (+39%) conjugué à la diminution du nombre de foyers fiscaux (-2%) fait que l'impôt moyen à Saumur a augmenté de 43%. Cette augmentation est plus importante qu'à Saintes (31%) ou en France métropolitaine (35%) mais moins qu'en Maine-et-Loire (49%) dont l'impôt moyen reste toutefois inférieur.

**Un taux de pauvreté élevé mais des inégalités de revenus moins importantes qu'à l'échelle départementale et nationale**

Taux de pauvreté du référent fiscal en 2013

	2013
Saumur	17,2%
Maine-et-Loire	11,5%
Saintes	17,7%
France	14,5%

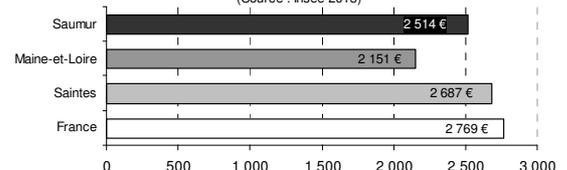
Source : Insee

En 2013 à Saumur, 17,2% des ménages seraient sous le seuil de pauvreté contre 11,5% en Maine-et-Loire et 14,5% en France métropolitaine<sup>38</sup>.

En 2013 toujours, le revenu médian mensuel par unité de consommation (UC) est à Saumur de 1 513€, soit 72€ de moins qu'en Maine-et-Loire, 63€ de moins qu'à Saintes et 162€ de moins qu'en France métropolitaine. Les 10% des ménages les plus modestes disposent d'un revenu mensuel par UC qui n'atteint pas 490€ (1<sup>er</sup> décile), alors que les 10% les plus aisés disposent d'un revenu supérieur à 3 004€ (9<sup>ème</sup> décile).

Avec 2 514€ d'écart de revenu entre le 1<sup>er</sup> et le 9<sup>ème</sup> décile, les inégalités de revenus sont plus importantes à Saumur qu'en Maine-et-Loire (2 151€) mais moins importantes qu'à Saintes (2 687€) ou qu'en France métropolitaine (2 769€).

Ecarts de revenus par unité de consommation entre les 10% des ménages aux revenus les plus élevés et les 10% des ménages aux revenus les plus bas en 2013



<sup>38</sup> Données issues du Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) qui remplace les anciens dispositifs Revenus fiscaux localisés (RFL) et Revenus disponibles localisés (RDL) utilisés jusqu'en 2011

## Allocataire CAF

(Au sens de la CAF)  
Personne physique à qui est reconnu le droit aux prestations versées par la Caisse d'Allocations Familiales.

## Seuil de bas revenus

(Au sens de la CAF)  
Fixé par la CAF à 60% du revenu médian mensuel par unité de consommation en France métropolitaine (soit 1043€ en 2015). Ce seuil ne prend pas en compte les impôts directs versés et utilise une échelle d'équivalence différente que celle utilisée par l'Insee pour le calcul des unités de consommation.

## Revenu médian

Valeur qui partage les revenus fiscaux déclarés en deux parties égales. Ainsi, 50% des revenus se situent en-dessous du revenu médian et 50% se situent au-dessus.

## Revenu fiscal

Ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration de revenus, avant tout abattement.

## Unité de Consommation (UC)

(Au sens de la CAF)  
Voir page suivante.

## Minima sociaux

Voir page suivante

## Revenu de Solidarité Active (RSA)

Voir page suivante.

## Allocation Adulte Handicapé (AAH)

Ressources minimums garanties en cas d'incapacité permanente d'au moins 80% (ou au moins 50%, si l'accès à l'emploi du fait du handicap est diminué de façon substantielle et durable).

## Quartiers prioritaires

Zones urbaines qui bénéficient d'une intervention publique spécifique (dans les domaines de l'éducation, l'accès à l'emploi, l'insertion, la santé, la culture, la prévention...), afin de pallier les difficultés notamment économiques et sociales de la population. Jusqu'au 31 décembre 2014, Saumur comptabilise quatre quartiers prioritaires.

## Un poids important de bénéficiaires des minima sociaux, notamment du RSA Socle parmi les allocataires CAF

Au 31 décembre 2015, Saumur compte 5 702 allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales soit 12 629 personnes couvertes. Parmi ces allocataires, 60% vivent sous le seuil de bas revenus avant prestations et 48% après prestations (44% et 32% en Maine-et-Loire). La précarité financière des allocataires CAF semble donc plus prégnante à Saumur qu'en Maine-et-Loire.

Parmi les 5 702 allocataires CAF que compte Saumur, 30% sont bénéficiaires des minima sociaux (contre 18% sur le département).

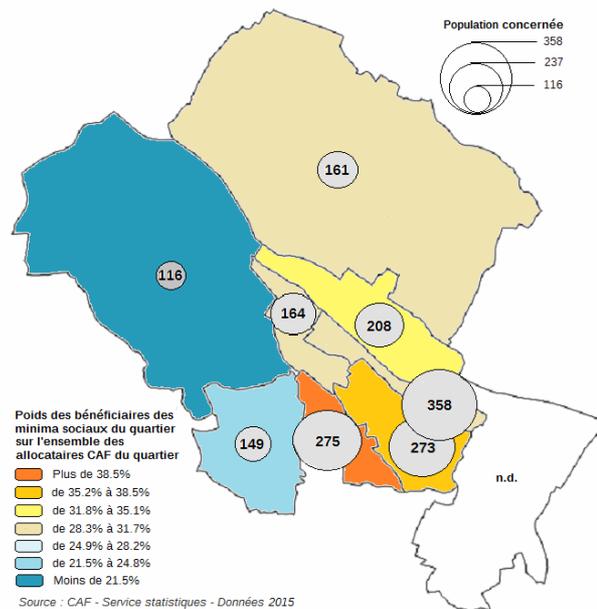
Parmi eux, 57% sont bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active socle seul (49% en Maine-et-Loire), 33% sont bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH) et 11% du RSA Mixte.

Allocataires CAF bénéficiaires des minima sociaux en 2015

	RSA socle (majoré ou non)	RSA socle et activité (majoré ou non)	Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)
Saumur	57%	11%	33%
Maine-et-Loire	49%	11%	40%

Source : CAF - Service statistiques - Données au 31 décembre 2015

Si le poids des bénéficiaires des minima sociaux parmi les allocataires CAF est plus important à Saumur (30%) que dans le département (18%), leur évolution entre 2009 et 2015 y est moins importante (+23%) qu'en Maine-et-Loire (+29%).

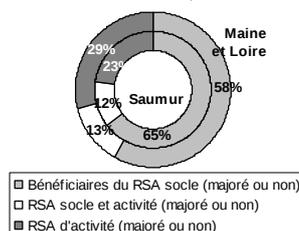


Le quartier comptabilisant le plus grand nombre de bénéficiaires des minima sociaux est le Centre Ville (358 personnes) mais le poids de ces derniers parmi les allocataires CAF du quartier y est moins important (29%) que dans les quartiers prioritaires (entre 32% et 40%).

Toujours au 31 décembre 2015, 26% des 5 702 allocataires CAF que compte Saumur sont bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (soit 1 490 allocataires) alors qu'ils ne sont que 15% dans le département.

Bénéficiaires RSA par type de RSA au 31 décembre 2015

Source : CAF - Service statistiques - Données 2015



Parmi eux, 65% sont bénéficiaires du RSA socle, 12% du RSA mixte et 23% du RSA d'activité.

La sur-représentativité des bénéficiaires qui n'ont aucun revenu d'activité (65% à Saumur contre 58% en Maine-et-Loire) est révélatrice à Saumur d'une importante précarité de la population.

### Unité de Consommation (UC)

(Au sens de la CAF)  
Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer le niveau de vie des ménages de taille ou de composition différentes. Le nombre de personnes est ainsi ramené à un nombre d'unités de consommation (1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus, 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans et +0.2 UC pour une famille monoparentale).

### Ménage

Ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté.

### Famille monoparentale

(Au sens de la CAF)  
Isolé avec enfant(s) à charge au sens des prestations familiales (0-20 ans).

### Minima sociaux

Prestations sociales destinées aux personnes ayant de très faibles ressources, elles visent à leur permettre d'atteindre un revenu minimum. Deux d'entre elles sont versées par la CAF : le Revenu de Solidarité Active (RSA socle et RSA mixte) et l'Allocation Adulte Handicapé (AAH).

### Revenu de Solidarité Active (RSA)

Destiné à assurer un revenu minimum (revenu garanti) aux personnes sans ressource ou disposant de faibles ressources, variable selon la composition du foyer et des revenus de ses membres. On distingue trois types de RSA :

- le RSA socle : destiné aux allocataires qui n'ont pas de revenu d'activité et dont les ressources sont inférieures au revenu garanti,
- le RSA socle et activité (RSA mixte) destiné aux allocataires dont le revenu d'activité n'atteint pas le montant forfaitaire du RSA socle,
- le RSA d'activité qui est un complément de revenu destiné aux allocataires aux revenus d'activité modestes.

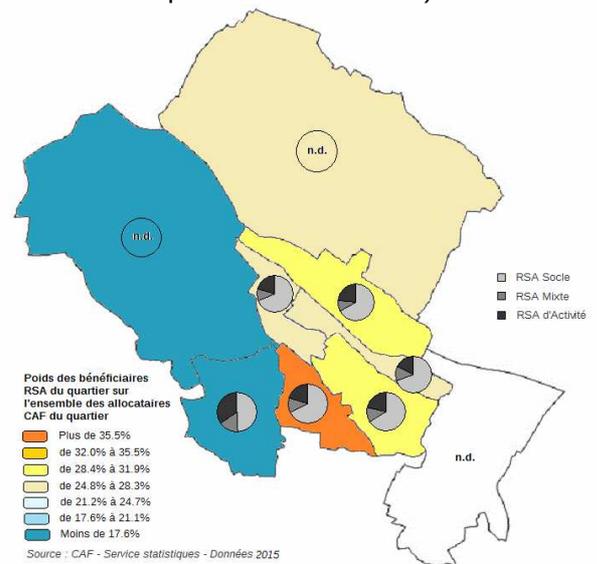
### Allocation Adulte Handicapé (AAH)

Voir page précédente.

Comme pour les minima sociaux, le poids des bénéficiaires du RSA parmi les allocataires CAF est plus important à Saumur (26%) que dans le département (15%) mais leur évolution entre 2009 et 2015 y est moins importante (+23%) qu'en Maine-et-Loire (+36%). Cette tendance est également observée chez les bénéficiaires du RSA Socle (+20% contre +27%).

Concernant les bénéficiaires du RSA d'activité et du RSA mixte, si leur évolution est également plus importante dans le département qu'à Saumur, leur poids parmi les bénéficiaires du RSA y est soit identique (13 contre 12% pour le RSA mixte) soit également plus important (29% contre 23% pour le RSA d'activité).

Dans tous les quartiers, comme à l'échelle de la ville, les bénéficiaires du RSA socle sont majoritaires. Ils sont suivis par les bénéficiaires du RSA d'activité puis par les bénéficiaires du RSA mixte. Bagneux se démarque par sa forte proportion de bénéficiaires du RSA d'activité (35% contre moins de 24% pour les autres quartiers de la ville) et sa faible part de bénéficiaires du RSA socle (49%).



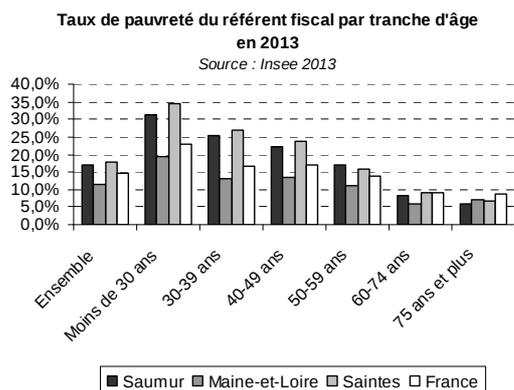
Face à la progression du taux de pauvreté (voir thématique 5 page 44) à l'échelle de la ville et afin de promouvoir une alimentation saine et équilibrée, le CCAS de la Ville de Saumur a décidé l'ouverture d'une épicerie sociale.

Destinée à un public en difficulté (bénéficiaires des minima sociaux, travailleurs à faibles revenus, étudiants sans ressources), elle met à disposition de ses usagers des produits variés et de qualité, moyennant une faible participation financière et quelques heures de bénévolat. Les économies ainsi réalisées permettent de mener un projet personnel qui favorise l'insertion sociale, professionnelle ou l'amélioration des conditions de vie dans le logement.

Outre l'épicerie sociale, le micro crédit personnel, instauré en 2017, permet également de financer des projets ou faire face à des urgences comme l'acquisition d'un véhicule, le financement d'une formation ou le financement des frais liés à l'accès au logement (premiers mois de loyer, caution...).

Ce dispositif, destiné aux personnes rencontrant des difficultés pour accéder aux prêts bancaires classiques, mais disposant d'une capacité de remboursement suffisante pour honorer leur prêt, est un outil complémentaire de lutte contre le surendettement.

## Un public inégalement touché par la précarité



En 2013, il est observé à Saumur comme dans les territoires de comparaison que le taux de pauvreté<sup>39</sup> diminue avec l'âge. Il serait même chez les 60 ans et plus moindre à Saumur, que dans les autres territoires hormis pour les 60-64 ans où il est légèrement plus élevé à Saumur qu'en Maine-et-Loire (8.5% contre 5.9%).

En 2013 toujours, le taux de pauvreté des moins de 60 ans et notamment des moins de 30 ans serait plus élevé à Saumur (31.4%) qu'à l'échelle départementale (19.3%), nationale (22.8%) ou communale (17.2%).

L'emploi étant le principal rempart contre la pauvreté, l'importance du taux de chômage (voir thématique 4 page 40), l'augmentation des bénéficiaires des minima sociaux (voir thématique 5 page 45), le niveau de qualification relativement faible des jeunes Saumurois (voir thématique 4 page 41) et la mobilité professionnelle peu développée de la population active (voir thématique 4 page 42) favorisent la paupérisation de la population.

### Taux de pauvreté

(Au sens de l'Insee)  
Part des ménages dont les ressources (revenus disponibles) sont inférieures à un seuil fixé à 60% du revenu médian mensuel par unité de consommation en France métropolitaine (soit 1008€ en 2014).

### Ménage

Voir page précédente.

### Revenus disponibles

Revenus fiscaux auxquels sont soustraits les impôts directs et ajoutés les revenus fiscaux non déclarés (minima sociaux, prestations familiales, aides au logement).

### Revenu fiscal

Ressources déclarées par les contribuables sur la déclaration de revenus, avant tout abattement.

### Minima sociaux

Voir page précédente.

### Revenu médian

Valeur qui partage les revenus fiscaux déclarés en deux parties égales. Ainsi, 50% des revenus se situent en-dessous du revenu médian et 50% se situent au-dessus.

### Unité de Consommation (UC)

(Au sens de l'Insee)  
Système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage et permettant de comparer le niveau de vie des ménages de taille ou de composition différentes. Le nombre de personnes est ainsi ramené à un nombre d'unités de consommation (1 UC pour le premier adulte du ménage, 0,5 UC pour les autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 UC pour les enfants de moins de 14 ans).

### Taux de chômage

Part des chômeurs parmi la population active. Au sens du recensement, il concerne les 15-64 ans qui se sont déclarés à la recherche d'un emploi lors du recensement de population.

### Population active ou Actifs

Population âgée de 15 à 64 ans ayant un emploi (actifs occupés) et chômeurs.

<sup>39</sup> Données issues du Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) qui remplace les anciens dispositifs Revenus fiscaux localisés (RFL) et Revenus disponibles localisés (RDL) utilisés jusqu'en 2011

**Abonnements « Duo »**

Abonnement permettant aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, aux demandeurs d'emploi et aux moins de 25 ans de profiter d'un tarif préférentiel (à partir de deux spectacles)

**Revenu de Solidarité Active (RSA)**

Destiné à assurer un revenu minimum (revenu garanti) aux personnes sans ressource ou disposant de faibles ressources, variable selon la composition du foyer et des revenus de ses membres. On distingue trois types de RSA :

- le RSA socle : destiné aux allocataires qui n'ont pas de revenu d'activité et dont les ressources sont inférieures au revenu garanti,
- le RSA socle et activité (RSA mixte) destiné aux allocataires dont le revenu d'activité n'atteint pas le montant forfaitaire du RSA socle,
- le RSA d'activité qui est un complément de revenu destiné aux allocataires aux revenus d'activité modestes

**« Mômes en Folie »**

Programmation (musique, théâtre, danse, marionnettes, ciné-concert...) destinée aux enfants de 3 à 10 ans.

**« Folle Journée »**

Festival de musique classique programmé chaque année sur un thème différent. Il s'étend sur onze villes des Pays de la Loire dont Saumur.

**Service Ville d'Art et d'Histoire**

Service qui a pour mission, l'accueil et la sensibilisation de tous à l'architecture, l'urbanisme et le paysage, à travers différentes formules : visites découvertes, « pauses patrimoine », conférences, balades, visites guidées...

**Service Vie Associative et sportive**

Service qui a pour mission de recenser, informer, accompagner et mettre en relation les différentes associations intervenant sur le territoire.

**Une saison culturelle qui séduit mais qui attire les plus âgés**

La saison culturelle 2015/2016 compte 1 337 abonnés<sup>40</sup> dont 20% d'abonnements « Duo ». Ainsi, le nombre d'abonnés depuis la saison culturelle 2008-2009 a augmenté de 416% (1 337 abonnés contre 259 en 2008-2009).

La programmation ne semble pourtant pas séduire les plus jeunes puisque 81% des abonnés sont âgés de plus de 44 ans (69% en 2014/2015).

**Une fréquentation aux actions de sensibilisation du service Ville art et histoire en baisse mais une fréquentation aux Journées européennes du patrimoine en hausse**

Les actions de sensibilisation du service Ville d'art et d'histoire en 2015

Ville d'art et d'histoire	Entrées
Les habitants	1 988
Les touristes	1 128
Les scolaires	1 413 (54 classes)
<b>Journées européennes du patrimoine</b>	<b>21 622</b>

Source : Direction des Affaires Culturelles

Bien qu'en progression de 149% entre 2013 et 2015, avec 1 988 entrées enregistrées en 2015 contre 5 687 en 2014, la fréquentation du public local aux actions de sensibilisation proposées par le service Ville d'art et d'histoire a connu en un an une forte baisse.

La même tendance est observée concernant la fréquentation des scolaires (1 413 entrées en 2015 contre 1 776 en 2014) et des touristes (1 128 entrées en 2015 contre 2 600 en 2014).

À l'inverse, 21 622 entrées ont été enregistrées dans le cadre des Journées européennes du patrimoine (18 226 en 2014 et 15 500 en 2013).

**Une offre culturelle associative traitant majoritairement de l'histoire et du patrimoine ou de la musique**

Associations culturelles saumuroises au 11 mai 2017

Domaines	Associations culturelles	
Arts	7	11%
Chant	9	15%
Cinéma	2	3%
Divers culture	7	11%
Folklore, traditions populaires	4	6%
Histoire et patrimoine historique	8	13%
Lecture, littérature, bibliothèque	4	6%
Musique	10	16%
Sciences	4	6%
Spectacles	5	8%
Théâtre	2	3%
<b>Ensemble</b>	<b>62</b>	<b>100%</b>

Source : Ville de Saumur - Service Vie associative

15% des associations qui interviennent sur le territoire de la ville de Saumur œuvrent dans le domaine culturel (62 sur les 418 identifiées au 11 mai 2017 dans le fichier du service « Vie associative »<sup>41</sup>).

Parmi ces associations, la majorité traite de la musique (16%), du chant (15%) ou de l'histoire et du patrimoine historique (13%).

<sup>40</sup> Sur la base de 3 spectacles au moins (2 pour les abonnements « Duo »), hors festivals « Mômes en Folie » et « Folle Journée », l'abonné bénéficie de divers avantages (tarif unique, réservation prioritaire durant une semaine, choix de la place dans la salle, liberté de la composition de l'abonnement...)

<sup>41</sup> Sont recensées uniquement les associations qui souhaitent apparaître dans le fichier « Vie associative » et qui, pour cela, remplissent une fiche d'identification

### Médiathèque

Elle met à la disposition du public un accès internet, un service de reprographie, des livres, revues, CD audio, DVD, Cédéroms et organise diverses actions culturelles (ateliers, expositions, cafés littéraires, conférences...) dont certaines destinées à un public spécifique (accueils de loisirs, petite enfance, scolaires, usagers du Centre Social et Culturel).

### Syndicat Mixte de l'Ecole Intercommunale de Musique du Saumurois

Destiné à la formation des musiciens amateurs, il permet d'accéder aux conservatoires. Trois parcours sont proposés : «sensibilisation» (destiné aux 4-7 ans), «complet» (enseignement soutenu) et «libre» (organisé en fonction du temps disponible).

### Saumur Anim'

Service de la Ville de Saumur chargé de proposer comme complément aux grands rendez-vous traditionnels, des manifestations innovantes tout au long de l'année.

Pour permettre un accès à la culture au plus grand nombre de Saumurois, le Groupe d'Analyse Partagée (GAP) propose :

- de désacraliser les équipements culturels (médiathèques, théâtre, école de musique) en y organisant des évènements plus populaires et plus conviviaux,
- d'adopter une politique tarifaire plus attractive notamment en matière d'accès aux différents spectacles de la saison culturelle,
- d'instaurer un pass « Culture », un forfait « Famille » ou des offres « Découvertes » favorisant l'accès aux espaces culturels,
- de développer les spectacles de rues sur l'ensemble du territoire et non uniquement en centre ville,
- de mettre sur pied, dans des lieux atypiques, des expositions temporaires donnant accès à d'autres rencontres culturelles,
- de sensibiliser la population en s'appuyant sur les structures et associations de proximité existantes sur les quartiers, ou sur les parents pour les plus jeunes.

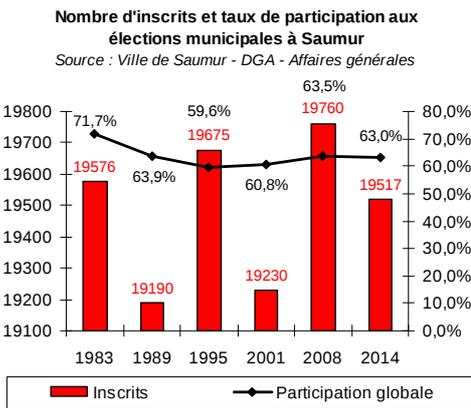
L'instauration de la carte « Muséo Pass » en janvier 2016 permet l'accès illimité pendant 12 mois à 6 sites d'exception (le château, la distillerie Combier, les musées du moteur, des blindés et de la Cavalerie) pour seulement 10€ par an et par personne. Cette carte permet également de bénéficier de diverses remises (5% sur les articles de la boutique du Château-Musée, 10% sur ceux de la boutique de l'Office de Tourisme, 5€ sur les promenades sur la Loire) et d'un tarif préférentiel destiné aux accompagnateurs.

De la même manière, le développement des animations et concerts (notamment l'été) organisés par Saumur Anim' sur l'ensemble du territoire, facilite l'accès à la culture au plus grand nombre de Saumurois.

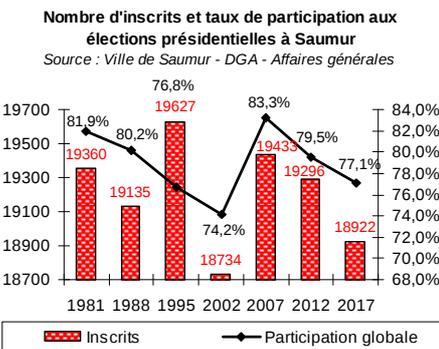
**Taux de participation global (aux élections)**  
Rapport entre le nombre de votants et le nombre de personnes inscrites sur les listes électorales aux deux tours des élections.

**Quartiers prioritaires**  
Zones urbaines qui bénéficient d'une intervention publique spécifique (dans les domaines de l'éducation, l'accès à l'emploi, l'insertion, la santé, la culture, la prévention...), afin de pallier les difficultés notamment économiques et sociales de la population. Jusqu'au 31 décembre 2014, Saumur comptabilise quatre quartiers prioritaires.

**Une stabilité du nombre d'inscrits sur les listes électorales mais un taux de participation global en baisse**



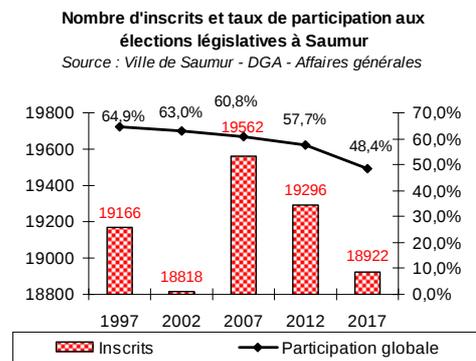
Sur ces mêmes périodes, les taux de participation<sup>42</sup> sont cependant en nette diminution (-8.7 points pour les municipales, -16.5 pour les législatives et -4.8 pour les présidentielles).



De même, si les municipales de 2008 se sont caractérisées par un taux de participation supérieur à celui des autres territoires de comparaison, en 2014, la tendance tend à se rapprocher de la tendance nationale (63.0% contre 63.1%).

Les quartiers prioritaires<sup>43</sup> se distinguent par des taux de participation aux dernières élections bien inférieurs à ceux de la ville et les communes associées par les taux les plus élevés.

Le nombre d'inscrits sur les listes électorales reste globalement stable (-2.3% pour les présidentielles entre 1981 et 2017, -0.3% pour les municipales entre 1983 et 2014 et -1.3% pour les législatives entre 1997 et 2017).

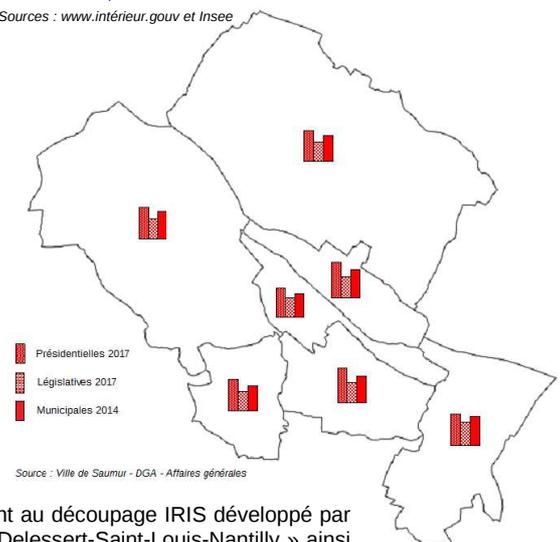


Si, à Saumur, le taux de participation aux présidentielles 2017 se rapproche des tendances nationales (76.2%) et départementales (80.8%), pour les législatives 2017, de moins en moins mobilisatrices (48.4%), il est toutefois supérieur aux résultats nationaux (45.7%) et départementaux (48%).

**Taux de participation global aux dernières élections**

	Présidentielles 2017	Législatives 2017	Municipales 2014
<b>Saumur</b>	<b>77,1%</b>	<b>48,4%</b>	<b>63,0%</b>
Maine-et-Loire	80,8%	48,0%	n.d.
Saintes	73,3%	44,5%	57,4%
France	76,2%	45,7%	63,1%

Estimation municipale  
Sources : www.intérieur.gouv et Insee



<sup>42</sup> Estimation municipale

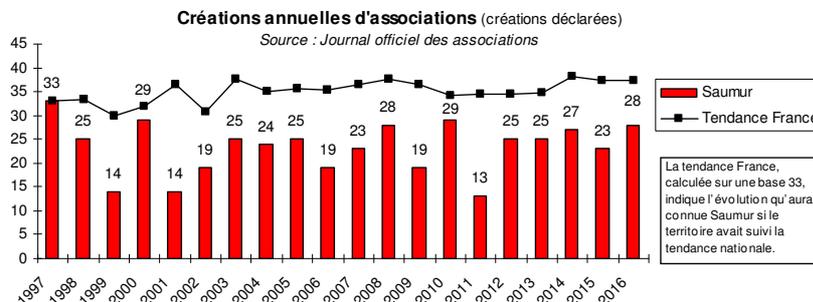
<sup>43</sup> La carte électorale ne correspondant pas exactement au découpage IRIS développé par l'Insee, les IRIS « Centre Ville-Fenet-Petit Puy » et « Delessert-Saint-Louis-Nantilly » ainsi que les IRIS « Hauts Quartiers-Clos Coutard » et « Chemin Vert-Clos Bonnet » ont été regroupés pour une meilleure lisibilité des résultats

**Service Vie Associative et sportive**

Service qui a pour mission de recenser, informer, accompagner et mettre en relation les différentes associations intervenant sur le territoire.

**Une création moyenne annuelle d'associations inférieure à la tendance observée en France**

Entre le 1er janvier 1997 et le 31 décembre 2016, le Journal Officiel des associations<sup>44</sup> a enregistré à Saumur 467 créations d'associations et 156 déclarations de dissolutions. 33 associations déjà existantes se sont installées sur le territoire et 10 en sont parties.



Depuis 1997, la ville de Saumur enregistre une moyenne annuelle de 23 créations d'associations et 8 dissolutions déclarées. De ce fait, la tendance observée sur le territoire est inférieure à celle observée au niveau national (37 créations en 2016 contre 28 à Saumur).

**Une majorité d'associations à caractère social ou sportif comme à l'échelle nationale**

Secteur d'intervention des associations recensées dont l'activité est à Saumur au 11 mai 2017

	Nombre d'associations	
Culture	62	15%
Sport	83	20%
Loisirs	50	12%
Social	93	22%
Santé	28	7%
Education	38	9%
Economie	15	4%
Aide à l'emploi	0	0%
Environnement	23	6%
Autres	26	6%
<b>Total</b>	<b>418</b>	<b>100%</b>

Source : Ville de Saumur - Service vie associative

Au 11 mai 2017, 418 associations intervenant sur le territoire sont recensées dans le fichier du service « Vie associative »<sup>45</sup> de la Ville. Comme à l'échelle nationale<sup>46</sup>, la majorité de ces associations ont un caractère social ou sportif. Au regard de la situation des Saumurois vis-à-vis de l'emploi (voir thématique 4 page 40), l'absence d'associations intervenant dans ce domaine semble problématique.

<sup>44</sup> Sont comptabilisées uniquement les associations régies par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901, créées et déclarées après 1996 (y compris les associations qui ne sont plus en activité et qui n'ont pas déclaré leur dissolution)

<sup>45</sup> Sont recensées uniquement les associations qui souhaitent apparaître dans le fichier « Vie associative » et qui, pour cela, remplissent une fiche d'identification

<sup>46</sup> France Bénévolat, « L'évolution de l'engagement bénévole associatif en France, de 2010 à 2016 », mars 2016

# Portraits Territoriaux Statistiques

Le profil d'une commune n'est pas forcément représentatif des territoires qui la composent. Les portraits territoriaux statistiques ont donc été construits afin de :

- ❖ dresser le portrait de chaque territoire composant la ville de Saumur de manière simple et lisible,
- ❖ mettre en évidence les écarts les plus significatifs entre les différents quartiers et situer chacun d'entre eux par rapport à la ville.

Cet outil se compose d' :

- ❖ une note de lecture,
- ❖ une fiche « ville de Saumur » et neuf fiches « quartier »,
- ❖ une fiche « comparatif ».

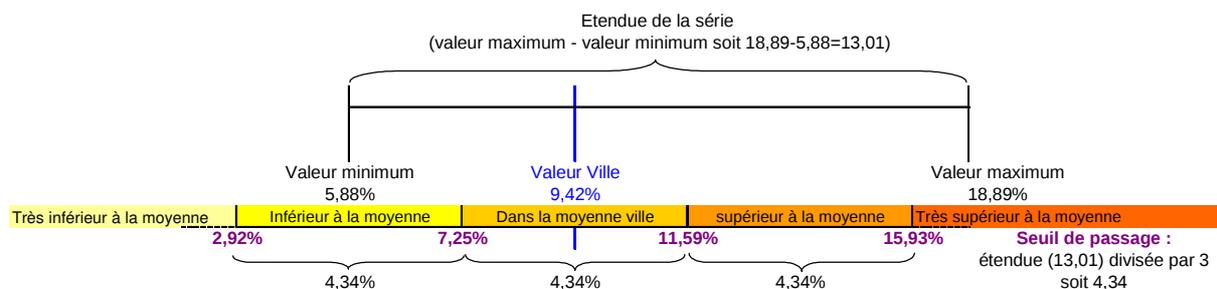
Les neuf quartiers de la ville ont été définis à partir du découpage IRIS<sup>47</sup> développé par l'Insee dans le cadre de ses missions de recensement de la population. Les IRIS qui constituent les communes associées de Saint-Hilaire-Saint-Florent et Saint-Lambert-des-Levées (chacune divisée en deux IRIS) ont fait l'objet d'une étude globale.

Concernant les données relatives aux élections, la carte électorale compte à Saumur dix-neuf bureaux de vote qui ne correspondent pas exactement au découpage IRIS. Pour une meilleure lisibilité et des résultats au plus proche de la réalité, les IRIS « Centre Ville-Fenet-Petit Puy » et « Delessert-Saint-Louis-Nantilly » et les IRIS « Hauts Quartiers-Clos Coutard » et « Chemin Vert-Clos Bonnet » ont été regroupés.

Toutes les données font l'objet d'une évaluation construite à partir de l'étendue des valeurs de la série (données des quartiers) par rapport à la valeur de la ville. Cette étendue est divisée par 3 afin de définir les seuils de passage d'une catégorie à l'autre.

Si les indicateurs sont tous arrondis à l'entier supérieur (unité), l'évaluation est calculée à partir de la valeur réelle. Ceci explique les éventuelles divergences d'évaluation entre deux valeurs identiques.

## Exemple d'évaluation pour « population âgée de 18 à 24 ans »



<sup>47</sup> Découpage de territoire qui sert de base en matière de diffusion de données statistiques infra communales

## Note de lecture

### Démographie

[Population municipale](#) : Nombre de personnes dont la résidence habituelle se situe sur le quartier - Part de la population du quartier, sur l'ensemble de la population de la ville

[Population âgée de moins de 25 ans](#) : Nombre de personnes du quartier âgées de 0 à 24 ans inclus - Part des 0-24 ans du quartier, sur l'ensemble de la population du quartier

[Population âgée de 60 ans et plus](#) : Nombre de personnes du quartier âgées de 60 ans et plus - Part des 60 ans et plus du quartier, sur l'ensemble de la population du quartier

### Ménages - Familles

[Ménages d'une personne](#) : Nombre de ménages du quartier composés d'une seule personne - Part des ménages du quartier composés d'une seule personne, sur l'ensemble des ménages du quartier

[Ménages avec famille\(s\)](#) : Nombre de ménages du quartier composés d'un couple avec ou sans enfant ou d'une famille monoparentale - Part des ménages du quartier composés d'un couple avec ou sans enfant ou d'une famille monoparentale, sur l'ensemble des ménages du quartier

[Autres ménages sans famille](#) : Nombre de ménages du quartier composés de plusieurs isolés sans lien de parenté - Part des ménages du quartier composés de plusieurs isolés sans lien de parenté, sur l'ensemble des ménages du quartier

[Familles composées d'un couple sans enfant](#) : Nombre de familles du quartier composées d'un couple sans enfant - Part des familles du quartier composées d'un couple sans enfant, sur l'ensemble des familles du quartier

[Familles composées d'un couple avec enfant\(s\)](#) : Nombre de familles du quartier composées d'un couple avec enfant(s) - Part des familles du quartier composées d'un couple avec enfant(s), sur l'ensemble des familles du quartier

[Familles monoparentales](#) : Nombre de familles du quartier comprenant un parent isolé avec enfant(s), quel que soit son âge, s'il est lui-même célibataire et qu'il n'a pas d'enfant - Part des familles du quartier comprenant un parent isolé avec enfant(s), quel que soit son âge, s'il est lui-même célibataire et qu'il n'a pas d'enfant, sur l'ensemble des familles du quartier

[Poids des familles monoparentales sur les familles avec enfant\(s\)](#) : Part des familles du quartier composées d'un parent isolé avec enfant(s), quel que soit son âge, s'il est lui-même célibataire et qu'il n'a pas d'enfant, sur l'ensemble des familles avec enfant(s) du quartier

[Taux de couverture CAF](#) : Part des personnes du quartier couvertes par la CAF, sur l'ensemble de la population du quartier

### Petite Enfance - Enfance

[Population âgée de moins de 3 ans](#) : Nombre de personnes du quartier âgées de 0 à 2 ans inclus - Part des 0-2 ans du quartier, sur l'ensemble de la population du quartier

[Population âgée de 3 à 5 ans](#) : Nombre de personnes du quartier âgées de 3 à 5 ans inclus - Part des 3-5 ans du quartier, sur l'ensemble de la population du quartier

### Jeunesse

[Population âgée de 6 à 10 ans](#) : Nombre de personnes du quartier âgées de 6 à 10 ans inclus - Part des 6-10 ans du quartier, sur l'ensemble de la population du quartier

[Population âgée de 11 à 17 ans](#) : Nombre de personnes du quartier âgées de 11 à 17 ans inclus - Part des 11-17 ans du quartier, sur l'ensemble de la population du quartier

[Population âgée de 18 à 24 ans](#) : Nombre de personnes du quartier âgées de 18 à 24 ans inclus - Part des 18-24 ans du quartier, sur l'ensemble de la population du quartier

[Taux de scolarisation des 15-17 ans](#) : Part des 15-17 ans scolarisés du quartier, sur l'ensemble de la population du quartier âgée de 15 ans à 17 ans inclus

### Santé

[Généralistes libéraux](#) : Nombre de généralistes libéraux du quartier - Part des généralistes libéraux du quartier, sur l'ensemble des généralistes libéraux de la ville

[Infirmiers libéraux](#) : Nombre d'infirmiers libéraux du quartier - Part des infirmiers libéraux du quartier, sur l'ensemble des infirmiers libéraux de la ville

[Masseurs - Kinésithérapeutes libéraux](#) : Nombre de Masseurs - Kinésithérapeutes libéraux du quartier - Part des Masseurs - Kinésithérapeutes libéraux du quartier, sur l'ensemble des Masseurs - Kinésithérapeutes libéraux de la ville

[Dentistes libéraux](#) : Nombre de dentistes libéraux du quartier - Part des dentistes libéraux du quartier, sur l'ensemble des dentistes libéraux de la ville

[Bénéficiaires de la CMUC \(CNAM\)](#) : Nombre de bénéficiaires de la CMUC parmi la population CNAM du quartier - Part des bénéficiaires de la CMUC parmi la population CNAM du quartier, sur l'ensemble de la population du quartier

## Age

Population âgée de 60 à 74 ans : Nombre de personnes du quartier âgées de 60 à 74 ans inclus - Part des 60-74 ans du quartier, sur l'ensemble de la population du quartier

Population âgée de 75 ans et plus : Nombre de personnes du quartier âgées de 75 ans et plus - Part des 75 ans et plus du quartier, sur l'ensemble de la population du quartier

Indice d'évolution des générations : Part des personnes du quartier âgées de 60 à 74 ans inclus, sur l'ensemble de la population du quartier âgée de 75 ans et plus

Population âgée de 80 ans et plus déclarant vivre seule : Nombre de personnes du quartier âgées de 80 ans et plus déclarant vivre seules - Part des 80 ans et plus du quartier déclarant vivre seuls, sur l'ensemble de la population du quartier âgée de 80 ans et plus

## Cadre de vie

Résidences principales : Nombre de logements du quartier occupés de façon habituelle et à titre principal - Part des logements du quartier occupés de façon habituelle et à titre principal, sur l'ensemble des logements du quartier

Résidences secondaires ou occasionnelles : Nombre de logements du quartier utilisés pour les week-ends, loisirs et vacances, loués meublés ou à louer pour des séjours touristiques - Part des logements du quartier utilisés pour les week-ends, loisirs et vacances, loués meublés ou à louer pour des séjours touristiques, sur l'ensemble des logements du quartier

Logements vacants : Nombre de logements inoccupés du quartier (proposés à la vente ou la location, déjà attribués et en attente d'occupation...) - Part des logements inoccupés du quartier, sur l'ensemble des logements du quartier

Ménages propriétaires d'une résidence principale : Nombre de ménages du quartier propriétaires d'un logement occupé de façon habituelle et à titre principal - Part des ménages du quartier, propriétaires d'un logement occupé de façon habituelle et à titre principal, sur l'ensemble des ménages du quartier occupant un logement de façon habituelle et à titre principal

Ménages locataires d'une résidence principale : Nombre de ménages du quartier locataires d'un logement occupé de façon habituelle et à titre principal - Part des ménages du quartier, locataires d'un logement occupé de façon habituelle et à titre principal, sur l'ensemble des ménages du quartier occupant un logement de façon habituelle et à titre principal

Ménages logés gratuitement : Nombre de ménages du quartier logés gratuitement - Part des ménages du quartier logés gratuitement, sur l'ensemble des ménages du quartier occupant un logement de façon habituelle et à titre principal

Résidences principales de petite taille : Nombre de logements du quartier occupés de façon habituelle et à titre principal de moins de trois pièces - Part des logements du quartier occupés de façon habituelle et à titre principal de moins de trois pièces, sur l'ensemble des logements du quartier occupés de façon habituelle et à titre principal

Résidences principales construites avant 1946 : Nombre de logements du quartier occupés de façon habituelle et à titre principal construits avant 1946 - Part des logements du quartier occupés de façon habituelle et à titre principal construits avant 1946, sur l'ensemble des logements du quartier occupés de façon habituelle et à titre principal

Taux de logements sociaux : Part des logements du quartier appartenant à un organisme HLM, sur l'ensemble des logements du quartier occupés de façon habituelle et à titre principal

Allocataires CAF bénéficiaires d'une aide au logement : Nombre d'allocataires CAF du quartier bénéficiaires d'une aide au logement (Allocation Personnalisée au Logement (APL), l'Allocation de Logement Familiale (ALF) et l'Allocation de Logement Social (ALS)) - Part des allocataires CAF du quartier bénéficiaires d'une aide au logement, sur l'ensemble des allocataires CAF du quartier

## Activité économique - Emploi - Insertion

Actifs de 15 à 64 ans : Nombre de personnes du quartier âgées de 15 à 64 ans inclus avec emploi (actifs occupés) ou chômeurs (actifs inoccupés) - Part des personnes du quartier âgées de 15 à 64 ans inclus avec emploi ou chômeurs, sur l'ensemble de la population du quartier âgée de 15 à 64 ans inclus (taux d'activité)

Actifs occupés de 15 à 64 ans : Nombre de personnes du quartier âgées de 15 à 64 ans inclus ayant un emploi - Part des personnes du quartier âgées de 15 à 64 ans inclus ayant un emploi, sur l'ensemble des actifs du quartier âgés de 15 à 64 ans inclus

Actifs inoccupés (appelés également chômeurs) de 15 à 64 ans : Nombre de personnes du quartier âgées de 15 ans à 64 ans inclus qui se sont déclarées à la recherche d'un emploi lors du recensement de la population - Part des personnes du quartier âgées de 15 ans à 64 ans inclus qui se sont déclarées à la recherche d'un emploi lors du recensement de la population, sur l'ensemble de la population active du quartier âgées de 15 à 64 ans inclus

Taux d'emploi : Part des personnes du quartier âgées de 15 à 64 ans inclus ayant un emploi (appelées également actifs occupés), sur l'ensemble de la population du quartier âgée de 15 à 64 ans inclus

Inactifs : Nombre des personnes du quartier âgées de 15 à 64 ans inclus qui ne sont ni en emploi ni au chômage (élèves-étudiants-stagiaires, retraités, parents au foyer, personnes non inscrites dans une démarche de recherche d'emploi ou en incapacité de travailler) - Part des personnes du quartier âgées de 15 à 64 ans inclus qui ne sont ni en emploi ni au chômage, sur l'ensemble de la population du quartier âgée de 15 à 64 ans inclus

Poids de l'emploi salarié précaire : Part des personnes du quartier âgées de 15 ans et plus occupant un emploi salarié avec limite de durée, sur l'ensemble des personnes du quartier âgées de 15 ans et plus occupant un emploi salarié

Poids de l'emploi salarié à temps partiel : Part des personnes du quartier âgées de 15 ans et plus occupant un emploi salarié à temps non complet, sur l'ensemble des personnes du quartier âgées de 15 ans et plus occupant un emploi salarié

Taux de scolarisation des 18-24 ans : Part des 18-24 ans scolarisés du quartier, sur l'ensemble de la population du quartier âgée de 18 ans à 24 ans inclus

Population non scolarisée avec un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V : Nombre de personnes du quartier de 15 ans ou plus non scolarisées dont le niveau de formation est inférieur ou égal à un CAP/BEP - Part des personnes du quartier de 15 ans ou plus non scolarisées dont le niveau de formation est inférieur ou égal à un CAP/BEP, sur l'ensemble de la population non scolarisée du quartier âgée de 15 ans ou plus

Cadres et professions intellectuelles supérieures : Nombre de personnes du quartier âgées de 15 ans à 64 ans inclus appartenant à la catégorie socioprofessionnelle des cadres et professions intellectuelles supérieures - Part des personnes du quartier âgées de 15 ans à 64 ans inclus appartenant à la catégorie socioprofessionnelle des cadres et professions intellectuelles supérieures, sur l'ensemble de la population active du quartier âgée de 15 ans à 64 ans inclus

Ouvriers et employés : Nombre de personnes du quartier âgées de 15 ans à 64 ans inclus appartenant à la catégorie socioprofessionnelle des ouvriers et employés - Part des personnes du quartier âgées de 15 ans à 64 ans inclus appartenant à la catégorie socioprofessionnelle des ouvriers et employés, sur l'ensemble de la population active du quartier âgée de 15 ans à 64 ans inclus

## Précarité

Revenu médian mensuel par unité de consommation (en €) : Revenu qui divise les ménages en deux parties égales ; 50% des ménages ont un revenu supérieur et 50% un revenu inférieur

Rapport inter-décile D9-D1 mensuel (en €) : Différence de revenu entre les 10% des ménages les plus modestes (D1) et les 10% des ménages les plus aisés (D9)

Taux de pauvreté : Part des ménages du quartier dont le niveau de vie annuel est inférieur à un seuil fixé à 60% du revenu médian (soit 1 008€ mensuel par UC en 2014), sur l'ensemble des ménages du quartier

Allocataires CAF vivant sous le seuil de bas revenus après prestations : Nombre d'allocataires CAF du quartier (hors étudiants et personnes âgées) sous le seuil de bas revenus (soit 1 043€ mensuel par UC en 2015) après versement des prestations CAF - Part des allocataires CAF du quartier (hors étudiants et personnes âgées) sous le seuil de bas revenus après versement des prestations CAF, sur l'ensemble des allocataires CAF du quartier

Allocataires CAF bénéficiaires du RSA : Nombre d'allocataires CAF du quartier bénéficiaires du RSA - Part des allocataires CAF du quartier bénéficiaires du RSA, sur l'ensemble des allocataires CAF du quartier

Allocataires CAF bénéficiaires du RSA Socle : Nombre d'allocataires CAF du quartier bénéficiaires du RSA Socle (allocataires sans revenu d'activité, dont les ressources sont inférieures à un minimum garanti) - Part des allocataires CAF du quartier bénéficiaires du RSA Socle, sur l'ensemble des allocataires CAF du quartier bénéficiaires du RSA

Allocataires CAF bénéficiaires du RSA Mixte : Nombre d'allocataires CAF du quartier bénéficiaires du RSA Mixte (allocataires dont le revenu d'activité n'atteint pas le montant forfaitaire du RSA Socle) - Part des allocataires CAF du quartier bénéficiaires du RSA Mixte, sur l'ensemble des allocataires CAF du quartier bénéficiaires du RSA

Allocataires CAF bénéficiaires du RSA Activité : Nombre d'allocataires CAF du quartier bénéficiaires du RSA Activité (complément d'activité destiné aux allocataires au revenu d'activité modeste) - Part des allocataires CAF du quartier bénéficiaires du RSA Activité, sur l'ensemble des allocataires CAF du quartier bénéficiaires du RSA

Allocataires CAF bénéficiaires des minima sociaux : Nombre d'allocataires CAF du quartier bénéficiaires des minima sociaux (prestations visant à permettre aux plus modestes d'atteindre un revenu minimum) - Part des allocataires CAF du quartier bénéficiaires des minima sociaux, sur l'ensemble des allocataires CAF du quartier

## Citoyenneté

Taux de participation global aux élections présidentielles : Part des votants dans les bureaux de vote du quartier aux élections présidentielles, sur l'ensemble des personnes inscrites sur les listes électorales des bureaux de vote du quartier aux élections présidentielles

Taux de participation global aux élections législatives : Part des votants dans les bureaux de vote du quartier aux élections législatives, sur l'ensemble des personnes inscrites sur les listes électorales des bureaux de vote du quartier aux élections législatives

Taux de participation global aux élections municipales : Part des votants dans les bureaux de vote du quartier aux élections municipales, sur l'ensemble des personnes inscrites sur les listes électorales des bureaux de vote du quartier aux élections municipales

# VILLE DE SAUMUR

	Année	Valeur absolue	Taux	Référence ville	Évaluation	Évolution	Période d'évolution	Source
<b>DÉMOGRAPHIE</b>								
Population municipale	2013	27 413	100%	-	-	-3%	08-13	INSEE
Population âgée de moins de 25 ans	2013	7 969	29%	-	-	-4%	08-13	INSEE
Population âgée de 60 ans et plus	2013	8 248	30%	-	-	+5%	08-13	INSEE
<b>MENAGES - FAMILLES</b>								
Ménages d'une personne	2013	5 797	43%	-	-	+6%	08-13	INSEE
Ménages avec famille(s)	2013	7 244	54%	-	-	-3%	08-13	INSEE
Autres ménages sans famille	2013	302	2%	-	-	+25%	08-13	INSEE
Familles composées d'un couple sans enfant	2013	3 662	50%	-	-	+3%	08-13	INSEE
Familles composées d'un couple avec enfant(s)	2013	2 388	33%	-	-	-12%	08-13	INSEE
Familles monoparentales	2013	1 214	17%	-	-	-1%	08-13	INSEE
Poids des familles monoparentales sur les familles avec enfant(s)	2013	-	34%	-	-	+3 pts	08-13	INSEE
Taux de couverture CAF	2013	-	47%	-	-	0 pt	08-13	CAF
<b>PETITE ENFANCE</b>								
Population âgée de moins de 3 ans	2013	845	3%	-	-	-1%	08-13	INSEE
Population âgée de 3 à 5 ans	2013	826	3%	-	-	-13%	08-13	INSEE
<b>ENFANCE - JEUNESSE</b>								
Population âgée de 6 à 10 ans	2013	1 390	5%	-	-	-13%	08-13	INSEE
Population âgée de 11 à 17 ans	2013	2 325	8%	-	-	-7%	08-13	INSEE
Population âgée de 18 à 24 ans	2013	2 583	9%	-	-	+6%	08-13	INSEE
Taux de scolarisation des 15-17 ans	2013	-	97%	-	-	+3 pts	08-13	INSEE
<b>SANTÉ</b>								
Généralistes libéraux	2017	36	100%	-	-	0	13-17	Assurance Maladie
Infirmiers libéraux	2017	31	100%	-	-	+4	13-17	
Masseurs - Kinésithérapeutes libéraux	2017	30	100%	-	-	+5	13-17	
Dentistes libéraux	2017	22	100%	-	-	-3	13-17	
Bénéficiaires de la CMUC (CNAM)	2014	2 112	8%	-	-	-3%	09-14	CNAM
<b>AGE</b>								
Population âgée de 60 à 74 ans	2013	4 462	16%	-	-	+1%	08-13	INSEE
Population âgée de 75 ans et plus	2013	3 786	14%	-	-	+9%	08-13	INSEE
Indice d'évolution des générations	2013	-	1,18	-	-	-0,10 pt	08-13	INSEE
Population âgée de 80 ans et plus déclarant vivre seule	2013	1 161	46%	-	-	+19%	08-13	INSEE
<b>CADRE DE VIE</b>								
Résidences principales	2013	13 345	85%	-	-	+1%	08-13	INSEE
Résidences secondaires ou occasionnelles	2013	667	4%	-	-	+42%	08-13	INSEE
Logements vacants	2013	1 749	11%	-	-	+19%	08-13	INSEE
Ménages propriétaires d'une résidence principale	2013	6 391	48%	-	-	+3%	08-13	INSEE
Ménages locataires d'une résidence principale	2013	6 794	51%	-	-	0%	08-13	INSEE
Ménages logés gratuitement	2013	160	1%	-	-	+23%	08-13	INSEE
Résidences principales de petite taille (moins de 3 pièces)	2013	2 731	20%	-	-	+14%	08-13	INSEE
Résidences principales construites avant 1946	2013	4 587	34%	-	-	n.d.	08-13	INSEE
Taux de logements sociaux	2015	-	27%	-	-	+6 pts	09-15	HLM
Allocataires CAF bénéficiaires d'une aide au logement	2015	3 579	68%	-	-	+8%	08-15	CAF
<b>ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - EMPLOI - INSERTION</b>								
Actifs de 15 à 64 ans	2013	11 891	72%	-	-	0%	08-13	INSEE
Actifs occupés de 15 à 64 ans	2013	9 718	82%	-	-	-5%	08-13	INSEE
Actifs inoccupés (ou chômeurs) de 15 à 64 ans	2013	2 174	18%	-	-	+24%	08-13	INSEE
Taux d'emploi	2013	-	59%	-	-	-1 pt	08-13	INSEE
Inactifs	2013	4 613	28%	-	-	-9%	08-13	INSEE
Poids de l'emploi salarié précaire	2013	-	23%	-	-	+1 pt	08-13	INSEE
Poids de l'emploi salarié à temps partiel	2013	-	20%	-	-	0 pt	08-13	INSEE
Taux de scolarisation des 18-24 ans	2013	-	37%	-	-	-2 pts	08-13	INSEE
Population non scolarisée avec un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V	2013	13 200	63%	-	-	-8%	08-13	INSEE
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2013	1 399	12%	-	-	+2%	08-13	INSEE
Ouvriers et employés	2013	6 793	57%	-	-	-2%	08-13	INSEE
<b>PRECARITÉ</b>								
Revenu médian mensuel par unité de consommation (en €)	2013	1 538	-	-	-	n.d.	08-13	INSEE
Rapport inter-décile D9-D1 mensuel (en €)	2013	+1 958	3,3	-	-	n.d.	08-13	INSEE
Taux de pauvreté	2013	-	17%	-	-	-	-	INSEE
Allocataires CAF vivant sous le seuil de bas revenus après prestations	2015	2 726	48%	-	-	+10%	08-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA	2015	1 490	26%	-	-	+23%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA Socle	2015	966	65%	-	-	+20%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA Mixte	2015	183	12%	-	-	+46%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA d'Activité	2015	341	23%	-	-	+18%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires des minima sociaux	2015	1 708	30%	-	-	+23%	09-15	CAF
<b>CITOYENNETÉ</b>								
Taux de participation global aux élections présidentielles	2017	-	77%	-	-	-4,8 pts	81-17	Ville de Saumur
Taux de participation global aux élections législatives	2017	-	48%	-	-	-16,5 pts	97-17	
Taux de participation global aux élections municipales	2014	-	63%	-	-	-8,7 pts	83-14	

Code couleur :

	Très inférieur à la moyenne
	Inférieur à la moyenne
	Dans la moyenne
	Supérieur à la moyenne
	Très supérieur à la moyenne

Légende : Estimation municipale  
n.d. non disponible

# 1. CENTRE VILLE - FENET - PETIT PUY

	Année	Valeur absolue	Taux	Référence ville	Évaluation	Évolution	Période d'évolution	Source
<b>DÉMOGRAPHIE</b>								
Population municipale	2013	3 890	14%	27 413	-	+1%	08-13	INSEE
Population âgée de moins de 25 ans	2013	1 403	36%	29%		+8%	08-13	INSEE
Population âgée de 60 ans et plus	2013	799	21%	30%		-6%	08-13	INSEE
<b>MENAGES - FAMILLES</b>								
Ménages d'une personne	2013	1 424	62%	43%		+3%	08-13	INSEE
Ménages avec famille(s)	2013	824	36%	54%		-1%	08-13	INSEE
Autres ménages sans famille	2013	65	3%	2%		+95%	08-13	INSEE
Familles composées d'un couple sans enfant	2013	415	50%	50%		-2%	08-13	INSEE
Familles composées d'un couple avec enfant(s)	2013	243	30%	33%		-11%	08-13	INSEE
Familles monoparentales	2013	165	20%	17%		+16%	08-13	INSEE
Poids des familles monoparentales sur les familles avec enfant(s)	2013	-	40%	34%		+6 pts	08-13	INSEE
Taux de couverture CAF	2013	-	57%	47%		+3 pts	08-13	CAF
<b>PETITE ENFANCE</b>								
Population âgée de moins de 3 ans	2013	152	4%	3%		+10%	08-13	INSEE
Population âgée de 3 à 5 ans	2013	84	2%	3%		-29%	08-13	INSEE
<b>ENFANCE - JEUNESSE</b>								
Population âgée de 6 à 10 ans	2013	135	3%	5%		-22%	08-13	INSEE
Population âgée de 11 à 17 ans	2013	296	8%	8%		+16%	08-13	INSEE
Population âgée de 18 à 24 ans	2013	735	19%	9%		+19%	08-13	INSEE
Taux de scolarisation des 15-17 ans	2013	-	95%	97%		+1 pt	08-13	INSEE
<b>SANTÉ</b>								
Généralistes libéraux	2017	6	17%	36	-	-1	13-17	Assurance Maladie
Infirmiers libéraux	2017	7	23%	31	-	+1	13-17	
Masseurs - Kinésithérapeutes libéraux	2017	7	23%	30	-	+2	13-17	
Dentistes libéraux	2017	9	41%	22	-	-1	13-17	
Bénéficiaires de la CMUC (CNAM)	2014	336	9%	8%		-3%	09-14	CNAM
<b>AGE</b>								
Population âgée de 60 à 74 ans	2013	437	11%	16%		-5%	08-13	INSEE
Population âgée de 75 ans et plus	2013	362	9%	14%		-8%	08-13	INSEE
Indice d'évolution des générations	2013	-	1,20	1,18		+0,04 pt	08-13	INSEE
Population âgée de 80 ans et plus déclarant vivre seule	2013	155	69%	46%		-18%	08-13	INSEE
<b>CADRE DE VIE</b>								
Résidences principales	2013	2 310	76%	85%		+3%	08-13	INSEE
Résidences secondaires ou occasionnelles	2013	190	6%	4%		+11%	08-13	INSEE
Logements vacants	2013	551	18%	11%		+16%	08-13	INSEE
Ménages propriétaires d'une résidence principale	2013	676	29%	48%		+17%	08-13	INSEE
Ménages locataires d'une résidence principale	2013	1 602	69%	51%		-3%	08-13	INSEE
Ménages logés gratuitement	2013	33	1%	1%		+51%	08-13	INSEE
Résidences principales de petite taille (moins de 3 pièces)	2013	941	41%	20%		+2%	08-13	INSEE
Résidences principales construites avant 1946	2013	1 936	84%	34%		n.d.	08-13	INSEE
Taux de logements sociaux	2015	-	9%	27%		+1 pt	09-15	HLM
Allocataires CAF bénéficiaires d'une aide au logement	2015	735	77%	68%		+30%	08-15	CAF
<b>ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - EMPLOI - INSERTION</b>								
Actifs de 15 à 64 ans	2013	2 086	76%	72%		+4%	08-13	INSEE
Actifs occupés de 15 à 64 ans	2013	1 708	82%	82%		+1%	08-13	INSEE
Actifs inoccupés (ou chômeurs) de 15 à 64 ans	2013	378	18%	18%		+22%	08-13	INSEE
Taux d'emploi	2013	-	62%	59%		-3 pts	08-13	INSEE
Inactifs	2013	647	24%	28%		+4%	08-13	INSEE
Poids de l'emploi salarié précaire	2013	-	28%	23%		-2 pts	08-13	INSEE
Poids de l'emploi salarié à temps partiel	2013	-	16%	20%		- 3 pts	08-13	INSEE
Taux de scolarisation des 18-24 ans	2013	-	39%	37%		-1 pt	08-13	INSEE
Population non scolarisée avec un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V	2013	1 409	49%	63%		-3%	08-13	INSEE
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2013	302	14%	12%		-19%	08-13	INSEE
Ouvriers et employés	2013	1 102	53%	57%		+15%	08-13	INSEE
<b>PRECARITÉ</b>								
Revenu médian mensuel par unité de consommation (en €)	2013	n.d.	-	-	-	n.d.	08-13	INSEE
Rapport inter-décile D9-D1 mensuel (en €)	2013	n.d.	n.d.	3,3	n.d.	n.d.	08-13	INSEE
Taux de pauvreté	2013	-	n.d.	17%	n.d.	-	-	INSEE
Allocataires CAF vivant sous le seuil de bas revenus après prestations	2015	672	54%	48%		+11%	08-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA	2015	325	26%	26%		+15%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA Socle	2015	223	69%	65%		+5%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA Mixte	2015	42	13%	12%		+45%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA d'Activité	2015	60	18%	23%		+43%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires des minima sociaux	2015	358	29%	30%		+12%	09-15	CAF
<b>CITOYENNETÉ (regroupement des IRIS 1 et 2)</b>								
Taux de participation global aux élections présidentielles	2017	-	78%	77%		-1,8 pts	81-17	Ville de Saumur
Taux de participation global aux élections législatives	2017	-	51%	48%		-10,8 pts	97-17	
Taux de participation global aux élections municipales	2014	-	62%	63%		-7,8 pts	83-14	

Code couleur :

- Très inférieur à la moyenne
- Inférieur à la moyenne
- Dans la moyenne
- Supérieur à la moyenne
- Très supérieur à la moyenne

Légende : Estimation municipale  
n.d. non disponible

## 2. DELESSERT - ST LOUIS - NANTILLY

	Année	Valeur absolue	Taux	Référence ville	Évaluation	Évolution	Période d'évolution	Source
<b>DÉMOGRAPHIE</b>								
Population municipale	2013	2 599	9%	27 413	-	-1%	08-13	INSEE
Population âgée de moins de 25 ans	2013	781	30%	29%		+23%	08-13	INSEE
Population âgée de 60 ans et plus	2013	840	32%	30%		-18%	08-13	INSEE
<b>MENAGES - FAMILLES</b>								
Ménages d'une personne	2013	755	55%	43%		+12%	08-13	INSEE
Ménages avec famille(s)	2013	601	44%	54%		-3%	08-13	INSEE
Autres ménages sans famille	2013	18	1%	2%		-28%	08-13	INSEE
Familles composées d'un couple sans enfant	2013	291	48%	50%		-12%	08-13	INSEE
Familles composées d'un couple avec enfant(s)	2013	205	34%	33%		-2%	08-13	INSEE
Familles monoparentales	2013	105	17%	17%		+35%	08-13	INSEE
Poids des familles monoparentales sur les familles avec enfant(s)	2013	-	34%	34%		+7 pts	08-13	INSEE
Taux de couverture CAF	2013	-	42%	47%		+3 pts	08-13	CAF
<b>PETITE ENFANCE</b>								
Population âgée de moins de 3 ans	2013	69	3%	3%		+82%	08-13	INSEE
Population âgée de 3 à 5 ans	2013	79	3%	3%		+32%	08-13	INSEE
<b>ENFANCE - JEUNESSE</b>								
Population âgée de 6 à 10 ans	2013	120	5%	5%		+34%	08-13	INSEE
Population âgée de 11 à 17 ans	2013	187	7%	8%		-20%	08-13	INSEE
Population âgée de 18 à 24 ans	2013	325	13%	9%		+53%	08-13	INSEE
Taux de scolarisation des 15-17 ans	2013	-	100%	97%		0 pt	08-13	INSEE
<b>SANTÉ</b>								
Généralistes libéraux	2017	10	28%	36	-	+1	13-17	Assurance Maladie
Infirmiers libéraux	2017	2	6%	31	-	0	13-17	
Masseurs - Kinésithérapeutes libéraux	2017	4	13%	30	-	0	13-17	
Dentistes libéraux	2017	4	18%	22	-	0	13-17	
Bénéficiaires de la CMUC (CNAM)	2014	117	5%	8%		+24%	09-14	CNAM
<b>AGE</b>								
Population âgée de 60 à 74 ans	2013	371	14%	16%		-28%	08-13	INSEE
Population âgée de 75 ans et plus	2013	468	18%	14%		-7%	08-13	INSEE
Indice d'évolution des générations	2013	-	0,79	1,18		-0,24 pt	08-13	INSEE
Population âgée de 80 ans et plus déclarant vivre seule	2013	183	55%	46%		+24%	08-13	INSEE
<b>CADRE DE VIE</b>								
Résidences principales	2013	1 372	84%	85%		+4%	08-13	INSEE
Résidences secondaires ou occasionnelles	2013	75	5%	4%		-12%	08-13	INSEE
Logements vacants	2013	182	11%	11%		+38%	08-13	INSEE
Ménages propriétaires d'une résidence principale	2013	630	46%	48%		-3%	08-13	INSEE
Ménages locataires d'une résidence principale	2013	720	52%	51%		+13%	08-13	INSEE
Ménages logés gratuitement	2013	22	2%	1%		+37%	08-13	INSEE
Résidences principales de petite taille (moins de 3 pièces)	2013	386	28%	20%		+70%	08-13	INSEE
Résidences principales construites avant 1946	2013	673	49%	34%		n.d.	08-13	INSEE
Taux de logements sociaux	2015	-	19%	27%		+3 pts	09-15	HLM
Allocataires CAF bénéficiaires d'une aide au logement	2015	263	67%	68%		+39%	08-15	CAF
<b>ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - EMPLOI - INSERTION</b>								
Actifs de 15 à 64 ans	2013	1 080	71%	72%		+7%	08-13	INSEE
Actifs occupés de 15 à 64 ans	2013	872	81%	82%		-4%	08-13	INSEE
Actifs inoccupés (ou chômeurs) de 15 à 64 ans	2013	208	19%	18%		+104%	08-13	INSEE
Taux d'emploi	2013	-	58%	59%		-4 pts	08-13	INSEE
Inactifs	2013	432	29%	28%		-4%	08-13	INSEE
Poids de l'emploi salarié précaire	2013	-	31%	23%		+2 pts	08-13	INSEE
Poids de l'emploi salarié à temps partiel	2013	-	20%	20%		+5 pts	08-13	INSEE
Taux de scolarisation des 18-24 ans	2013	-	48%	37%		+18 pts	08-13	INSEE
Population non scolarisée avec un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V	2013	1 046	53%	63%		-11%	08-13	INSEE
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2013	204	19%	12%		+8%	08-13	INSEE
Ouvriers et employés	2013	533	49%	57%		+13%	08-13	INSEE
<b>PRECARITÉ</b>								
Revenu médian mensuel par unité de consommation (en €)	2013	n.d.	-	-	-	n.d.	08-13	INSEE
Rapport inter-décile D9-D1 mensuel (en €)	2013	n.d.	n.d.	3,3	n.d.	n.d.	08-13	INSEE
Taux de pauvreté	2013	-	n.d.	17%	n.d.	-	-	INSEE
Allocataires CAF vivant sous le seuil de bas revenus après prestations	2015	241	44%	48%		+62%	08-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA	2015	144	26%	26%		+122%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA Socle	2015	98	68%	65%		+172%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA Mixte	2015	15	10%	12%		+88%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA d'Activité	2015	31	22%	23%		+48%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires des minima sociaux	2015	164	30%	30%		+116%	09-15	CAF
<b>CITOYENNETÉ (regroupement des IRIS 1 et 2)</b>								
Taux de participation global aux élections présidentielles	2017	-	78%	77%		-1,8 pts	81-17	Ville de Saumur
Taux de participation global aux élections législatives	2017	-	51%	48%		-10,8 pts	97-17	
Taux de participation global aux élections municipales	2014	-	62%	63%		-7,8 pts	83-14	

Code couleur :

- Très inférieur à la moyenne
- Inférieur à la moyenne
- Dans la moyenne
- Supérieur à la moyenne
- Très supérieur à la moyenne

Légende : Estimation municipale  
n.d. non disponible

### 3. GARE - CROIX VERTE - ILE OFFARD - MILLOCHEAU

	Année	Valeur absolue	Taux	Référence ville	Évaluation	Évolution	Période d'évolution	Source
<b>DÉMOGRAPHIE</b>								
Population municipale	2013	2 424	9%	27 413	-	-10%	08-13	INSEE
Population âgée de moins de 25 ans	2013	644	27%	29%		-17%	08-13	INSEE
Population âgée de 60 ans et plus	2013	824	34%	30%		+9%	08-13	INSEE
<b>MENAGES - FAMILLES</b>								
Ménages d'une personne	2013	717	51%	43%		0%	08-13	INSEE
Ménages avec famille(s)	2013	642	46%	54%		-8%	08-13	INSEE
Autres ménages sans famille	2013	38	3%	2%		+109%	08-13	INSEE
Familles composées d'un couple sans enfant	2013	325	51%	50%		-4%	08-13	INSEE
Familles composées d'un couple avec enfant(s)	2013	163	25%	33%		-21%	08-13	INSEE
Familles monoparentales	2013	154	24%	17%		-1%	08-13	INSEE
Poids des familles monoparentales sur les familles avec enfant(s)	2013	-	49%	34%		+6 pts	08-13	INSEE
Taux de couverture CAF	2013	-	51%	47%		+1 pt	08-13	CAF
<b>PETITE ENFANCE</b>								
Population âgée de moins de 3 ans	2013	55	2%	3%		-49%	08-13	INSEE
Population âgée de 3 à 5 ans	2013	76	3%	3%		-21%	08-13	INSEE
<b>ENFANCE - JEUNESSE</b>								
Population âgée de 6 à 10 ans	2013	90	4%	5%		-42%	08-13	INSEE
Population âgée de 11 à 17 ans	2013	156	6%	8%		-21%	08-13	INSEE
Population âgée de 18 à 24 ans	2013	267	11%	9%		+25%	08-13	INSEE
Taux de scolarisation des 15-17 ans	2013	-	92%	97%		+1 pt	08-13	INSEE
<b>SANTÉ</b>								
Généralistes libéraux	2017	8	22%	36	-	+1	13-17	Assurance Maladie
Infirmiers libéraux	2017	2	6%	31	-	0	13-17	
Masseurs - Kinésithérapeutes libéraux	2017	3	10%	30	-	+1	13-17	
Dentistes libéraux	2017	3	14%	22	-	-1	13-17	
Bénéficiaires de la CMUC (CNAM)	2014	271	11%	8%		0%	09-14	CNAM
<b>AGE</b>								
Population âgée de 60 à 74 ans	2013	469	19%	16%		+11%	08-13	INSEE
Population âgée de 75 ans et plus	2013	355	15%	14%		+6%	08-13	INSEE
Indice d'évolution des générations	2013	-	1,32	1,18		+0,06 pt	08-13	INSEE
Population âgée de 80 ans et plus déclarant vivre seule	2013	141	55%	46%		+40%	08-13	INSEE
<b>CADRE DE VIE</b>								
Résidences principales	2013	1 397	84%	85%		-2%	08-13	INSEE
Résidences secondaires ou occasionnelles	2013	77	5%	4%		+36%	08-13	INSEE
Logements vacants	2013	197	12%	11%		+10%	08-13	INSEE
Ménages propriétaires d'une résidence principale	2013	476	34%	48%		+8%	08-13	INSEE
Ménages locataires d'une résidence principale	2013	906	65%	51%		-7%	08-13	INSEE
Ménages logés gratuitement	2013	15	1%	1%		-5%	08-13	INSEE
Résidences principales de petite taille (moins de 3 pièces)	2013	310	22%	20%		-9%	08-13	INSEE
Résidences principales construites avant 1946	2013	278	20%	34%		n.d.	08-13	INSEE
Taux de logements sociaux	2015	-	36%	27%		+5 pts	09-15	HLM
Allocataires CAF bénéficiaires d'une aide au logement	2015	529	79%	68%		-2%	08-15	CAF
<b>ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - EMPLOI - INSERTION</b>								
Actifs de 15 à 64 ans	2013	1 063	73%	72%		-10%	08-13	INSEE
Actifs occupés de 15 à 64 ans	2013	822	77%	82%		-15%	08-13	INSEE
Actifs inoccupés (ou chômeurs) de 15 à 64 ans	2013	241	23%	18%		+13%	08-13	INSEE
Taux d'emploi	2013	-	56%	59%		-5 pts	08-13	INSEE
Inactifs	2013	403	27%	28%		-3%	08-13	INSEE
Poids de l'emploi salarié précaire	2013	-	28%	23%		+7 pts	08-13	INSEE
Poids de l'emploi salarié à temps partiel	2013	-	18%	20%		-1 pt	08-13	INSEE
Taux de scolarisation des 18-24 ans	2013	-	36%	37%		+12 pts	08-13	INSEE
Population non scolarisée avec un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V	2013	1 235	64%	63%		-18%	08-13	INSEE
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2013	127	12%	12%		+18%	08-13	INSEE
Ouvriers et employés	2013	648	61%	57%		-14%	08-13	INSEE
<b>PRECARITÉ</b>								
Revenu médian mensuel par unité de consommation (en €)	2013	n.d.	-	-	-	n.d.	08-13	INSEE
Rapport inter-décile D9-D1 mensuel (en €)	2013	n.d.	n.d.	3,3	n.d.	n.d.	08-13	INSEE
Taux de pauvreté	2013	-	n.d.	17%	n.d.	-	-	INSEE
Allocataires CAF vivant sous le seuil de bas revenus après prestations	2015	324	50%	48%		-6%	08-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA	2015	189	29%	26%		+11%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA Socle	2015	126	67%	65%		+14%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA Mixte	2015	18	10%	12%		+6%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA d'Activité	2015	45	24%	23%		+5%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires des minima sociaux	2015	208	32%	30%		+14%	09-15	CAF
<b>CITOYENNETÉ</b>								
Taux de participation global aux élections présidentielles	2017	-	73%	77%		-7,9 pts	81-17	Ville de Saumur
Taux de participation global aux élections législatives	2017	-	44%	48%		-19,2 pts	97-17	
Taux de participation global aux élections municipales	2014	-	59%	63%		-11,6 pts	83-14	

Code couleur :

- Très inférieur à la moyenne
- Inférieur à la moyenne
- Dans la moyenne
- Supérieur à la moyenne
- Très supérieur à la moyenne

Légende : Estimation municipale  
n.d. non disponible

## 4. HAUTS QUARTIERS - CLOS COUTARD

	Année	Valeur absolue	Taux	Référence ville	Évaluation	Évolution	Période d'évolution	Source
<b>DÉMOGRAPHIE</b>								
Population municipale	2013	3 486	13%	27 413	-	-5%	08-13	INSEE
Population âgée de moins de 25 ans	2013	995	29%	29%		-7%	08-13	INSEE
Population âgée de 60 ans et plus	2013	1 143	33%	30%		+13%	08-13	INSEE
<b>MENAGES - FAMILLES</b>								
Ménages d'une personne	2013	717	43%	43%		+3%	08-13	INSEE
Ménages avec famille(s)	2013	914	54%	54%		-7%	08-13	INSEE
Autres ménages sans famille	2013	47	3%	2%		-12%	08-13	INSEE
Familles composées d'un couple sans enfant	2013	449	49%	50%		+9%	08-13	INSEE
Familles composées d'un couple avec enfant(s)	2013	257	28%	33%		-33%	08-13	INSEE
Familles monoparentales	2013	211	23%	17%		+7%	08-13	INSEE
Poids des familles monoparentales sur les familles avec enfant(s)	2013	-	45%	34%		+11 pts	08-13	INSEE
Taux de couverture CAF	2013	-	49%	47%		+1 pt	08-13	CAF
<b>PETITE ENFANCE</b>								
Population âgée de moins de 3 ans	2013	110	3%	3%		+4%	08-13	INSEE
Population âgée de 3 à 5 ans	2013	112	3%	3%		-19%	08-13	INSEE
<b>ENFANCE - JEUNESSE</b>								
Population âgée de 6 à 10 ans	2013	191	5%	5%		-13%	08-13	INSEE
Population âgée de 11 à 17 ans	2013	296	8%	8%		-1%	08-13	INSEE
Population âgée de 18 à 24 ans	2013	286	8%	9%		-8%	08-13	INSEE
Taux de scolarisation des 15-17 ans	2013	-	100%	97%		+5 pts	08-13	INSEE
<b>SANTÉ</b>								
Généralistes libéraux	2017	5	14%	36	-	-1	13-17	Assurance Maladie
Infirmiers libéraux	2017	2	6%	31	-	0	13-17	
Masseurs - Kinésithérapeutes libéraux	2017	3	10%	30	-	+1	13-17	
Dentistes libéraux	2017	0	0%	22	-	0	13-17	
Bénéficiaires de la CMUC (CNAM)	2014	438	13%	8%		0%	09-14	CNAM
<b>AGE</b>								
Population âgée de 60 à 74 ans	2013	582	17%	16%		-7%	08-13	INSEE
Population âgée de 75 ans et plus	2013	561	16%	14%		+43%	08-13	INSEE
Indice d'évolution des générations	2013	-	1,04	1,18		-0,56 pt	08-13	INSEE
Population âgée de 80 ans et plus déclarant vivre seule	2013	173	47%	46%		+48%	08-13	INSEE
<b>CADRE DE VIE</b>								
Résidences principales	2013	1 679	89%	85%		-3%	08-13	INSEE
Résidences secondaires ou occasionnelles	2013	34	2%	4%		+162%	08-13	INSEE
Logements vacants	2013	170	9%	11%		+26%	08-13	INSEE
Ménages propriétaires d'une résidence principale	2013	710	42%	48%		+8%	08-13	INSEE
Ménages locataires d'une résidence principale	2013	958	57%	51%		-10%	08-13	INSEE
Ménages logés gratuitement	2013	11	1%	1%		-12%	08-13	INSEE
Résidences principales de petite taille (moins de 3 pièces)	2013	247	15%	20%		+18%	08-13	INSEE
Résidences principales construites avant 1946	2013	164	10%	34%		n.d.	08-13	INSEE
Taux de logements sociaux	2015	-	54%	27%		+15 pts	09-15	HLM
Allocataires CAF bénéficiaires d'une aide au logement	2015	573	78%	68%		+4%	08-15	CAF
<b>ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - EMPLOI - INSERTION</b>								
Actifs de 15 à 64 ans	2013	1 318	67%	72%		-12%	08-13	INSEE
Actifs occupés de 15 à 64 ans	2013	984	75%	82%		-19%	08-13	INSEE
Actifs inoccupés (ou chômeurs) de 15 à 64 ans	2013	333	25%	18%		+22%	08-13	INSEE
Taux d'emploi	2013	-	50%	59%		-4 pts	08-13	INSEE
Inactifs	2013	637	33%	28%		-16%	08-13	INSEE
Poids de l'emploi salarié précaire	2013	-	26%	23%		+3 pts	08-13	INSEE
Poids de l'emploi salarié à temps partiel	2013	-	24%	20%		+3 pts	08-13	INSEE
Taux de scolarisation des 18-24 ans	2013	-	40%	37%		-12 pts	08-13	INSEE
Population non scolarisée avec un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V	2013	1 912	72%	63%		-4%	08-13	INSEE
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2013	97	7%	12%		-23%	08-13	INSEE
Ouvriers et employés	2013	925	70%	57%		-5%	08-13	INSEE
<b>PRECARITÉ</b>								
Revenu médian mensuel par unité de consommation (en €)	2013	n.d.	-	-		n.d.	08-13	INSEE
Rapport inter-décile D9-D1 mensuel (en €)	2013	n.d.	n.d.	3,3	n.d.	n.d.	08-13	INSEE
Taux de pauvreté	2013	-	n.d.	17%	n.d.	-	-	INSEE
Allocataires CAF vivant sous le seuil de bas revenus après prestations	2015	397	52%	48%		+7%	08-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA	2015	231	30%	26%		+13%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA Socle	2015	152	66%	65%		+18%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA Mixte	2015	28	12%	12%		+33%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA d'Activité	2015	51	22%	23%		-6%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires des minima sociaux	2015	273	36%	30%		+29%	09-15	CAF
<b>CITOYENNETÉ (regroupement des IRIS 4 et 5)</b>								
Taux de participation global aux élections présidentielles	2017	-	71%	77%		-12,1 pts	81-17	Ville de Saumur
Taux de participation global aux élections législatives	2017	-	42%	48%		-20,7 pts	97-17	
Taux de participation global aux élections municipales	2014	-	55%	63%		-14,8 pts	83-14	

Code couleur :

- Très inférieur à la moyenne
- Inférieur à la moyenne
- Dans la moyenne
- Supérieur à la moyenne
- Très supérieur à la moyenne

Légende : Estimation municipale  
n.d. non disponible

## 5. CHEMIN VERT - CLOS BONNET

	Année	Valeur absolue	Taux	Référence ville	Évaluation	Évolution	Période d'évolution	Source
<b>DÉMOGRAPHIE</b>								
Population municipale	2013	2 433	9%	27 413	-	-19%	08-13	INSEE
Population âgée de moins de 25 ans	2013	749	31%	29%		-37%	08-13	INSEE
Population âgée de 60 ans et plus	2013	786	32%	30%		+18%	08-13	INSEE
<b>MENAGES - FAMILLES</b>								
Ménages d'une personne	2013	502	45%	43%		+6%	08-13	INSEE
Ménages avec famille(s)	2013	591	53%	54%		-21%	08-13	INSEE
Autres ménages sans famille	2013	17	2%	2%		-44%	08-13	INSEE
Familles composées d'un couple sans enfant	2013	230	38%	50%		+7%	08-13	INSEE
Familles composées d'un couple avec enfant(s)	2013	195	33%	33%		-21%	08-13	INSEE
Familles monoparentales	2013	175	29%	17%		-38%	08-13	INSEE
Poids des familles monoparentales sur les familles avec enfant(s)	2013	-	47%	34%		-7 pts	08-13	INSEE
Taux de couverture CAF	2013	-	60%	47%		0 pt	08-13	CAF
<b>PETITE ENFANCE</b>								
Population âgée de moins de 3 ans	2013	96	4%	3%		-30%	08-13	INSEE
Population âgée de 3 à 5 ans	2013	105	4%	3%		-36%	08-13	INSEE
<b>ENFANCE - JEUNESSE</b>								
Population âgée de 6 à 10 ans	2013	148	6%	5%		-43%	08-13	INSEE
Population âgée de 11 à 17 ans	2013	217	9%	8%		-42%	08-13	INSEE
Population âgée de 18 à 24 ans	2013	183	8%	9%		-27%	08-13	INSEE
Taux de scolarisation des 15-17 ans	2013	-	96%	97%		+16 pts	08-13	INSEE
<b>SANTÉ</b>								
Généralistes libéraux	2017	3	8%	36	-	0	13-17	Assurance Maladie
Infirmiers libéraux	2017	6	19%	31	-	+2	13-17	
Masseurs - Kinésithérapeutes libéraux	2017	2	7%	30	-	-1	13-17	
Dentistes libéraux	2017	0	0%	22	-	-1	13-17	
Bénéficiaires de la CMUC (CNAM)	2014	533	22%	8%		-8%	09-14	CNAM
<b>AGE</b>								
Population âgée de 60 à 74 ans	2013	372	15%	16%		+11%	08-13	INSEE
Population âgée de 75 ans et plus	2013	414	17%	14%		+24%	08-13	INSEE
Indice d'évolution des générations	2013	-	0,90	1,18		-0,10 pt	08-13	INSEE
Population âgée de 80 ans et plus déclarant vivre seule	2013	163	54%	46%		+64%	08-13	INSEE
<b>CADRE DE VIE</b>								
Résidences principales	2013	1 110	83%	85%		-11%	08-13	INSEE
Résidences secondaires ou occasionnelles	2013	27	2%	4%		+388%	08-13	INSEE
Logements vacants	2013	207	15%	11%		-12%	08-13	INSEE
Ménages propriétaires d'une résidence principale	2013	225	20%	48%		-2%	08-13	INSEE
Ménages locataires d'une résidence principale	2013	875	79%	51%		-14%	08-13	INSEE
Ménages logés gratuitement	2013	10	1%	1%		+30%	08-13	INSEE
Résidences principales de petite taille (moins de 3 pièces)	2013	314	28%	20%		+24%	08-13	INSEE
Résidences principales construites avant 1946	2013	118	11%	34%		n.d.	08-13	INSEE
Taux de logements sociaux	2015	-	95%	27%		+29 pts	09-15	HLM
Allocataires CAF bénéficiaires d'une aide au logement	2015	620	83%	68%		-9%	08-15	CAF
<b>ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - EMPLOI - INSERTION</b>								
Actifs de 15 à 64 ans	2013	865	66%	72%		-23%	08-13	INSEE
Actifs occupés de 15 à 64 ans	2013	566	65%	82%		-30%	08-13	INSEE
Actifs inoccupés (ou chômeurs) de 15 à 64 ans	2013	299	35%	18%		-3%	08-13	INSEE
Taux d'emploi	2013	-	43%	59%		-5 pts	08-13	INSEE
Inactifs	2013	452	34%	28%		-18%	08-13	INSEE
Poids de l'emploi salarié précaire	2013	-	29%	23%		-3 pts	08-13	INSEE
Poids de l'emploi salarié à temps partiel	2013	-	25%	20%		-4 pts	08-13	INSEE
Taux de scolarisation des 18-24 ans	2013	-	34%	37%		+5 pts	08-13	INSEE
Population non scolarisée avec un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V	2013	1 504	84%	63%		-14%	08-13	INSEE
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2013	15	2%	12%		+29%	08-13	INSEE
Ouvriers et employés	2013	672	78%	57%		-27%	08-13	INSEE
<b>PRECARITÉ</b>								
Revenu médian mensuel par unité de consommation (en €)	2013	n.d.	-	-	-	n.d.	08-13	INSEE
Rapport inter-décile D9-D1 mensuel (en €)	2013	n.d.	n.d.	3,3	n.d.	n.d.	08-13	INSEE
Taux de pauvreté	2013	-	n.d.	17%	n.d.	-	-	INSEE
Allocataires CAF vivant sous le seuil de bas revenus après prestations	2015	374	55%	48%		-8%	08-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA	2015	253	37%	26%		+6%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA Socle	2015	171	68%	65%		+6%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA Mixte	2015	30	12%	12%		+67%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA d'Activité	2015	52	21%	23%		-12%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires des minima sociaux	2015	275	40%	30%		+11%	09-15	CAF
<b>CITOYENNETÉ (regroupement des IRIS 4 et 5)</b>								
Taux de participation global aux élections présidentielles	2017	-	71%	77%		-12,1 pts	81-17	Ville de Saumur
Taux de participation global aux élections législatives	2017	-	42%	48%		-20,7 pts	97-17	
Taux de participation global aux élections municipales	2014	-	55%	63%		-14,8 pts	83-14	

**Code couleur :**

- Très inférieur à la moyenne
- Inférieur à la moyenne
- Dans la moyenne
- Supérieur à la moyenne
- Très supérieur à la moyenne

**Légende :** Estimation municipale  
n.d. non disponible

## 6. SAINT-HILAIRE-SAINT-FLORENT

	Année	Valeur absolue	Taux	Référence ville	Évaluation	Évolution	Période d'évolution	Source
<b>DÉMOGRAPHIE</b>								
Population municipale	2013	4 048	15%	27 413	-	+4%	08-13	INSEE
Population âgée de moins de 25 ans	2013	1 037	26%	29%		+2%	08-13	INSEE
Population âgée de 60 ans et plus	2013	1 229	30%	30%		+4%	08-13	INSEE
<b>MENAGES - FAMILLES</b>								
Ménages d'une personne	2013	507	30%	43%		+7%	08-13	INSEE
Ménages avec famille(s)	2013	1 164	68%	54%		+2%	08-13	INSEE
Autres ménages sans famille	2013	39	2%	2%		+138%	08-13	INSEE
Familles composées d'un couple sans enfant	2013	614	53%	50%		+2%	08-13	INSEE
Familles composées d'un couple avec enfant(s)	2013	460	39%	33%		0%	08-13	INSEE
Familles monoparentales	2013	94	8%	17%		+16%	08-13	INSEE
Poids des familles monoparentales sur les familles avec enfant(s)	2013	-	17%	34%		+2 pts	08-13	INSEE
Taux de couverture CAF	2013	-	41%	47%		-5 pts	08-13	CAF
<b>PETITE ENFANCE</b>								
Population âgée de moins de 3 ans	2013	95	2%	3%		+10%	08-13	INSEE
Population âgée de 3 à 5 ans	2013	96	2%	3%		-14%	08-13	INSEE
<b>ENFANCE - JEUNESSE</b>								
Population âgée de 6 à 10 ans	2013	231	6%	5%		+5%	08-13	INSEE
Population âgée de 11 à 17 ans	2013	376	9%	8%		+6%	08-13	INSEE
Population âgée de 18 à 24 ans	2013	238	6%	9%		-2%	08-13	INSEE
Taux de scolarisation des 15-17 ans	2013	-	100%	97%		+3 pts	08-13	INSEE
<b>SANTÉ</b>								
Généralistes libéraux	2017	4	11%	36	-	+1	13-17	Assurance Maladie
Infirmiers libéraux	2017	4	13%	31	-	0	13-17	
Masseurs - Kinésithérapeutes libéraux	2017	8	27%	30	-	+2	13-17	
Dentistes libéraux	2017	2	9%	22	-	0	13-17	
Bénéficiaires de la CMUC (CNAM)	2014	102	3%	8%		-26%	09-14	CNAM
<b>AGE</b>								
Population âgée de 60 à 74 ans	2013	673	17%	16%		-1%	08-13	INSEE
Population âgée de 75 ans et plus	2013	556	14%	14%		+10%	08-13	INSEE
Indice d'évolution des générations	2013	-	1,21	1,18		-0,14 pt	08-13	INSEE
Population âgée de 80 ans et plus déclarant vivre seule	2013	106	30%	46%		+40%	08-13	INSEE
<b>CADRE DE VIE</b>								
Résidences principales	2013	1 714	84%	85%		+5%	08-13	INSEE
Résidences secondaires ou occasionnelles	2013	160	8%	4%		+161%	08-13	INSEE
Logements vacants	2013	158	8%	11%		+23%	08-13	INSEE
Ménages propriétaires d'une résidence principale	2013	1 225	71%	48%		+5%	08-13	INSEE
Ménages locataires d'une résidence principale	2013	469	27%	51%		+6%	08-13	INSEE
Ménages logés gratuitement	2013	20	1%	1%		-5%	08-13	INSEE
Résidences principales de petite taille (moins de 3 pièces)	2013	140	8%	20%		-24%	08-13	INSEE
Résidences principales construites avant 1946	2013	392	23%	34%		n.d.	08-13	INSEE
Taux de logements sociaux	2015	-	12%	27%		+3 pts	09-15	HLM
Allocataires CAF bénéficiaires d'une aide au logement	2015	282	46%	68%		-7%	08-15	CAF
<b>ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - EMPLOI - INSERTION</b>								
Actifs de 15 à 64 ans	2013	1 798	73%	72%		+7%	08-13	INSEE
Actifs occupés de 15 à 64 ans	2013	1 582	88%	82%		+6%	08-13	INSEE
Actifs inoccupés (ou chômeurs) de 15 à 64 ans	2013	216	12%	18%		+15%	08-13	INSEE
Taux d'emploi	2013	-	64%	59%		+ 1 pt	08-13	INSEE
Inactifs	2013	661	27%	28%		-3%	08-13	INSEE
Poids de l'emploi salarié précaire	2013	-	15%	23%		+1 pt	08-13	INSEE
Poids de l'emploi salarié à temps partiel	2013	-	21%	20%		0 pt	08-13	INSEE
Taux de scolarisation des 18-24 ans	2013	-	36%	37%		-4 pts	08-13	INSEE
Population non scolarisée avec un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V	2013	1 887	60%	63%		-4%	08-13	INSEE
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2013	249	14%	12%		+10%	08-13	INSEE
Ouvriers et employés	2013	939	52%	57%		+3%	08-13	INSEE
<b>PRECARITÉ</b>								
Revenu médian mensuel par unité de consommation (en €)	2013	n.d.	-	-	-	n.d.	08-13	INSEE
Rapport inter-décile D9-D1 mensuel (en €)	2013	n.d.	n.d.	3,3	n.d.	n.d.	08-13	INSEE
Taux de pauvreté	2013	-	n.d.	17%	n.d.	-	-	INSEE
Allocataires CAF vivant sous le seuil de bas revenus après prestations	2015	205	36%	48%		+35%	08-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA	2015	90	16%	26%		+45%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA Socle	2015	48	53%	65%		n.d.	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA Mixte	2015	<11	n.d.	12%	n.d.	n.d.	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA d'Activité	2015	n.d.	n.d.	23%	n.d.	n.d.	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires des minima sociaux	2015	116	20%	30%		+12%	09-15	CAF
<b>CITOYENNETÉ</b>								
Taux de participation global aux élections présidentielles	2017	-	81%	77%		-3,5 pts	81-17	Ville de Saumur
Taux de participation global aux élections législatives	2017	-	52%	48%		-16,5 pts	97-17	
Taux de participation global aux élections municipales	2014	-	69%	63%		-6,4 pts	83-14	

Code couleur :

- Très inférieur à la moyenne
- Inférieur à la moyenne
- Dans la moyenne
- Supérieur à la moyenne
- Très supérieur à la moyenne

Légende : Estimation municipale  
n.d. non disponible

## 7. SAINT-LAMBERT-DES-LEVÉES

	Année	Valeur absolue	Taux	Référence ville	Évaluation	Évolution	Période d'évolution	Source
<b>DÉMOGRAPHIE</b>								
Population municipale	2013	3 625	13%	27 413	-	-4%	08-13	INSEE
Population âgée de moins de 25 ans	2013	961	27%	29%		-9%	08-13	INSEE
Population âgée de 60 ans et plus	2013	1 153	32%	30%		+10%	08-13	INSEE
<b>MENAGES - FAMILLES</b>								
Ménages d'une personne	2013	481	31%	43%		+7%	08-13	INSEE
Ménages avec famille(s)	2013	1 050	67%	54%		-2%	08-13	INSEE
Autres ménages sans famille	2013	35	2%	2%		+12%	08-13	INSEE
Familles composées d'un couple sans enfant	2013	594	56%	50%		+7%	08-13	INSEE
Familles composées d'un couple avec enfant(s)	2013	355	34%	33%		-8%	08-13	INSEE
Familles monoparentales	2013	105	10%	17%		-25%	08-13	INSEE
Poids des familles monoparentales sur les familles avec enfant(s)	2013	-	23%	34%		-4 pts	08-13	INSEE
Taux de couverture CAF	2013	-	40%	47%		+2 pts	08-13	CAF
<b>PETITE ENFANCE</b>								
Population âgée de moins de 3 ans	2013	114	3%	3%		+7%	08-13	INSEE
Population âgée de 3 à 5 ans	2013	122	3%	3%		-8%	08-13	INSEE
<b>ENFANCE - JEUNESSE</b>								
Population âgée de 6 à 10 ans	2013	183	5%	5%		-10%	08-13	INSEE
Population âgée de 11 à 17 ans	2013	309	9%	8%		-12%	08-13	INSEE
Population âgée de 18 à 24 ans	2013	233	6%	9%		-9%	08-13	INSEE
Taux de scolarisation des 15-17 ans	2013	-	92%	97%		-5 pts	08-13	INSEE
<b>SANTÉ</b>								
Généralistes libéraux	2017	0	0%	36	-	0	13-17	Assurance Maladie
Infirmiers libéraux	2017	3	10%	31	-	+1	13-17	
Masseurs - Kinésithérapeutes libéraux	2017	1	3%	30	-	0	13-17	
Dentistes libéraux	2017	3	14%	22	-	0	13-17	
Bénéficiaires de la CMUC (CNAM)	2014	179	5%	8%		-2%	09-14	CNAM
<b>AGE</b>								
Population âgée de 60 à 74 ans	2013	725	20%	16%		+17%	08-13	INSEE
Population âgée de 75 ans et plus	2013	428	12%	14%		0%	08-13	INSEE
Indice d'évolution des générations	2013	-	1,69	1,18		+0,24 pt	08-13	INSEE
Population âgée de 80 ans et plus déclarant vivre seule	2013	108	38%	46%		+9%	08-13	INSEE
<b>CADRE DE VIE</b>								
Résidences principales	2013	1 566	91%	85%		+1%	08-13	INSEE
Résidences secondaires ou occasionnelles	2013	57	3%	4%		+65%	08-13	INSEE
Logements vacants	2013	108	6%	11%		+11%	08-13	INSEE
Ménages propriétaires d'une résidence principale	2013	1 095	70%	48%		-4%	08-13	INSEE
Ménages locataires d'une résidence principale	2013	463	30%	51%		+12%	08-13	INSEE
Ménages logés gratuitement	2013	<11	0%	1%		+119%	08-13	INSEE
Résidences principales de petite taille (moins de 3 pièces)	2013	171	11%	20%		+26%	08-13	INSEE
Résidences principales construites avant 1946	2013	538	34%	34%		n.d.	08-13	INSEE
Taux de logements sociaux	2015	-	9%	27%		0 pt	09-15	HLM
Allocataires CAF bénéficiaires d'une aide au logement	2015	228	47%	68%		+12%	08-15	CAF
<b>ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - EMPLOI - INSERTION</b>								
Actifs de 15 à 64 ans	2013	1 550	71%	72%		-2%	08-13	INSEE
Actifs occupés de 15 à 64 ans	2013	1 343	87%	82%		-7%	08-13	INSEE
Actifs inoccupés (ou chômeurs) de 15 à 64 ans	2013	207	13%	18%		+49%	08-13	INSEE
Taux d'emploi	2013	-	62%	59%		0 pt	08-13	INSEE
Inactifs	2013	633	29%	28%		-15%	08-13	INSEE
Poids de l'emploi salarié précaire	2013	-	21%	23%		+7 pts	08-13	INSEE
Poids de l'emploi salarié à temps partiel	2013	-	18%	20%		-2 pts	08-13	INSEE
Taux de scolarisation des 18-24 ans	2013	-	30%	37%		-14 pts	08-13	INSEE
Population non scolarisée avec un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V	2013	2 000	71%	63%		-5%	08-13	INSEE
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2013	162	10%	12%		+12%	08-13	INSEE
Ouvriers et employés	2013	841	54%	57%		-5%	08-13	INSEE
<b>PRECARITÉ</b>								
Revenu médian mensuel par unité de consommation (en €)	2013	n.d.	-	-	-	n.d.	08-13	INSEE
Rapport inter-décile D9-D1 mensuel (en €)	2013	n.d.	n.d.	3,3	n.d.	n.d.	08-13	INSEE
Taux de pauvreté	2013	-	n.d.	17%	n.d.	-	-	INSEE
Allocataires CAF vivant sous le seuil de bas revenus après prestations	2015	243	45%	48%		+22%	08-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA	2015	137	25%	26%		+30%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA Socle	2015	87	64%	65%		+18%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA Mixte	2015	27	20%	12%		n.d.	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA d'Activité	2015	23	17%	23%		n.d.	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires des minima sociaux	2015	161	30%	30%		+17%	09-15	CAF
<b>CITOYENNETÉ</b>								
Taux de participation global aux élections présidentielles	2017	-	78%	77%		-2,9 pts	81-17	Ville de Saumur
Taux de participation global aux élections législatives	2017	-	49%	48%		-17,1 pts	97-17	
Taux de participation global aux élections municipales	2014	-	66%	63%		-6,9 pts	83-14	

Code couleur :

- Très inférieur à la moyenne
- Inférieur à la moyenne
- Dans la moyenne
- Supérieur à la moyenne
- Très supérieur à la moyenne

Légende : Estimation municipale  
n.d. non disponible

## 8. DAMPIERRE-SUR-LOIRE

	Année	Valeur absolue	Taux	Référence ville	Évaluation	Évolution	Période d'évolution	Source
<b>DÉMOGRAPHIE</b>								
Population municipale	2013	360	1%	27 413	-	+2%	08-13	INSEE
Population âgée de moins de 25 ans	2013	90	25%	29%		-1%	08-13	INSEE
Population âgée de 60 ans et plus	2013	104	29%	30%		-22%	08-13	INSEE
<b>MENAGES - FAMILLES</b>								
Ménages d'une personne	2013	27	18%	43%		-26%	08-13	INSEE
Ménages avec famille(s)	2013	110	74%	54%		+4%	08-13	INSEE
Autres ménages sans famille	2013	11	7%	2%		+161%	08-13	INSEE
Familles composées d'un couple sans enfant	2013	63	57%	50%		+9%	08-13	INSEE
Familles composées d'un couple avec enfant(s)	2013	42	38%	33%		0%	08-13	INSEE
Familles monoparentales	2013	<10	5%	17%		-14%	08-13	INSEE
Poids des familles monoparentales sur les familles avec enfant(s)	2013	-	11%	34%		-2 pts	08-13	INSEE
Taux de couverture CAF	2013	-	n.d.	47%	n.d.	n.d.	08-13	CAF
<b>PETITE ENFANCE</b>								
Population âgée de moins de 3 ans	2013	<10	2%	3%		+3%	08-13	INSEE
Population âgée de 3 à 5 ans	2013	<10	1%	3%		-25%	08-13	INSEE
<b>ENFANCE - JEUNESSE</b>								
Population âgée de 6 à 10 ans	2013	14	4%	5%		-27%	08-13	INSEE
Population âgée de 11 à 17 ans	2013	43	12%	8%		-6%	08-13	INSEE
Population âgée de 18 à 24 ans	2013	22	6%	9%		+72%	08-13	INSEE
Taux de scolarisation des 15-17 ans	2013	-	100%	97%		0 pt	08-13	INSEE
<b>SANTÉ</b>								
Généralistes libéraux	2017	0	0%	36	-	0	13-17	Assurance Maladie
Infirmiers libéraux	2017	0	0%	31	-	0	13-17	
Masseurs - Kinésithérapeutes libéraux	2017	0	0%	30	-	0	13-17	
Dentistes libéraux	2017	0	0%	22	-	0	13-17	
Bénéficiaires de la CMUC (CNAM)	2014	5	1%	8%		-29%	09-14	CNAM
<b>AGE</b>								
Population âgée de 60 à 74 ans	2013	72	20%	16%		-4%	08-13	INSEE
Population âgée de 75 ans et plus	2013	32	9%	14%		-45%	08-13	INSEE
Indice d'évolution des générations	2013	-	2,25	1,18		+0,98 pt	08-13	INSEE
Population âgée de 80 ans et plus déclarant vivre seule	2013	<10	52%	46%		+39%	08-13	INSEE
<b>CADRE DE VIE</b>								
Résidences principales	2013	149	81%	85%		+1%	08-13	INSEE
Résidences secondaires ou occasionnelles	2013	11	6%	4%		+4%	08-13	INSEE
Logements vacants	2013	23	13%	11%		+47%	08-13	INSEE
Ménages propriétaires d'une résidence principale	2013	125	84%	48%		-1%	08-13	INSEE
Ménages locataires d'une résidence principale	2013	19	13%	51%		+20%	08-13	INSEE
Ménages logés gratuitement	2013	<10	3%	1%		-17%	08-13	INSEE
Résidences principales de petite taille (moins de 3 pièces)	2013	15	10%	20%		+22%	08-13	INSEE
Résidences principales construites avant 1946	2013	87	58%	34%		n.d.	08-13	INSEE
Taux de logements sociaux	2015	-	0%	27%		0 pt	09-15	HLM
Allocataires CAF bénéficiaires d'une aide au logement	2015	<11	n.d.	68%	n.d.	n.d.	08-15	CAF
<b>ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - EMPLOI - INSERTION</b>								
Actifs de 15 à 64 ans	2013	174	74%	72%		+35%	08-13	INSEE
Actifs occupés de 15 à 64 ans	2013	162	93%	82%		+37%	08-13	INSEE
Actifs inoccupés (ou chômeurs) de 15 à 64 ans	2013	12	7%	18%		+13%	08-13	INSEE
Taux d'emploi	2013	-	69%	59%		+2 pts	08-13	INSEE
Inactifs	2013	61	26%	28%		+26%	08-13	INSEE
Poids de l'emploi salarié précaire	2013	-	15%	23%		-9 pts	08-13	INSEE
Poids de l'emploi salarié à temps partiel	2013	-	25%	20%		0 pt	08-13	INSEE
Taux de scolarisation des 18-24 ans	2013	-	62%	37%		+12 pts	08-13	INSEE
Population non scolarisée avec un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V	2013	137	50%	63%		-12%	08-13	INSEE
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2013	35	20%	12%		+29%	08-13	INSEE
Ouvriers et employés	2013	62	36%	57%		+19%	08-13	INSEE
<b>PRECARITÉ</b>								
Revenu médian mensuel par unité de consommation (en €)	2013	n.d.	-	-	-	n.d.	08-13	INSEE
Rapport inter-décile D9-D1 mensuel (en €)	2013	n.d.	n.d.	3,3	n.d.	n.d.	08-13	INSEE
Taux de pauvreté	2013	-	n.d.	17%	n.d.	-	-	INSEE
Allocataires CAF vivant sous le seuil de bas revenus après prestations	2015	<11	n.d.	48%	n.d.	n.d.	08-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA	2015	<11	n.d.	26%	n.d.	n.d.	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA Socle	2015	<11	n.d.	65%	n.d.	n.d.	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA Mixte	2015	<11	n.d.	12%	n.d.	n.d.	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA d'Activité	2015	<11	n.d.	23%	n.d.	n.d.	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires des minima sociaux	2015	<11	n.d.	30%	n.d.	n.d.	09-15	CAF
<b>CITOYENNETÉ</b>								
Taux de participation global aux élections présidentielles	2017	-	82%	77%		+1,4 pts	81-17	Ville de Saumur
Taux de participation global aux élections législatives	2017	-	60%	48%		-2,5 pts	97-17	
Taux de participation global aux élections municipales	2014	-	75%	63%		-0,2 pt	83-14	

Code couleur :

- Très inférieur à la moyenne
- Inférieur à la moyenne
- Dans la moyenne
- Supérieur à la moyenne
- Très supérieur à la moyenne

Légende : Estimation municipale  
n.d. non disponible

## 9. BAGNEUX

	Année	Valeur absolue	Taux	Référence ville	Évaluation	Évolution	Période d'évolution	Source
<b>DÉMOGRAPHIE</b>								
Population municipale	2013	4 548	17%	27 413	-	+7%	08-13	INSEE
Population âgée de moins de 25 ans	2013	1 311	29%	29%		+8%	08-13	INSEE
Population âgée de 60 ans et plus	2013	1 370	30%	30%		+14%	08-13	INSEE
<b>MENAGES - FAMILLES</b>								
Ménages d'une personne	2013	666	33%	43%		+19%	08-13	INSEE
Ménages avec famille(s)	2013	1 347	66%	54%		+8%	08-13	INSEE
Autres ménages sans famille	2013	32	2%	2%		+6%	08-13	INSEE
Familles composées d'un couple sans enfant	2013	682	51%	50%		+10%	08-13	INSEE
Familles composées d'un couple avec enfant(s)	2013	468	35%	33%		-6%	08-13	INSEE
Familles monoparentales	2013	198	15%	17%		+43%	08-13	INSEE
Poids des familles monoparentales sur les familles avec enfant(s)	2013	-	30%	34%		+8 pts	08-13	INSEE
Taux de couverture CAF	2013	-	41%	47%		+2 pts	08-13	CAF
<b>PETITE ENFANCE</b>								
Population âgée de moins de 3 ans	2013	148	3%	3%		+13%	08-13	INSEE
Population âgée de 3 à 5 ans	2013	146	3%	3%		+24%	08-13	INSEE
<b>ENFANCE - JEUNESSE</b>								
Population âgée de 6 à 10 ans	2013	279	6%	5%		+4%	08-13	INSEE
Population âgée de 11 à 17 ans	2013	445	10%	8%		+14%	08-13	INSEE
Population âgée de 18 à 24 ans	2013	293	6%	9%		-6%	08-13	INSEE
Taux de scolarisation des 15-17 ans	2013	-	98%	97%		0 pt	08-13	INSEE
<b>SANTÉ</b>								
Généralistes libéraux	2017	0	0%	36	-	-1	13-17	Assurance Maladie
Infirmiers libéraux	2017	5	16%	31	-	0	13-17	
Masseurs - Kinésithérapeutes libéraux	2017	2	7%	30	-	0	13-17	
Dentistes libéraux	2017	1	5%	22	-	0	13-17	
Bénéficiaires de la CMUC (CNAM)	2014	131	3%	8%		+15%	09-14	CNAM
<b>AGE</b>								
Population âgée de 60 à 74 ans	2013	762	17%	16%		+12%	08-13	INSEE
Population âgée de 75 ans et plus	2013	609	13%	14%		+17%	08-13	INSEE
Indice d'évolution des générations	2013	-	1,25	1,18		-0,06 pt	08-13	INSEE
Population âgée de 80 ans et plus déclarant vivre seule	2013	122	33%	46%		-11%	08-13	INSEE
<b>CADRE DE VIE</b>								
Résidences principales	2013	2 048	92%	85%		+11%	08-13	INSEE
Résidences secondaires ou occasionnelles	2013	35	2%	4%		+12%	08-13	INSEE
Logements vacants	2013	153	7%	11%		+89%	08-13	INSEE
Ménages propriétaires d'une résidence principale	2013	1 229	60%	48%		-2%	08-13	INSEE
Ménages locataires d'une résidence principale	2013	782	38%	51%		+33%	08-13	INSEE
Ménages logés gratuitement	2013	37	2%	1%		+442%	08-13	INSEE
Résidences principales de petite taille (moins de 3 pièces)	2013	206	10%	20%		+78%	08-13	INSEE
Résidences principales construites avant 1946	2013	400	20%	34%		n.d.	08-13	INSEE
Taux de logements sociaux	2015	-	14%	27%		+1 pt	09-15	HLM
Allocataires CAF bénéficiaires d'une aide au logement	2015	296	52%	68%		+19%	08-15	CAF
<b>ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - EMPLOI - INSERTION</b>								
Actifs de 15 à 64 ans	2013	1 957	74%	72%		+12%	08-13	INSEE
Actifs occupés de 15 à 64 ans	2013	1 679	86%	82%		+8%	08-13	INSEE
Actifs inoccupés (ou chômeurs) de 15 à 64 ans	2013	279	14%	18%		+36%	08-13	INSEE
Taux d'emploi	2013	-	64%	59%		+3 pts	08-13	INSEE
Inactifs	2013	687	26%	28%		-11%	08-13	INSEE
Poids de l'emploi salarié précaire	2013	-	19%	23%		+3 pts	08-13	INSEE
Poids de l'emploi salarié à temps partiel	2013	-	20%	20%		1 pt	08-13	INSEE
Taux de scolarisation des 18-24 ans	2013	-	26%	37%		-16 pts	08-13	INSEE
Population non scolarisée avec un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V	2013	2 070	60%	63%		-8%	08-13	INSEE
Cadres et professions intellectuelles supérieures	2013	210	11%	12%		+31%	08-13	INSEE
Ouvriers et employés	2013	1 072	55%	57%		+7%	08-13	INSEE
<b>PRECARITÉ</b>								
Revenu médian mensuel par unité de consommation (en €)	2013	n.d.	-	-	-	n.d.	08-13	INSEE
Rapport inter-décile D9-D1 mensuel (en €)	2013	n.d.	n.d.	3,3	n.d.	n.d.	08-13	INSEE
Taux de pauvreté	2013	-	n.d.	17%	n.d.	-	-	INSEE
Allocataires CAF vivant sous le seuil de bas revenus après prestations	2015	267	39%	48%		+35%	08-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA	2015	116	17%	26%		+41%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA Socle	2015	57	49%	65%		+36%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA Mixte	2015	18	16%	12%		+125%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA d'Activité	2015	41	35%	23%		+28%	09-15	CAF
Allocataires CAF bénéficiaires des minima sociaux	2015	149	22%	30%		+42%	09-15	CAF
<b>CITOYENNETÉ</b>								
Taux de participation global aux élections présidentielles	2017	-	80%	77%		-3,7 pts	81-17	Ville de Saumur
Taux de participation global aux élections législatives	2017	-	49%	48%		-19,8 pts	97-17	
Taux de participation global aux élections municipales	2014	-	65%	63%		-7,4 pts	83-14	

Code couleur :

- Très inférieur à la moyenne
- Inférieur à la moyenne
- Dans la moyenne
- Supérieur à la moyenne
- Très supérieur à la moyenne

Légende : Estimation municipale  
n.d. non disponible

## Comparatif

Evaluation des taux	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Saumur
<b>DÉMOGRAPHIE</b>										
Population municipale	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Population âgée de moins de 25 ans	36,07	30,05	26,57	28,54	30,79	25,62	26,51	25,00	28,83	29,07
Population âgée de 60 ans et plus	20,54	32,32	33,99	32,79	32,31	30,36	31,81	28,89	30,12	30,09
<b>MENAGES - FAMILLES</b>										
Ménages d'une personne	61,57	54,95	51,32	42,73	45,23	29,65	30,72	18,24	32,57	43,45
Ménages avec famille(s)	35,62	43,74	45,96	54,47	53,24	68,07	67,05	74,32	65,87	54,29
Autres ménages sans famille	2,81	1,31	2,72	2,80	1,53	2,28	2,23	7,43	1,56	2,26
Familles composées d'un couple sans enfant	50,43	48,42	50,62	48,96	38,33	52,57	56,36	56,76	50,59	50,41
Familles composées d'un couple avec enfant(s)	29,53	34,11	25,39	28,03	32,50	39,38	33,68	37,84	34,72	32,87
Familles monoparentales	20,05	17,47	23,99	23,01	29,17	8,05	9,96	4,55	14,69	16,71
Poids des familles monoparentales sur les familles avec enfant(s)	40,44	33,87	48,58	45,09	47,30	16,97	22,83	10,64	29,73	33,70
Taux de couverture CAF	56,92	42,20	51,37	48,83	60,39	40,66	40,50	n.d.	40,90	46,78
<b>PETITE ENFANCE</b>										
Population âgée de moins de 3 ans	3,91	2,65	2,27	3,16	3,95	2,35	3,14	1,67	3,25	3,08
Population âgée de 3 à 5 ans	2,16	3,04	3,14	3,21	4,32	2,37	3,37	1,39	3,21	3,01
<b>ENFANCE - JEUNESSE</b>										
Population âgée de 6 à 10 ans	3,47	4,62	3,71	5,48	6,08	5,71	5,05	3,89	6,13	5,07
Population âgée de 11 à 17 ans	7,61	7,20	6,44	8,49	8,92	9,29	8,52	11,94	9,78	8,48
Population âgée de 18 à 24 ans	18,89	12,50	11,01	8,20	7,52	5,88	6,43	6,11	6,44	9,42
Taux de scolarisation des 15-17 ans	95,01	100,00	92,14	100,00	96,17	100,00	91,63	100,00	97,64	96,91
<b>SANTÉ</b>										
Généralistes libéraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Infirmiers libéraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Masseurs - Kinésithérapeutes libéraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Dentistes libéraux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Bénéficiaires de la CMUC (CNAM)	8,64	4,50	11,18	12,56	21,91	2,52	4,94	1,39	2,88	7,70
<b>AGE</b>										
Population âgée de 60 à 74 ans	11,23	14,27	19,35	16,70	15,29	16,63	20,00	20,00	16,75	16,27
Population âgée de 75 ans et plus	9,31	18,01	14,65	16,09	17,02	13,74	11,81	8,89	13,39	13,81
Indice d'évolution des générations	1,20	0,79	1,32	1,04	0,90	1,21	1,69	2,25	1,25	1,18
Population âgée de 80 ans et plus déclarant vivre seule	68,91	54,70	55,01	46,80	53,55	30,12	38,07	51,87	32,90	46,15
<b>CADRE DE VIE</b>										
Résidences principales	75,71	84,22	83,60	89,17	82,59	84,35	90,47	81,42	91,59	84,67
Résidences secondaires ou occasionnelles	6,23	4,60	4,61	1,81	2,01	7,87	3,29	6,01	1,57	4,23
Logements vacants	18,06	11,17	11,79	9,03	15,40	7,78	6,24	12,57	6,84	11,10
Ménages propriétaires d'une résidence principale	29,26	45,92	34,07	42,29	20,27	71,47	69,92	83,89	60,01	47,89
Ménages locataires d'une résidence principale	69,35	52,48	64,85	57,06	78,83	27,36	29,57	12,75	38,18	50,91
Ménages logés gratuitement	1,43	1,60	1,07	0,66	0,90	1,17	0,45	3,36	1,81	1,20
Résidences principales de petite taille (moins de 3 pièces)	40,74	28,13	22,19	14,71	28,29	8,17	10,92	10,07	10,06	20,46
Résidences principales construites avant 1946	83,81	49,05	19,90	9,77	10,63	22,87	34,36	58,39	19,53	34,37
Taux de logements sociaux	8,61	18,73	36,00	54,09	94,75	12,02	9,07	0,00	13,96	26,62
Allocataires CAF bénéficiaires d'une aide au logement	76,99	66,97	79,05	77,85	82,87	45,98	47,31	n.d.	52,47	67,92
<b>ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE - EMPLOI - INSERTION</b>										
Actifs de 15 à 64 ans	76,33	71,43	72,51	67,42	65,68	73,12	71,00	74,04	74,02	72,05
Actifs occupés de 15 à 64 ans	81,88	80,74	77,33	74,66	65,43	87,99	86,65	93,10	85,79	81,73
Actifs inoccupés (ou chômeurs) de 15 à 64 ans	18,12	19,26	22,67	25,27	34,57	12,01	13,35	6,90	14,26	18,28
Taux d'emploi	62,50	57,67	56,07	50,33	42,98	64,34	61,52	68,94	63,50	58,88
Inactifs	23,67	28,57	27,49	32,58	34,32	26,88	29,00	25,96	25,98	27,95
Poids de l'emploi salarié précaire	27,85	31,28	27,76	26,18	29,24	14,69	20,76	15,17	19,42	23,37
Poids de l'emploi salarié à temps partiel	15,85	19,57	17,81	23,97	24,84	20,86	17,58	24,72	20,07	19,67
Taux de scolarisation des 18-24 ans	38,86	48,20	35,51	40,27	34,13	35,91	30,31	61,92	25,85	37,19
Population non scolarisée avec un niveau de formation inférieur ou égal au niveau V	49,12	53,38	63,61	72,48	83,81	60,07	70,83	49,77	60,46	63,26
Cadres et professions intellectuelles supérieures	14,48	18,89	11,95	7,36	1,73	13,85	10,45	20,11	10,73	11,77
Ouvriers et employés	52,83	49,35	60,96	70,18	77,69	52,22	54,26	35,63	54,78	57,13
<b>PRECARITÉ</b>										
Revenu médian mensuel par unité de consommation (en €)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Rapport inter-décile D9-D1 mensuel (en €)	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	330
Taux de pauvreté	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	17,20
Allocataires CAF vivant sous le seuil de bas revenus après prestations	54,06	44,22	49,54	52,03	54,76	35,84	45,08	n.d.	39,31	47,81
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA	26,15	26,42	28,90	30,28	37,04	15,73	25,42	n.d.	17,34	26,13
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA SoCLE	68,62	68,06	66,67	65,80	67,59	53,33	63,50	n.d.	49,14	64,83
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA Mixte	12,92	10,42	9,52	12,12	11,86	n.d.	19,71	n.d.	15,52	12,28
Allocataires CAF bénéficiaires du RSA d'Activité	18,46	21,53	23,81	22,08	20,55	n.d.	16,79	n.d.	35,34	22,89
Allocataires CAF bénéficiaires des minima sociaux	28,80	30,09	31,80	35,78	40,26	20,28	29,87	n.d.	22,27	29,95
<b>CITOYENNETÉ</b>										
Taux de participation global aux élections présidentielles	78,17	78,17	73,13	70,80	70,80	80,53	78,09	81,96	79,57	77,06
Taux de participation global aux élections législatives	50,61	50,61	43,56	42,26	42,26	52,07	49,45	60,14	49,27	48,42
Taux de participation global aux élections municipales	62,49	62,49	59,37	55,05	55,05	69,31	65,80	74,52	65,17	63,01

Estimation municipale par courbes de tendance

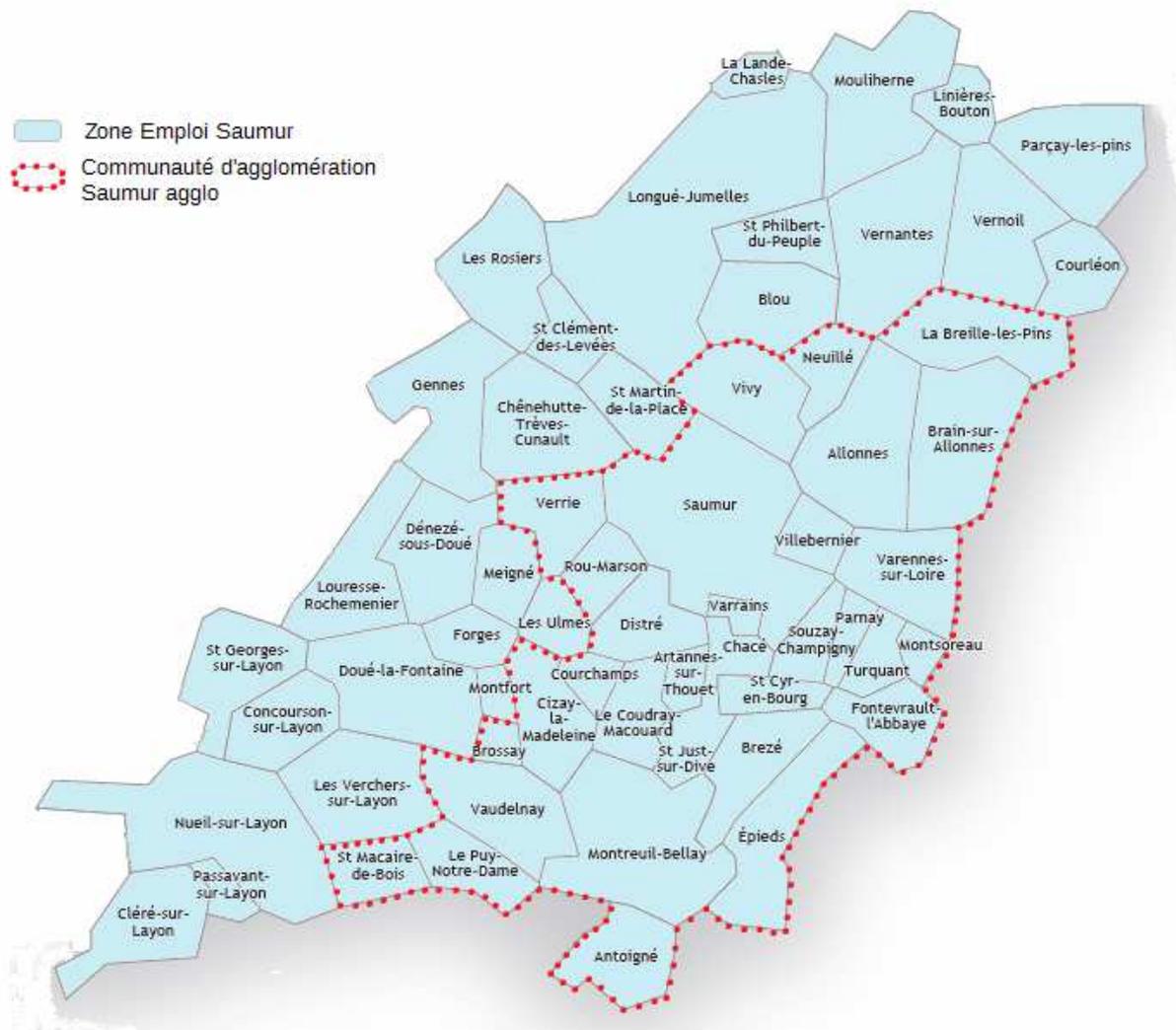
**Code couleur :**

- Très inférieur à la moyenne
- Inférieur à la moyenne
- Dans la moyenne
- Supérieur à la moyenne
- Très supérieur à la moyenne

	1	CENTRE VILLE - FENET - PETIT PUY
	2	DELESSERT - ST LOUIS - NANTILLY
	3	GARE - CROIX VERTE - ILE OFFARD - MILLOCHEAU
	4	HAUTS QUARTIERS - CLOS COUTARD
	5	CHEMIN VERT - CLOS BONNET
	6	SAINT-HILAIRE-SAINT-FLORENT
	7	SAINT-LAMBERT-DES-LEVÉES
	8	DAMPIERRE-SUR-LOIRE
	9	BAGNEUX

# Annexe

## Découpage territorial de la Zone Emploi Saumur et de la Communauté d'agglomération Saumur Agglo jusqu'en 2016





**CCAS de la Ville de Saumur**

Rue Molière - CS 54030 - 49408 Saumur Cedex

**02 41 83 30 64**

Rejoignez-nous sur :



[www.mysaumur.fr](http://www.mysaumur.fr)  
[www.ville-saumur.fr](http://www.ville-saumur.fr)